

# RAPPORT EXTRA FINANCIER 2025



spie batignolles



Depuis plusieurs années, nous avons engagé une transformation profonde de nos pratiques, guidé par les attentes croissantes de nos clients, des territoires et de nos équipes.



Le positionnement sociétal du Groupe est au cœur de notre nouveau plan stratégique Engagés 2032. Il s'appuie sur une conviction forte : pour développer une croissance solide, utile et durable, nous devons conduire notre **transformation** avec **robustesse** et **exigence**, en nous appuyant sur la richesse de nos expertises, l'engagement de nos équipes et notre ancrage territorial.

Chez Spie batignolles, l'engagement sociétal n'est ni un concept abstrait ni un discours de circonstance. C'est une pratique quotidienne, éprouvée sur le terrain, au plus près de celles et ceux qui conçoivent, construisent et utilisent nos ouvrages. Cette approche concrète et pragmatique est le fruit d'une trajectoire engagée depuis de nombreuses années, et constitue aujourd'hui un levier essentiel de notre dynamique de **transformation**.

Dans un environnement où les attentes sociétales s'intensifient, où les réglementations évoluent rapidement et où notre secteur se réinvente, nous avons choisi d'avancer avec détermination. Pour guider ce mouvement, nous avons mené un véritable travail autour de la responsabilité sociétale de marque, en co-construction avec nos parties prenantes internes et externes. Ce travail a donné naissance à un manifeste et à trois valeurs cardinales qui structurent aujourd'hui notre action : être **plus proches**, **plus solidaires** et **plus engagés**.



Être **plus proches**, d'abord, de nos collaborateurs, de nos clients, de nos partenaires et des territoires. Cette proximité se construit par une attention

**exigeante** à la sécurité, par l'écoute des usagers et des riverains, et par la capacité de nos équipes à adapter chaque projet à ses réalités locales et environnementales.

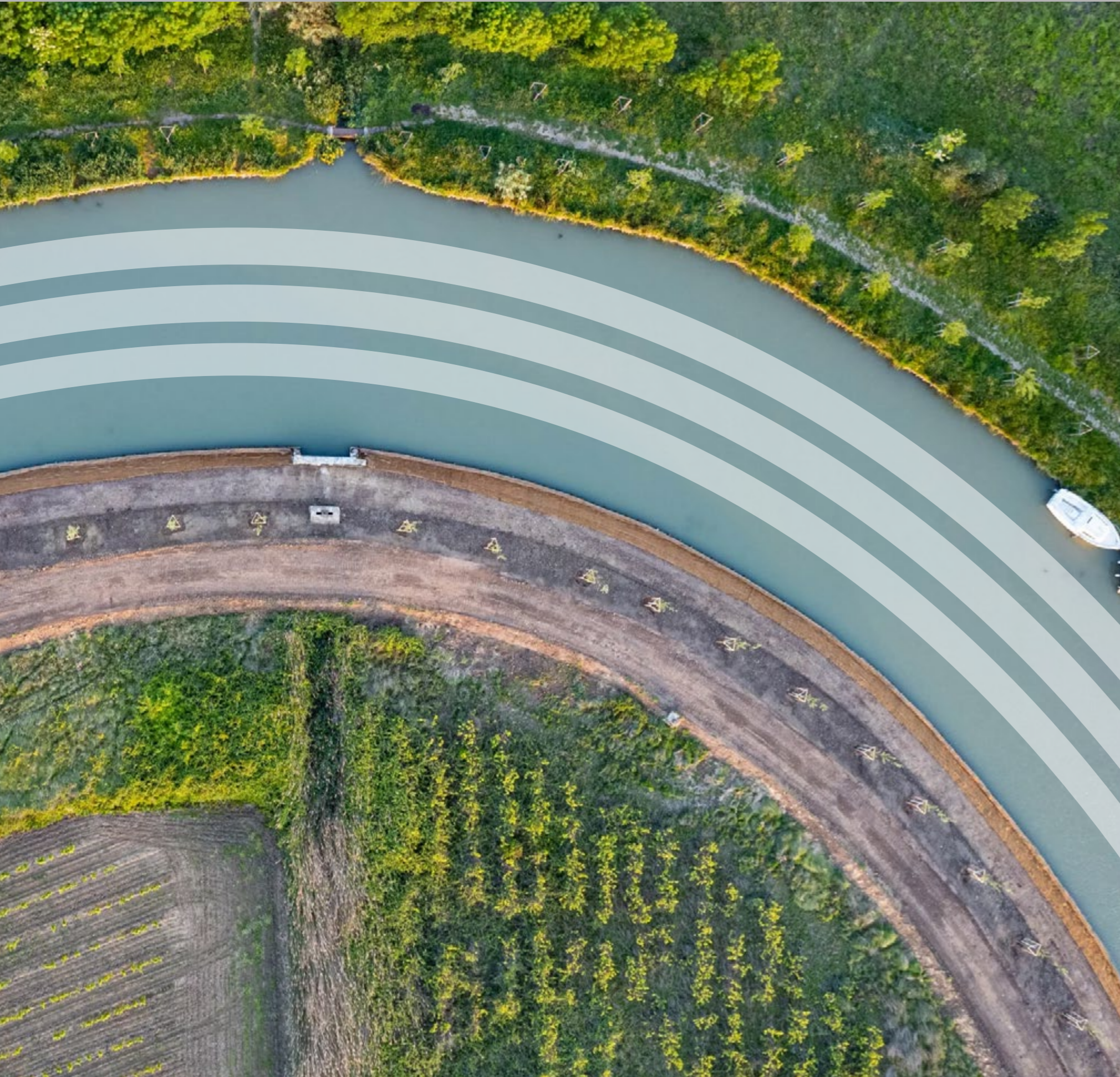
Être **plus solidaires**, ensuite, pour que notre développement crée de la valeur pour le plus grand nombre. Insertion professionnelle, montée en compétences, achats responsables, partenariats durables : ces engagements sont les fondements d'une croissance **robuste**, inclusive et partagée.

Être **plus engagés**, enfin, face aux transformations environnementales et techniques de notre secteur. Réduction de l'empreinte carbone, évolution des modes constructifs, innovation au service de la sobriété et de la performance : autant de défis que nous abordons avec **exigence**, dès la conception de nos projets, pour bâtir des ouvrages utiles, résilients et durables.

Chez Spie batignolles, la responsabilité sociétale ne se décrète pas : elle se pratique, chaque jour, dans nos décisions, sur nos chantiers et dans la manière dont nous construisons avec les territoires et ceux qui y vivent. Elle constitue la base **robuste** de notre **transformation** et l'expression concrète d'une ambition collective : être un acteur de référence d'une construction plus responsable, utile à la société et fidèle à notre histoire.

**JEAN CHARLES ROBIN**  
Président du groupe  
Spie batignolles

**AUDE MAURY**  
Directeur Performance  
des achats, RSE,  
Plan carbone et IA  
du groupe  
Spie batignolles



|  |     |
|--|-----|
| <b>ÉDITO</b>   | 1   |
| <b>PROFIL DU GROUPE</b>  | 5   |
| <b>INFORMATIONS GÉNÉRALES</b>  | 7   |
| <b>INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES</b>  | 26  |
| <b>INFORMATIONS SOCIALES</b>   | 66  |
| <b>INFORMATIONS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE</b>  | 100 |
| <b>PROTECTION DES DONNÉES ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION</b>                                 | 109 |
| <b>TABLEAUX DES INDICATEURS</b>  | 112 |
| <b>LISTE DES EXIGENCES DE PUBLICATION AU TITRE DES ESRS COUVERTES PAR LE RAPPORT EXTRA-FINANCIER</b> | 114 |
| <b>PLAN DE VIGILANCE 2025</b>  | 117 |

SPIE BATIGNOLLES EN QUELQUES CHIFFRES



**2 582 M€**  
DE CHIFFRE D’AFFAIRES



**2 516 M€**  
DE PRISE DE COMMANDES

**9 046**  
COLLABORATEURS



**80%**  
DU CAPITAL DÉTENU  
PAR LES MANAGERS  
ACTIONNAIRES  
ET LES SALARIÉS (PEG)

**179**  
ANNÉES  
D’EXPÉRIENCE

SPIE BATIGNOLLES EN QUELQUES DATES CLÉS

|   |  |  |   |  |   |  |  |  |   |  |  |
|---|--|--|---|--|---|--|--|--|---|--|--|
| <b>1846</b><br>Ernest Gouin crée la société Ernest Gouin et Cie | <b>1871</b><br>Ernest Gouin Cie devient la Société de Construction des Batignolles (SCB) | <b>1968</b><br>SCB et SPIE fusionnent pour former Spie batignolles | <b>2003</b><br>Spie batignolles choisit l’indépendance par un LMBO associant ses 78 cadres dirigeants<br><br>Le Groupe ouvre son capital aux salariés et lance le Plan d’Épargne Groupe (PEG) | <b>2005</b><br>Acquisition d’Eurelec, spécialiste de l’énergie, qui deviendra Spie batignolles énergie | <b>2006</b><br>Lancement de la Fondation Spie batignolles<br><br>Acquisition de Valérian, spécialiste du terrassement | <b>2009</b><br>Acquisition de Malet, spécialiste des travaux publics | <b>2019</b><br>Intégration de Vallia, spécialiste du paysage, qui deviendra Spie batignolles paysage | <b>2022</b><br>Lancement du plan de décarbonation Accel’R et du plan BTP 4.0 | <b>2023</b><br>Spie batignolles célèbre ses 20 ans d’indépendance actionnariale | <b>2024</b><br>Intégration de Spie batignolles ETPO, spécialiste des travaux maritimes et fluviaux, de la construction et du génie civil | <b>2025</b><br>Le Groupe regroupe l’ensemble de ses activités de travaux publics au sein d’une entité unique : Spie batignolles travaux publics. |
|---|--|--|---|--|---|--|--|--|---|--|--|

# INFORMATIONS GÉNÉRALES



|   |           |
|---|-----------|
| <b>1-BASE DE PRÉPARATION</b>                          | <b>8</b>  |
| <b>2-GOUVERNANCE</b>                                  | <b>9</b>  |
| <b>3-STRATÉGIE</b>                                    | <b>11</b> |
| <b>4-GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS</b> | <b>23</b> |

# 1-BASE DE PRÉPARATION

## BASE GÉNÉRALE POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT EXTRA-FINANCIER (BP-1)

Le présent **rapport extra-financier** couvre l'ensemble des activités du groupe **Spie batignolles**. Il est établi sur une **base consolidée**, selon un périmètre globalement aligné sur celui des états financiers, **sous réserve des exceptions décrites ci après**, conformément aux dispositions de la norme « ESRS 1 – Exigences générales ».

Le rapport couvre les **opérations propres** du Groupe ainsi que les éléments de la **chaîne de valeur amont et aval** identifiés comme matériels dans le cadre de l'analyse de double matérialité. Les informations portent sur la période du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025**.

Le rapport est **préparé en référence aux projets de normes simplifiées** publiés par l'EFRAG en décembre 2025 (la conformité aux normes ESRS est néanmoins partielle pour 2025, les informations sur la taxonomie se limitent à un diagnostic d'éligibilité). **Cette publication est réalisée à titre volontaire**, le groupe Spie batignolles s'inscrivant dans le périmètre de la « **Vague 2** » de la **directive CSRD**. Conformément au calendrier actuellement en vigueur, les **obligations légales de reporting** s'appliqueront pour la première fois au Groupe en **2028 au titre des données de l'exercice 2027**.

## INFORMATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX OPTIONS DE MISE EN ŒUVRE PROGRESSIVE (BP-2)

Le groupe Spie batignolles n'a pas appliqué d'options de mise en œuvre progressive (*phasing in*) prévues au paragraphe 125 de la norme « ESRS 1 », ces dispositions ne visant que les entreprises de la « **Vague 1** ».

Le Groupe a appliqué plusieurs dispositifs d'allègement dans le cadre de la préparation du rapport extra-financier :

- **Acquisitions récentes** : les informations de durabilité relatives aux sociétés acquises en 2025 ne sont pas incluses et seront intégrées avec un décalage d'un exercice, conformément aux dispositions relatives aux acquisitions (*ESRS 1, AR 2 a*).
- **Cessions** : les sociétés cédées en 2025 ne sont pas incluses dans le périmètre courant, mais demeurent dans les données historiques.
- **Entités à contribution limitée** : certaines entités, notamment celles implantées à l'étranger, sont exclues du périmètre de reporting en raison de leur contribution limitée (*ESRS 1*).
- **Périmètre de reporting partiel (partial reporting boundary)** : les activités Immobilier et certaines sociétés en participation n'ont pas été intégrées faute de données suffisamment fiables à la clôture, conformément aux dispositions relatives à la disponibilité des données et au coût disproportionné (*undue cost or effort*) (*ESRS 1*).

Certains thèmes feront l'objet d'une mise en place progressive au fur et à mesure de la consolidation des dispositifs internes, en particulier :

- Le thème « **S2 - Travailleurs de la chaîne de valeur** ».
- Les informations relatives aux effets financiers anticipés.

# 2-GOUVERNANCE

## ROLE DES INSTANCES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ (GOV-1)

### Présentation des instances de gouvernance

Le groupe **Spie batignolles** est structuré autour de plusieurs **organes de gouvernance**, chacun détenant des responsabilités propres en matière de **supervision**, de **pilotage stratégique** et de **prise de décision**. Ces instances rassemblent des profils diversifiés issus des branches opérationnelles, des directions fonctionnelles et de l'actionnariat, ce qui garantit une gouvernance équilibrée et représentative.

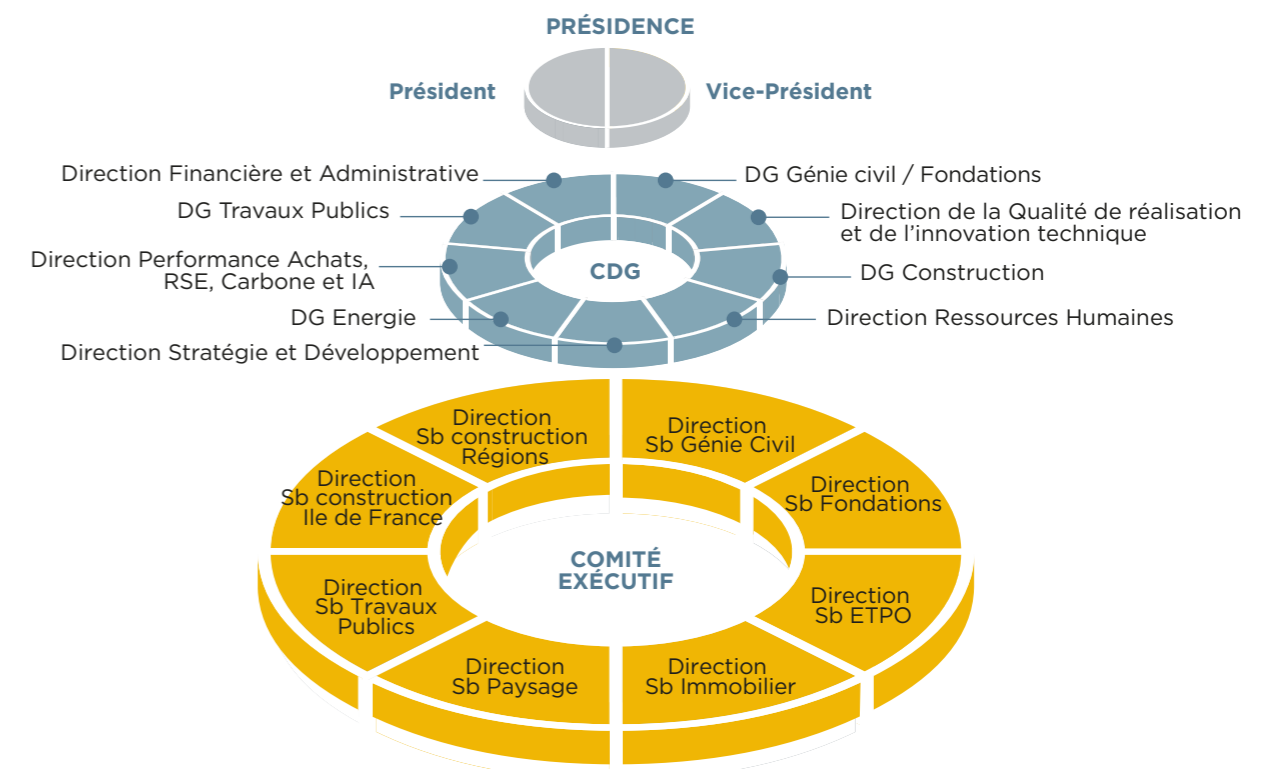
Le **Comité de Direction Générale (CDG)** assure le pilotage stratégique et opérationnel du Groupe. Il est composé de **dix membres**, incluant le **Président**, le **Vice-Président**, les directions transverses (**Ressources humaines, Performance Achats, RSE, Plan Carbone et IA, Stratégie et Développement, Qualité de réalisation et innovation technique**) ainsi que les directions opérationnelles des sept branches.

Le **Comité Exécutif (COMEX)** regroupe l'ensemble des membres du **CDG** ainsi que les **Directeurs Généraux de chacune des branches**. Il constitue l'instance de coordination des orientations stratégiques et de leur déclinaison opérationnelle dans les filiales.

Le **Comité stratégique** suit la performance globale du Groupe, en intégrant la **rentabilité financière** ainsi que les **enjeux extra financiers**. Il supervise les indicateurs clés relatifs à l'impact environnemental et social des activités et contribue aux arbitrages de long terme. Il est composé de six membres, dont quatre représentants du **management** et deux représentants des **investisseurs financiers**.

Le **Comité d'Associés** compte sept membres : quatre issus du **management**, deux représentants des **investisseurs financiers** et un représentant du Conseil de Surveillance du **Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) Spie batignolles Horizon**, assurant ainsi une forme de représentation des salariés au sein des organes décisionnels.

## GOUVERNANCE DE SPIE BATIGNOLLES



### Prise en compte des enjeux de durabilité par les instances de gouvernance

La **Direction Performance des Achats, RSE, Plan Carbone et IA**, qui siège au sein du CDG et du COMEX, assure la remontée régulière des enjeux de durabilité auprès des instances de gouvernance et garantit leur prise en compte dans l'élaboration des orientations stratégiques, l'examen des projets majeurs, le suivi des objectifs extra-financiers et la gestion globale des risques.

L'exercice de **double matérialité**, mené en 2024 et mis à jour en 2025, a directement mobilisé les membres des instances de gouvernance qui ont été associées à l'identification et à la hiérarchisation des enjeux de durabilité considérés comme prioritaires pour le Groupe.

Par ailleurs, les instances de gouvernance ont, en 2025, suivi le déploiement du **Plan Accel'R**, l'intégration progressive de pratiques plus responsables dans les opérations et les achats, l'évolution des principaux indicateurs extra-financiers et la diffusion des bonnes pratiques au sein des filiales.

La gouvernance RSE s'appuie également sur un **Comité de Pilotage RSE**, instance de coordination réunissant membres de la direction et experts métiers. Placé en appui de la Direction Performance des Achats, RSE, Plan Carbone et IA, il assure le suivi des plans d'actions, accompagne la structuration des démarches RSE dans les filiales et garantit la cohérence des initiatives au regard des priorités stratégiques du Groupe.

### INTÉGRATION DES RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LES MECANISMES D'INCITATION (GOV-2)

Le Groupe intègre déjà plusieurs critères déterminants liés à la **durabilité**, tels que la **sécurité**, la **prévention des risques** et la **performance opérationnelle des chantiers**, dans l'évaluation de ses dirigeants.

Ces éléments, centraux pour un acteur du **BTP**, jouent de fait un rôle **incitatif** dans la conduite des activités du Groupe. Le Groupe travaille à renforcer et structurer cette approche dans le cadre de l'évolution de sa gouvernance.

### DÉCLARATION SUR LA VIGILANCE RAISONNABLE (GOV-3)

Le Groupe met en œuvre un **plan de vigilance** conformément à la loi française du 27 mars 2017 sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Le suivi de ce plan est assuré par le **Comité Éthique et Conformité**. Les principales étapes du **processus de vigilance raisonnable** appliqué par le Groupe sont présentées dans le **Plan de vigilance** figurant en annexe, et se retrouvent dans les sections suivantes du présent rapport :

- **L'intégration de la vigilance dans la gouvernance et la stratégie** est présentée dans la section **GOV 1** et dans les sections **SBM 1 à SBM 3**.
- **L'engagement et la consultation des parties prenantes** sont décrits dans la section **SBM 2**.
- **L'identification et l'évaluation des impacts, risques et opportunités** figurent dans la section **IRO 1**.
- **Les mesures de prévention, d'atténuation et de suivi** sont détaillées dans les **chapitres thématiques** (Environnement, Social, et Gouvernance).

### GESTION DES RISQUES ET CONTRÔLES INTERNES CONCERNANT L'INFORMATION EN MATIÈRE DE DURABILITÉ (GOV-4)

Le Groupe s'appuie sur un dispositif structuré de **collecte, de consolidation et de contrôle** des données de durabilité. La **Direction Performance des Achats, RSE, Plan Carbone et IA** pilote ce processus et coordonne la remontée des informations auprès des directions opérationnelles et fonctionnelles.

Les données transmises par les entités font l'objet d'un **premier niveau de contrôle** au sein des filiales, puis d'un **second niveau de vérification** par les directions fonctionnelles concernées, afin d'en assurer la **cohérence**, la **complétude** et l'**intégrité**. Les données faisant l'objet d'estimations reposent sur des méthodologies définies et revues annuellement.

Certaines informations extra-financières font l'objet d'une **vérification par un organisme tiers indépendant**, notamment :

- **Les émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3)**
- **Le nombre de collaborateurs recrutés**
- **La part des femmes dans l'effectif**
- **Taux de fréquence Accidents**

- **Le taux de satisfaction Client**
- **Consommations Eau, Elec, Gazoil, GNR**
- **Quantité de déchets traités**

La Direction Performance des Achats, RSE, Plan Carbone et IA supervise l'ensemble du dispositif et veille à la qualité des données transmises aux instances de gouvernance.

# 3-STRATÉGIE

## STRATÉGIE, MODÈLE ÉCONOMIQUE ET CHAÎNE DE VALEUR (SBM-1)

### Organisation et identité du Groupe

*Un groupe indépendant et engagé dans la durée*

Spie batignolles est un **acteur intégré du BTP et des infrastructures**, organisé autour de métiers complémentaires couvrant l'ensemble du cycle de réalisation des projets.

Le Groupe se distingue par un **modèle d'actionnariat salarié majoritaire** : près de 80 % de son capital est détenu par les managers et les salariés. Cette structure garantit son **indépendance** capitalistique et son **autonomie** dans la définition de sa stratégie et de son développement.

En 2025, Spie batignolles a reçu **deux distinctions majeures** venant saluer la solidité et la cohérence de sa politique d'actionnariat salarié : le **grand prix FAS 2025**, décerné par la Fédération Française de l'Actionnariat Salarié et le **Trophée C&B 2025**.

Ces récompenses reconnaissent un modèle d'entreprise fondé sur **l'implication directe des collaborateurs** dans le **capital** et dans la **performance collective**.

L'indépendance du Groupe s'inscrit dans une culture d'entreprise fondée sur des valeurs partagées :

« **Plus proches, plus solidaires, plus engagés** » :

- **Plus proches**, par un ancrage territorial fort et une relation directe avec les clients et partenaires.
- **Plus solidaires**, par un modèle collectif reposant sur l'implication des équipes.
- **Plus engagés**, par la responsabilité assumée dans la conduite des projets et leur contribution aux territoires.

Ces principes structurent l'organisation, les modes de décision et la conduite de l'ensemble des projets du Groupe.



*La confiance de nos parties prenantes repose sur la transparence et la mesure de nos engagements. Nous rendons visible nos progrès comme nos défis, La certification de la trajectoire de décarbonation du Groupe en 2025 par la SBTi correspond au degré d'engagement attendu par nos partenaires.*

**Stéphane Rutard Marcellan,**  
Directeur RSE

**Un maillage territorial structurant**

L'activité du Groupe repose sur un **maillage dense** avec près de **200 implantations en France**. Cette organisation favorise la proximité opérationnelle, la réactivité et la connaissance des contextes locaux.

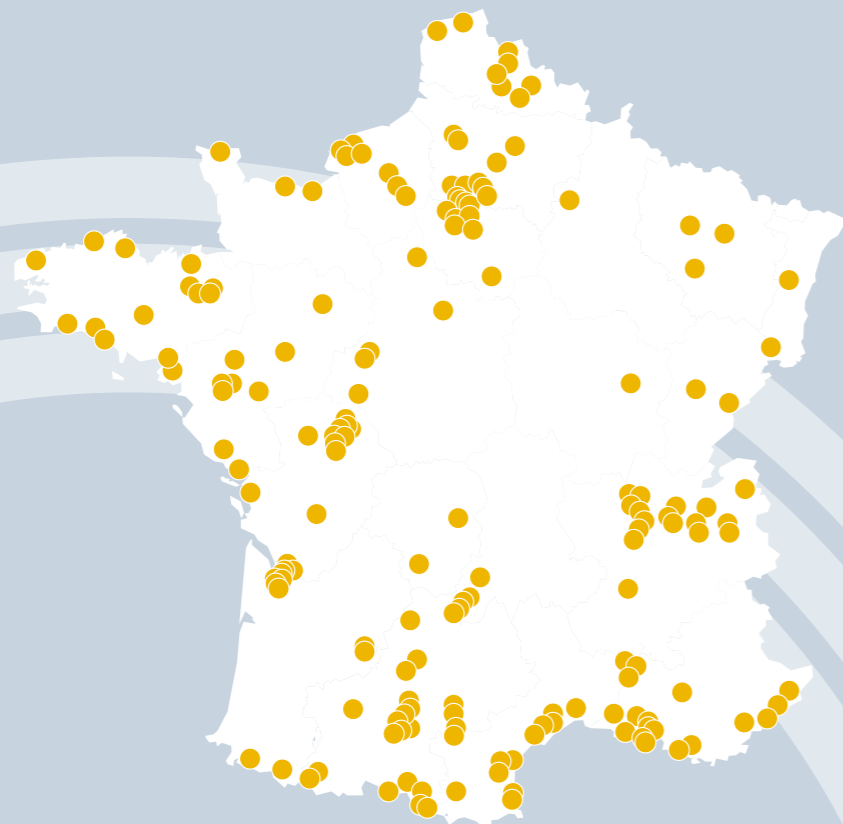
À l'**international**, Spie batignolles dispose de 21 implantations, principalement positionnées sur des projets d'infrastructures à **forte technicité**. Cette présence reste ciblée et complémentaire de l'ancrage national.

**Une organisation multi-métiers intégrée**

Le Groupe est structuré autour de **sept branches** d'activité complémentaires.

Cette organisation multi-métiers permet d'intervenir sur une grande **diversité** d'opérations (infrastructures de transport, ouvrages d'art, bâtiments neufs ou réhabilités, aménagements paysagers, solutions énergétiques ou projets industriels) en mobilisant des compétences intégrées.

La **complémentarité** des métiers et la coordination des expertises constituent un élément structurant du modèle d'affaires du groupe Spie batignolles.



**200**  
implantations  
**EN FRANCE**

**21**  
**IMPLANTATIONS**  
**À L'INTERNATIONAL**

**EUROPE**

- Infra Tunnel (Suisse)
- Alpha Digital (Suisse)
- Mast Grundbau (Allemagne)
- Spie batignolles fondations UK (Royaume-Uni)
- Spie batignolles fondations Belgique
- Spie batignolles international Portugal

**MOYEN-ORIENT**

- Spie batignolles international Contracting (Abu Dhabi)
- Mast Piling & Foundation Contracting (Dubai)
- Spie batignolles international Qatar

**AFRIQUE**

- Spie batignolles Côte d'Ivoire
- Agilink Ingénierie (Tunisie)
- Spie batignolles fondations Bénin
- NEGRI (Maroc)
- NEGRI (Cameroun)
- NEGRI (Djibouti)

**AMÉRIQUE DU NORD**

- Spie batignolles Canada
- ECHP (Québec)

**ANTILLES**

- ETPO Guadeloupe
- COMABAT / SOMATRAS (Martinique)

**AMÉRIQUE DU SUD**

- ETPO Guyane

**OCÉAN INDIEN**

- PICO Océan Indien /
- OCETRA (La Réunion)



# SEPT BRANCHES D'ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRES



## TRAVAUX PUBLICS

Terrassements / Travaux routiers / Aménagements / Ferroviaire / Réseaux / Génie civil / Déconstruction-Dépollution / Production et valorisation de matériaux / Génie écologique

### ENTITÉS

#### Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

- Carrières de la Burbanche, Arandon, Courtenay
- Rhône Isère Enrobés
- Spie batignolles malet
- Spie batignolles valérien
- Spie batignolles TP AURA

#### Direction régionale Ile de France

- Spie batignolles valérien

#### Direction régionale Méditerranée

- Nardelli TP
- Spie batignolles malet
- Spie batignolles valérien

#### Direction régionale Midi-Pyrénées

- Carceller
- EATP
- Gregory
- Rey Betbeder
- Sablières et Carrières de la Madeleine
- Spie batignolles malet
- Soum et Cie

#### Direction régionale Nouvelle-Aquitaine

- Ré TP
- Spie batignolles malet
- Spie batignolles valérien
- Spie batignolles TP poitou-charentes
- Société des établissements TOVO

#### Direction régionale Normandie

- Spie batignolles Le Foll TP
- Lennuyeux
- SEPRA
- Spie batignolles valérien
- Transloc

#### Région Grand-Ouest

- Spie batignolles TP grand-ouest
- Spie batignolles valérien

#### Directions opérationnelles Projets & Grands projets

- Spie batignolles valérien

#### Directions opérationnelles Grands travaux routiers & Spécialités

- Gracchus
- Liants de Gascogne
- Sogecer
- Spie batignolles Le Foll TP
- Spie batignolles malet

#### Spie batignolles TP Ferroviaire

## GÉNIE CIVIL & FONDATIONS

Travaux souterrains / Ouvrages d'art / Projets industriels / Travaux de proximité / Renforcement de structures et travaux spéciaux / Fondations spéciales

### ENTITÉS

#### Spie batignolles génie civil

- Spie batignolles technologies

#### Spie batignolles fondations

- Pieux Ouest
- Spie batignolles itm+



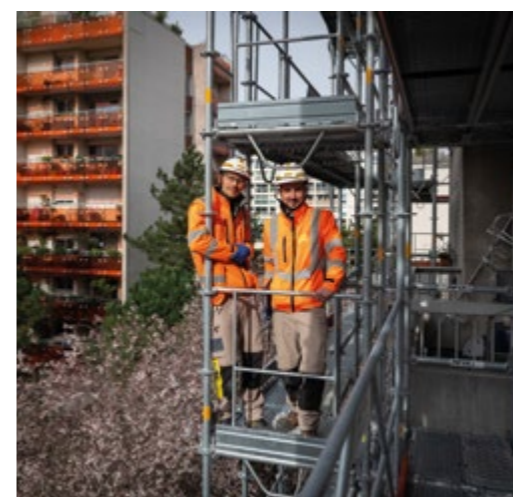
## PAYSAGE

Aménagement et entretien d'espaces paysagers (minéral et végétal) / Conception et fabrication d'ouvrages extérieurs en bois et en métal / Travaux forestiers

### ENTITÉS

#### Spie batignolles paysage

- Les Jardins d'Alizée
- Les Pépinières du Languedoc
- Mabboux Parcs et Jardins
- MSV - Multi-Services Verts
- Solev
- Vallois
- Valbois



## CONSTRUCTION

Conception / Construction neuve / Réhabilitation / Aménagement intérieur / Travaux de proximité / Travaux d'entretien et de maintenance

### ENTITÉS ÎLE-DE-FRANCE

#### Spie batignolles ile-de-france

#### Spie batignolles outarex

#### Spie batignolles boyer

#### Spie batignolles présence\* ile-de-france

#### Spie batignolles SPR

- Créatis
- DBS
- FLP services
- France sols
- Sedib
- Partesia
- SPR batiment & industrie

### ENTITÉS RÉGIONS

#### Direction régionale Hauts-de-France

- Spie batignolles nord

#### Direction régionale Grand Est

- Spie batignolles grand est

#### Direction régionale Bourgogne

- Curot

#### Directions régionales Auvergne-Rhône-Alpes / Alpes-Dauphiné

- Spie batignolles sud-est

#### Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Spie batignolles sud-est

#### Direction régionale Sud-Ouest

- Spie batignolles sud-ouest
- HPB

#### Direction régionale Ouest

- Spie batignolles grand ouest
- Defontaine

#### Direction régionale Normandie

- Spie batignolles normandie
- Abscis Bertin

#### Bâtir France Ingénierie

## ÉNERGIE

Génie électrique et climatique / Réseaux d'énergie / Infrastructures ferroviaires / Fluides industriels / Maintenance multitechnique

### ENTITÉS

#### Spie batignolles énergie

- ACSI
- Borja
- Farasse fluides
- Laignel
- Mercier
- Sogintel
- Sopac
- Souchon
- Spie batignolles solutions industrielles



## IMMOBILIER

Montage immobilier

### ENTITÉS

#### Spie batignolles immobilier

- Sbi promotion

## SPIE BATIGNOLLES ETPO

Bâtiment / Travaux maritimes et fluviaux / Ouvrages d'art et génie civil / Travaux spéciaux

### ENTITÉS

- Etpo
- Britton
- Comabat
- Negri
- Pascal Martin
- Tetis
- Ismer
- Ocetra
- Eviaa Marine
- Somatras
- Etpo Guadeloupe
- Etpo Guyane
- Pico O.I.
- Technirep
- ECHP



# MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE SPIE BATIGNOLLES

## RESSOURCES

## ACTIVITÉS DU GROUPE

## VALEUR CRÉÉE

### RESSOURCES HUMAINES

9 046 collaborateurs (dont 40% ouvriers, 29% ETAM, 31% cadres)  
10,1 ans Ancienneté moyenne des collaborateurs

### RESSOURCES FINANCIÈRES

181 M€ Capitaux Propres  
341 M€ Endettement

### RESSOURCES MATÉRIELLES

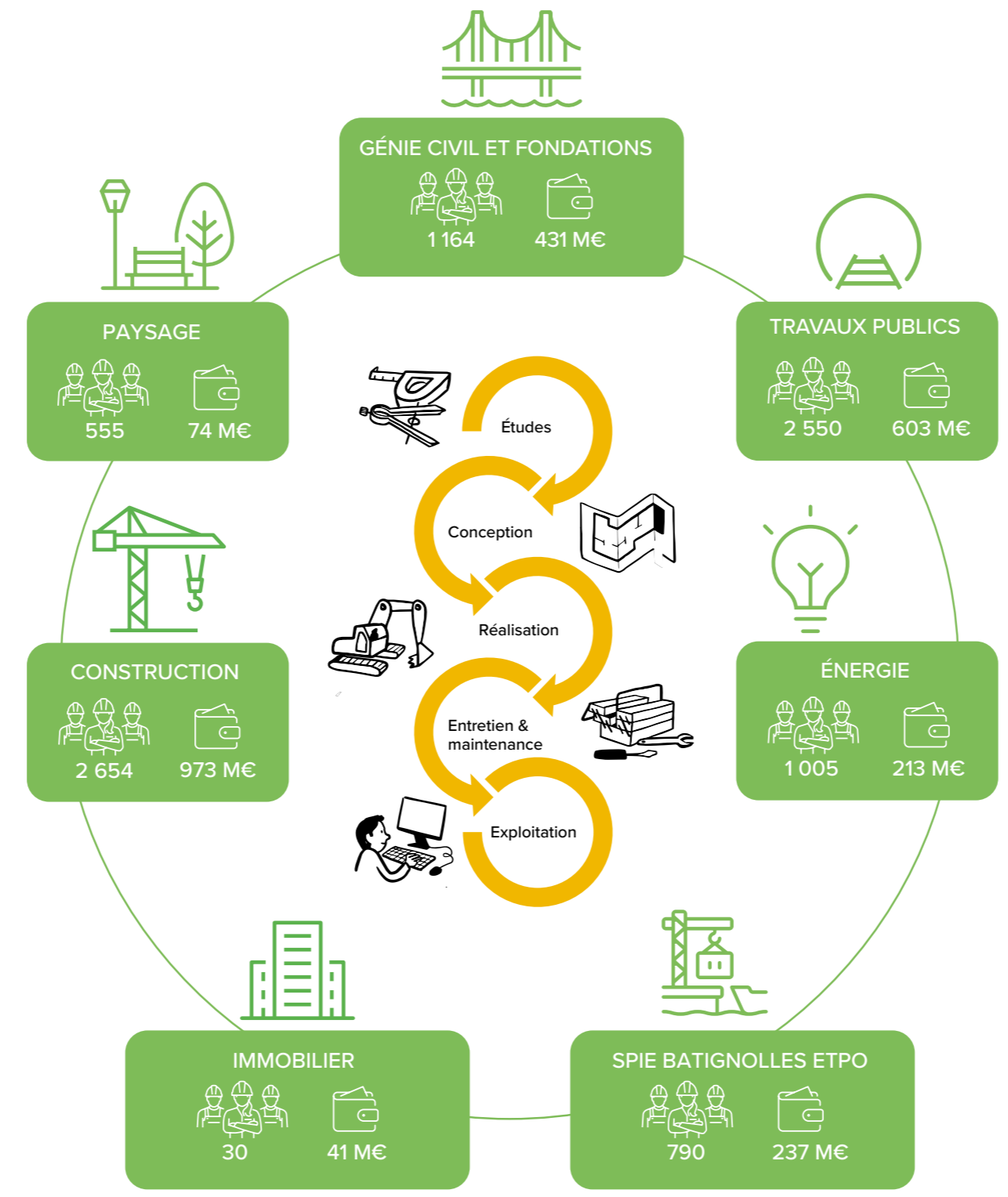
30 agences de proximité  
1 600 engins et camions, de 400 types différents

### CAPITAL IMMATÉRIEL

- Démarche RSE en 4 piliers : gouvernance, capital humain, environnement et engagement sociétal
- Offres uniques dans le BTP : renaturation, impression 3D, ...
- Solutions smart de performance énergétique

### CONSOMMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Énergie : 48 000 MWh  
Eau : 322 198 m<sup>3</sup>  
Combustibles : 24 ML



- Ressources Humaines
- Administratif et Finances
- Systèmes d'information
- Performance des Achats, plan carbone, RSE, IA
- Qualité de réalisation et innovation technique
- Préventions des risques
- Juridique et Conformité

### ÉVOLUTION DES MÉTIERS

927 collaborateurs recrutés  
113 356 heures de formation  
6 907 collaborateurs formés  
80% des salariés actionnaires

### VALEUR ÉCONOMIQUE

Chiffre d'affaires 2025 : 2 582 M€  
EBITDA : 95 M€  
Impôts : 10 M€  
Salaires : 370 M€  
Croissance externe : 4 nouvelles acquisitions

### RELATION CLIENT ET INNOVATION

- Qualité réalisation : 97,7 %
- Respect du planning : 89,7 %
- Relation client : 98 %
- Sécurité : 96,5 %
- Démarche Innovation : 57 actions WeNext en cours

### IMPACT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

- Trajectoire de réduction des émissions de -26 % à l'horizon 2030
- 10 comités déployés pour le pilotage du plan carbone
- 40 projets soutenus par la Fondation Spie batignolles
- 89,95 % de déchets valorisés

### ■ Modèle d'affaires et chaîne de valeur

Le modèle d'affaires de Spie batignolles repose sur une organisation intégrée permettant de mobiliser des compétences internalisées et complémentaires, de la préparation des projets jusqu'à leur réalisation.

Cette maîtrise multi-métiers, associée à un ancrage de proximité, permet de transformer des ressources humaines, techniques et matérielles en ouvrages et infrastructures au service des territoires.

#### Un modèle en transformation continue

Le modèle d'affaires de Spie batignolles évolue continuellement pour répondre à la complexité croissante des projets, aux exigences environnementales et aux attentes en matière de performance opérationnelle.

Cette transformation s'inscrit d'une part dans la démarche BTP 4.0, et d'autre part dans l'intégration de l'intelligence artificielle.

#### DÉMARCHE BTP 4.0

BTP 4.0 est un programme structurant qui vise à moderniser en profondeur l'organisation des projets, en renforçant la coordination entre ingénierie, production, excellence opérationnelle et management de projet. Elle repose sur quatre leviers indissociables (organisation, processus, outils, culture) pour harmoniser les méthodes, consolider les standards opérationnels, professionnaliser la préparation des chantiers et améliorer la maîtrise de l'exécution.

Elle s'appuie également sur une culture d'innovation, portée collectivement au sein du Groupe, notamment à travers la démarche We Next. Celle-ci repose sur quatre axes structurants :

- **Le challenge environnemental**, visant à réduire l'empreinte des activités et à développer des solutions plus sobres.
- **L'industrialisation**, favorisant l'amélioration des méthodes et la standardisation de nouveaux procédés techniques.
- **Le capital humain**, à travers l'évolution des compétences et des conditions de travail au service des hommes et des nouveaux métiers.
- **L'avènement de la donnée**, permettant de renforcer le pilotage des projets et l'analyse des performances.

L'innovation est ainsi appréhendée comme un levier transversal de transformation du modèle d'affaires, associant dimensions organisationnelles, techniques, environnementales et humaines.

Pour conduire cette dynamique, le Groupe s'appuie sur un Comité Opérationnel Innovation (COI), chargé de stimuler les initiatives, d'accompagner les projets et de favoriser le partage et le déploiement des solutions les plus pertinentes au service de la performance collective.



### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le groupe a structuré une gouvernance dédiée à l'IA pour piloter son déploiement et répondre aux enjeux stratégiques, techniques, réglementaires et éthiques posés par l'IA.

L'ambition, la feuille de route et les arbitrages stratégiques sont établis par le Comité de Direction générale.

Le Comité Stratégique IA structure la feuille de route des cas d'usage et pilote son exécution.

Le Comité Technique Data et IA définit les processus techniques et supervise le socle technique, les outils et l'automatisation des processus.

Le Comité de Sécurité Data et IA, Éthique, Conformité a en charge la veille réglementaire et le suivi spécifique des projets à haut risque.

Les cas d'usage sont organisés autour des 4 clés de performance de nos fondamentaux : Commerce, Finance, RH et Réalisation selon notre démarche d'innovation Now, New, Next.

On y retrouve des exemples de cas d'usage en cours (Now), à venir prochainement (New) ou nous projettent dans des perspectives plus lointaines (Next). Parce que l'IA concerne l'ensemble de nos métiers, nous lançons un programme d'acculturation pour accompagner toutes les équipes.

### We Next, une dynamique collective d'innovation



La démarche We Next structure l'innovation du Groupe en soutenant le développement et l'expérimentation de solutions utiles aux opérations.

Depuis 5 ans, elle s'est traduite par 47 projets financés, 87 projets valorisés au titre du CIR, et 37 128 heures de R&D reconnues.

Parmi les avancées notables, le Groupe poursuit son travail sur la combinaison des technologies de CAD.42 et Nélia pour renforcer la prévention des risques sur les chantiers. Les images captées en continu par les systèmes de CAD.42, notamment

via la grue connectée, fournissent une vision précise et actualisée du chantier. Ces données sont ensuite analysées par l'IA de Nélia, capable d'identifier différents types de situations dangereuses à partir de photos ou vidéos, avant validation par des experts HSE. En réunissant collecte d'images et analyse automatisée, ce dispositif offre une détection plus rapide et plus fiable des risques, directement exploitable par les équipes terrain.

■ **Cadre stratégique et engagements en matière de durabilité**

La politique RSE s'organise ainsi autour de quatre piliers :

**ACCÉLÉRER LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE**

- ✓ **Décarboner** nos activités
- ✓ **Préserver les ressources** en déployant l'économie circulaire
- ✓ **Protéger les écosystèmes** et la biodiversité
- ✓ **Maîtriser l'eau** pour renforcer la résilience

**VALORISER NOTRE CAPITAL HUMAIN**

- ✓ **Fédérer** autour d'une culture commune de santé-sécurité
- ✓ **Garantir l'égalité des chances** et faire progresser la mixité
- ✓ **Développer les compétences** et accompagner chaque parcours



**S'ENGAGER LOCALEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LA SOCIÉTÉ**

- ✓ **Créer de la valeur** en soutenant le tissu économique local
- ✓ **Assurer des chantiers respectueux** du cadre de vie et en dialogue avec les riverains
- ✓ **Contribuer au bien commun** via la Fondation Spie batignolles

**S'APPUYER SUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE**

- ✓ **Préserver notre indépendance stratégique** grâce à l'actionnariat salarié
- ✓ **Adopter une éthique exemplaire** et une analyse rigoureuse des risques
- ✓ **Déployer des achats responsables** et renforcer les relations partenariales

■ **Une stratégie inscrite dans des référentiels reconnus**

La stratégie du Groupe s'inscrit dans des **cadres et initiatives reconnus** au niveau national et international :

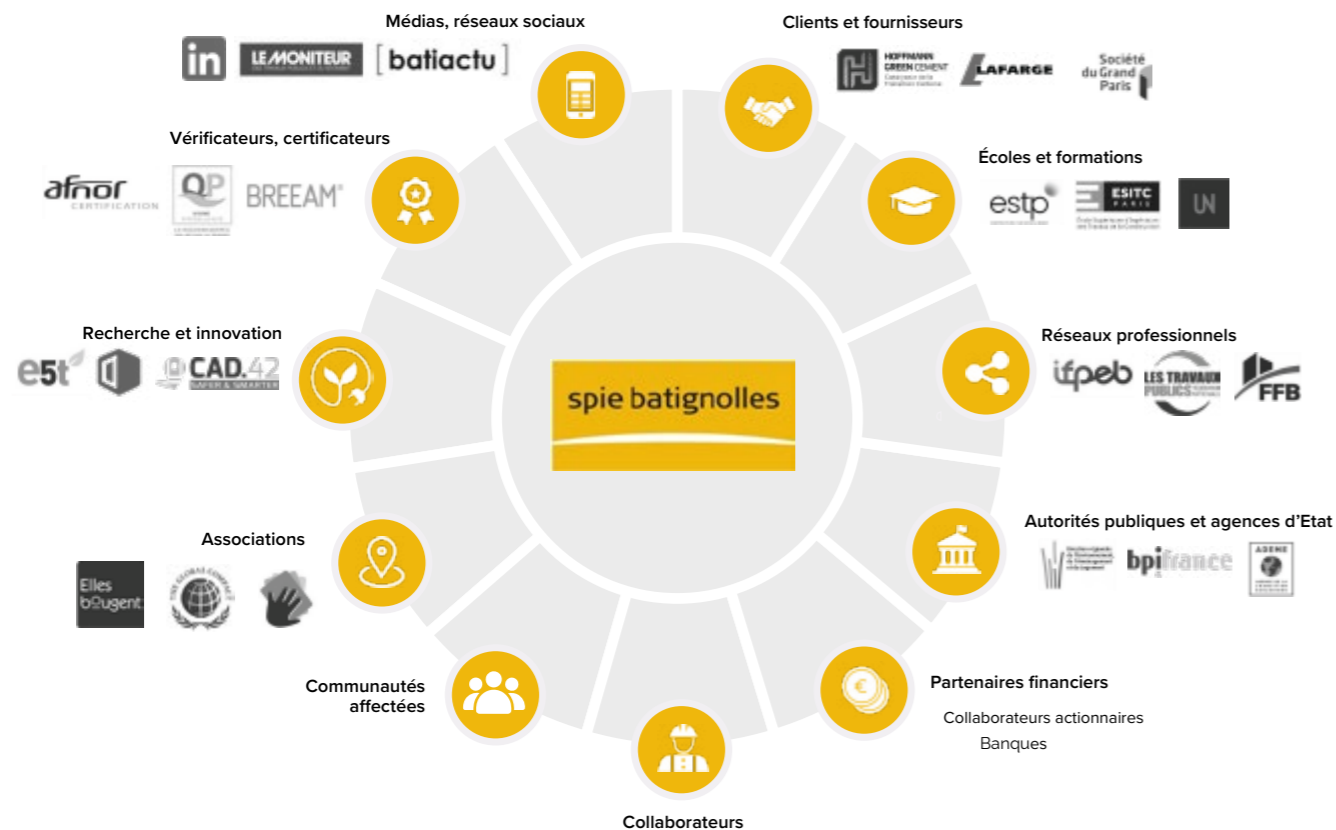
| INITIATIVE  | DESCRIPTION  | RENOVI RAPPORT EXTRA-FINANCIER |
|---|--|--------------------------------|
| <b>Global Compact des Nations Unies</b>                     | Initiative de l'ONU encourageant les entreprises à adopter des pratiques responsables en matière de droits de l'homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. | Transverse                     |
| <b>EcoVadis</b>   | Plateforme d'évaluation de la performance environnementale, sociale et éthique des entreprises, fournissant des notations.   | Transverse                     |
| <b>Science Based Targets (SBTi)</b>                         | Initiative aidant les entreprises à fixer des objectifs de réduction des émissions de GES alignés sur les objectifs de l'Accord de Paris.  | E1                             |
| <b>EcoWatt</b>  | Dispositif citoyen informant en temps réel sur le niveau de consommation électrique et incitant à réduire sa consommation lors des périodes de forte demande.                        | E1                             |
| <b>Entreprise engagée pour la nature</b>                    | Programme encourageant les entreprises à mettre en œuvre des actions concrètes en faveur de la biodiversité.   | E4                             |
| <b>Hub Prescripteur Bas Carbone</b>                         | Plateforme facilitant l'identification et la promotion de solutions bas carbone pour les acteurs de la construction et de l'aménagement.   | E1                             |
| <b>Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables</b> | Engagement à établir des relations durables et responsables avec les fournisseurs, intégrant des critères environnementaux et sociaux dans les achats.                               | G1                             |

Spie batignolles inscrit par ailleurs son action dans le cadre des **Objectifs de Développement Durable (ODD)** des Nations Unies.

| ESRS   | CORRESPONDANCE ODD |
|--|--------------------|
| <b>ESRS E1 – Changement climatique</b>                             |                    |
| <b>ESRS E2 – Pollution</b>   |                    |
| <b>ESRS E3 – Ressources hydriques et marines</b>                   |                    |
| <b>ESRS E4 – Biodiversité et écosystèmes</b>                       |                    |
| <b>ESRS E5 – Utilisation des ressources et économie circulaire</b> |                    |
| <b>ESRS S1 – Personnel de l'entreprise</b>                         |                    |
| <b>ESRS S3 – Communautés affectées</b>                             |                    |
| <b>ESRS S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux</b>              |                    |
| <b>ESRS G1 – Conduite des affaires</b>                             |                    |

## INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES PARTIES PRENANTES (SBM-2)

Le dialogue avec les parties prenantes fait partie du fonctionnement courant du Groupe. Il s'exerce au niveau des chantiers, des directions métiers et des instances sociales. Les principaux enjeux issus de ces échanges sont consolidés dans le cadre de l'analyse de double matérialité et présentés au Comité exécutif.



## INTERACTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS AVEC LA STRATÉGIE ET LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET EFFETS FINANCIERS ASSOCIÉS (IRO-1)

Les enjeux matériels identifiés par le Groupe découlent directement de la nature de ses activités : **opérations intensives en matériaux et en énergie, chantiers de terrain mobilisant des équipes nombreuses, dépendance à une chaîne d'approvisionnement étendue.** La montée des exigences environnementales et techniques influence les conditions de réponse aux **appels d'offres, les choix de matériaux, les méthodes constructives et l'organisation des projets.** Ces évolutions se traduisent par des **arbitrages opérationnels et économiques.**

Elles impliquent notamment :

- Des **investissements** progressifs dans **l'innovation, la digitalisation et l'industrialisation des procédés.**
- **L'adaptation des équipements et des outils de production.**
- La formulation d'une **feuille de route IA** à horizon 2030.
- Un renforcement des **dispositifs de formation, de prévention et de pilotage des performances.**

Le **plan stratégique** du Groupe, « **Engagés 2032** » formalise cette trajectoire. Il vise à intégrer ces **évolutions** dans la croissance du Groupe, en conciliant performance opérationnelle, maîtrise des risques et transformation progressive des métiers.

# 4-GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

## DESCRIPTION DU PROCESSUS D'IDENTIFICATION ET D'ÉVALUATION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS MATÉRIELS (IRO-1)

En 2024, Spie batignolles a formalisé son analyse de **double matérialité** afin d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les **impacts, risques et opportunités (IRO)** liés à ses activités et à sa chaîne de valeur.

La démarche a été conduite conformément aux exigences du référentiel **ESRS**, notamment telles que définies par « **ESRS 1 – Exigences générales** ».

Le processus a été piloté par la Direction Performance des Achats, RSE, Plan Carbone et IA, avec la participation des directions opérationnelles des branches et des fonctions support. Un appui externe a accompagné la structuration méthodologique et la consolidation des travaux.

L'analyse a fait l'objet d'une première formalisation complète en 2024 et a été **actualisée en 2025** afin d'intégrer l'évolution des activités du Groupe et du contexte réglementaire.

### 1. Identification des thématiques et déclinaison en impacts, risques et opportunités

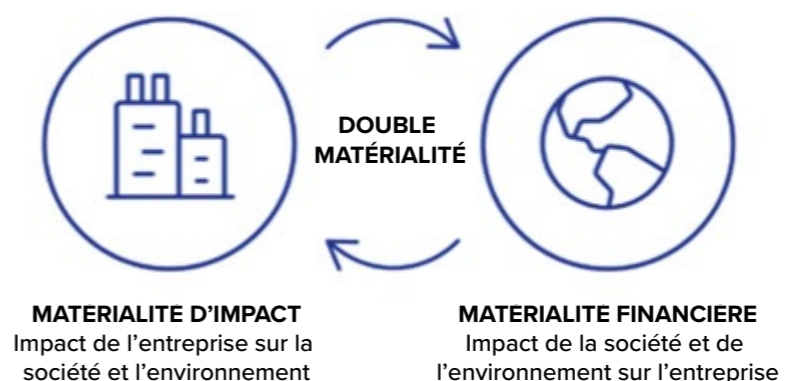
L'identification des enjeux de durabilité s'est appuyée sur :

- La liste des thématiques prévues par le cadre **ESRS**, utilisée comme base d'analyse.
- L'examen des spécificités du modèle d'affaires du Groupe.
- L'analyse des principales **dépendances** et relations d'affaires, en amont et en aval de la chaîne de valeur.
- Les exigences réglementaires applicables.
- L'évolution des attentes des clients, partenaires financiers et autres parties prenantes.
- Les retours issus des directions métiers.

Chaque thématique a été **déclinée en impacts potentiels (positifs et négatifs) ainsi qu'en risques et opportunités.**

### 2. Évaluation selon le principe de double matérialité

Les impacts, risques et opportunités identifiés ont été ensuite évalués selon les deux dimensions constitutives de la **double matérialité**.



**Matérialité d'impact**

La matérialité d'impact vise à apprécier les **impacts positifs et négatifs** des activités du Groupe sur l'environnement et la société. Lorsque pertinent, l'analyse intègre les activités propres du Groupe ainsi que les principales composantes de sa chaîne de valeur.

Son évaluation repose sur :

- L'ampleur du changement induit.
- L'étendue des populations, territoires ou écosystèmes concernés.

- Le caractère **remédiable** ou non des impacts négatifs.
- La **probabilité d'occurrence**.

**Matérialité financière**

La matérialité financière vise à apprécier dans quelle mesure les **risques et opportunités** peuvent affecter la **performance**, la **situation financière** ou les **perspectives** du Groupe.

Son évaluation repose sur :

- L'ampleur **potentielle des effets économiques**.
- La **probabilité de survenance**.
- L'**horizon temporel** concerné (court, moyen ou long terme).

**3. Hiérarchisation et détermination des enjeux matériels**

À l'issue de cette double évaluation, chaque enjeu a été positionné selon son niveau de **criticité**.

Un **seuil de matérialité**, formalisé dans le cadre de l'analyse, a été appliqué afin d'identifier les enjeux considérés comme **matériels**.

Les résultats ont été consolidés puis présentés aux instances de direction compétentes pour **validation**.

Les enjeux retenus constituent la base des informations publiées dans le présent rapport.

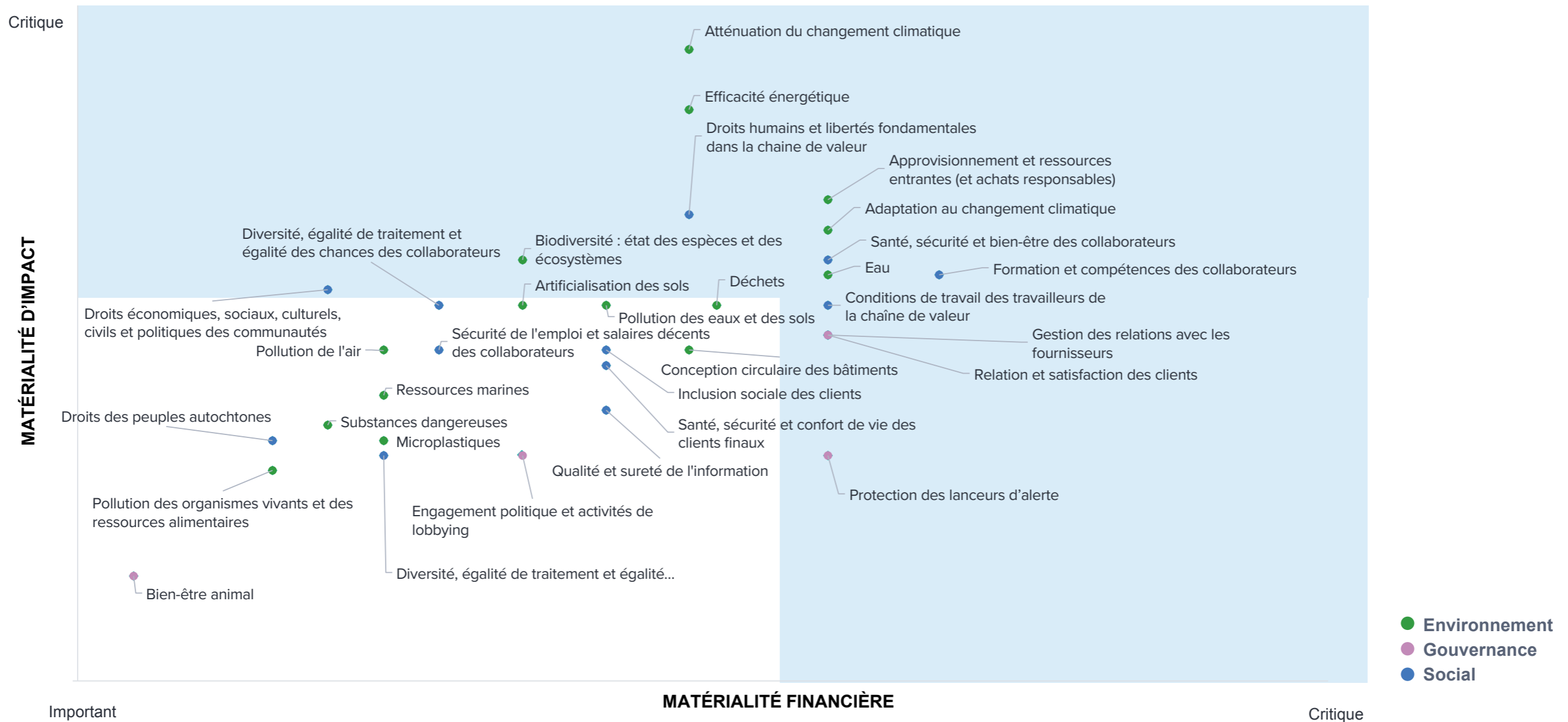
**4. Actualisation**

L'analyse de double matérialité a fait l'objet d'une revue afin d'intégrer l'évolution des activités du Groupe, les évolutions réglementaires ainsi que les retours issus du dialogue avec les parties prenantes. Ont ainsi été ajoutés les IRO relatifs à l'évolution des exigences bas carbone, au risque de non-conformité environnementale lié aux substances réglementées et aux ICPE, à la création de valeur via l'économie circulaire, ainsi qu'au non-respect des délais de paiement fournisseurs.

À l'inverse, les IRO relatifs à la perturbation de l'accès à l'eau, à la perturbation de l'accès aux matières premières, à la défaillance des mécanismes de protection des lanceurs d'alerte et au non-respect des critères ESG pouvant conduire à une exclusion des marchés ne sont plus retenus comme matériels à l'issue de cette revue.

**RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS (IRO-2)**

**MATRICE DE MATÉRIALITÉ DES ENJEUX ESG**



# INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES



|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| <b>1-CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>     | <b>28</b> |
| <b>2-POLLUTION</b>                 | <b>43</b> |
| <b>3-EAU ET RESSOURCES MARINES</b> | <b>49</b> |
| <b>4-BIODIVERSITÉ</b>              | <b>53</b> |
| <b>5-ÉCONOMIE CIRCULAIRE</b>       | <b>60</b> |
| <b>6-TAXONOMIE</b>                 | <b>65</b> |

# 1-CHANGEMENT CLIMATIQUE (ESRS E1)

## IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités matériels** identifiés dans le cadre de l'**analyse de double matérialité** pour la thématique « **Changement climatique** ».

| Nature de l'IRO | Description   | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |      | Horizon temporel |             |            |
|-----------------|---|---|--------------------|------|------------------|-------------|------------|
|                 |   | Amont                                   | Opérations propres | Aval | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| Impact négatif  | <b>Émissions de gaz à effet de serre</b><br>Les activités de Spie batignolles (chantier, engins, matériaux, logistique) et celles de sa chaîne de valeur contribuent au changement climatique.  | ●                                       | ●                  | ●    | ●                | ●           | ●          |
|                 | <b>Consommation d'énergies fossiles</b><br>L'utilisation de ressources énergétiques non renouvelables accélère leur épuisement et augmente l'exposition aux tensions d'approvisionnement.   | ●                                       | ●                  | ●    | ●                | ●           | ●          |
| Impact positif  | <b>Protection et résilience des territoires</b><br>Construction d'ouvrages (digues, ouvrages hydrauliques, renaturation, protection contre crues) contribuant à réduire la vulnérabilité climatique des territoires.  |   |                    | ●    |                  | ●           | ●          |
|                 | <b>Constructions et rénovations peu énergivores</b><br>Conception et réalisation de bâtiments et ouvrages sobres, participant à la transition énergétique.  |   | ●                  |      | ●                | ●           | ●          |
| Risque          | <b>Exposition aux aléas climatiques</b><br>Les chantiers sont vulnérables aux canicules, intempéries, fortes pluies, vents et aux phénomènes de retrait-gonflement des sols, pouvant générer retards, surcoûts ou adaptations opérationnelles.  |   | ●                  |      | ●                | ●           | ●          |
|                 | <b>Évolution des exigences bas carbone et disponibilité des matériaux</b><br>Les évolutions réglementaires, les tensions sur les filières matériaux bas carbone, et l'évolution des attentes des donneurs d'ordre peuvent entraîner des surcoûts temporaires, des contraintes techniques ou des adaptations du modèle d'affaires. | ●                                       | ●                  | ●    | ●                | ●           | ●          |



## 1.1 STRATÉGIE

### PLAN DE TRANSITION POUR L'ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (E1-1)

Spie batignolles a engagé une démarche de décarbonation visant à rendre **son modèle d'affaires compatible avec la trajectoire 1,5 °C** et les objectifs de **neutralité climatique 2050** de l'Union européenne.

Le plan de transition de Spie batignolles, incarné par le **plan Accel'R**, organise l'ensemble des **leviers opérationnels, techniques et organisationnels** mobilisés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du Groupe sur l'ensemble des scopes.



Le plan de transition est piloté par la **Direction de la Performance Achats, de la RSE, du Plan Carbone et IA**, sous la supervision du **Comité de Direction Générale**. Les plans de décarbonation propres à chaque branche sont élaborés par leurs directions, validés dans les **comités de direction des branches**, puis consolidés au niveau Groupe.

En complément, un **Comité de décarbonation Groupe** réunit régulièrement les **coordonnateurs décarbonation de chacune des sept branches** (Construction, Génie civil & Fondations, Travaux publics, Energie, Paysage, Immobilier et ETPO). Ce dispositif permet d'assurer l'alignement des trajectoires, la diffusion de pratiques communes et le partage des innovations.

Le Groupe mobilise également ses parties prenantes externes en participant activement aux initiatives sectorielles telles que le **Hub des prescripteurs bas carbone** ou les travaux techniques des fédérations professionnelles (FNTP, EGF, FFB, IMGC), afin de contribuer à l'**évolution des normes** et à la **structuration des filières bas carbone**.



### Cibles de réduction des émissions de GES

En 2025, l'objectif de -26% du Groupe a été validé par la Science Based Targets initiative (SBTi), confirmant l'alignement de la trajectoire avec les exigences de l'Accord de Paris :

- **Scopes 1 & 2 : -42 % d'ici 2030** (année de référence : 2021), trajectoire 1,5 °C.
- **Scope 3 : -25 % d'ici 2030** (année de référence : 2021), trajectoire « well below 2 °C ».

Au-delà de 2030, le Groupe s'inscrit dans une trajectoire de neutralité carbone en 2050, mobilisant l'ensemble de sa chaîne de valeur et privilégiant la réduction directe plutôt que la compensation.

### Leviers de décarbonation

Le plan Accel'R s'articule autour de trois familles de leviers couvrant les principaux postes d'émissions :

- 1. Préserver les ressources :** sobriété matière et énergie, efficacité énergétique, écoconception et économie circulaire.
- 2. Décarboner les matériaux :** montée en puissance des bétons et ciments bas carbone, recours à des aciers recyclés et de proximité, intégration croissante de matériaux biosourcés. Le Groupe vise notamment **37 % de béton bas carbone en 2030**.
- 3. Décarboner les mobilités :** évolution des motorisations, optimisation logistique, développement des mobilités alternatives, télématique et écoconduite. Le déploiement progressif de véhicules à faibles émissions, l'intégration d'**infrastructures de recharge** et l'utilisation d'outils comme **Carboparc** pour le suivi des engins contribuent à structurer cette dynamique.

Ces leviers s'appuient sur un **travail renforcé avec la chaîne de valeur**, en particulier sur les filières béton, acier, enrobés et logistique, dont dépend une part majeure du Scope 3.

Les **ressources** associées à la mise en œuvre de ces leviers sont en cours de consolidation et feront l'objet d'un suivi dédié dans les prochaines années. **Aucun investissement** n'a été réalisé en 2025 dans les activités liées au **charbon**, au **pétrole** ou au **gaz**.

### Dépendances et contraintes

La mise en œuvre du plan de transition dépend de plusieurs facteurs structurants pour le secteur du BTP :

- **Disponibilité des matériaux bas carbone** (bétons bas carbone, aciers recyclés, biosourcés) et maturité des filières de réemploi.
- **Maturité technologique** des motorisations alternatives et des procédés industriels (enrobés tièdes, production bas carbone, solutions d'efficacité énergétique).
- **Exigences réglementaires** (RE2020, Taxonomie UE, REP Bâtiment, exigences carbone dans les marchés).
- **Compétences internes** : montée en compétences, transformation des pratiques métiers, outillage de mesure et pilotage (Nooco, SEVE TP, Sb365).

Le Groupe identifie également des **émissions « verrouillées » à court terme**, liées au parc thermique en service, aux procédés constructifs conventionnels encore dominants, ainsi qu'à la disponibilité limitée de certaines alternatives bas carbone à grande échelle.

Ces verrous sont progressivement levés via le renouvellement des équipements, l'industrialisation des variantes bas carbone et l'évolution des prescriptions techniques.

## IDENTIFICATION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET ANALYSE DE SCÉNARIOS (E1-2)

Spie batignolles consolide progressivement son analyse des risques et opportunités liés au climat, en cohérence avec l'évolution de son modèle d'affaires et les transformations du secteur de la construction.

Cette évaluation s'appuie aujourd'hui sur les **travaux menés dans le cadre de l'analyse de double matérialité**. Le Groupe n'a pas encore formalisé une analyse de scénarios climatiques complète. Cette étape viendra compléter la démarche climat dans les prochaines années.

### Risques physiques

Les risques physiques identifiés concernent principalement les **chantiers**, les **approvisionnements** et certaines opérations de **maintenance**, fortement exposés aux aléas météorologiques. Cette exposition est appelée à s'intensifier à moyen et long terme, en cohérence avec les tendances observées.

| RISQUES PHYSIQUES                            | EFFETS POTENTIELS  |
|--|--|
| Vagues de chaleur                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Perturbations d'exécution (ralentissement, contraintes horaires, baisse de productivité).</li> <li>● Risques sur la santé des travailleurs (contraintes thermiques), nécessitant des adaptations organisationnelles.</li> <li>● Limitations d'usage de certains matériaux (bétons, enrobés).</li> </ul> |
| Pluies intenses, inondations, ruissellements | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Arrêts temporaires de chantier.</li> <li>● Saturation ou indisponibilité des accès.</li> <li>● Risques accrus sur les terrassements, fondations, infrastructures linéaires et ouvrages hydrauliques.</li> </ul>   |
| Vents forts                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Difficultés opérationnelles (levage, grues, manutention).</li> <li>● Décalages de phases critiques nécessitant des replanifications.</li> </ul>   |
| Sécheresse et retrait-gonflement des sols    | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Risques structurels sur certains ouvrages ou fondations.</li> <li>● Tensions sur les ressources hydriques pour des usages temporaires.</li> </ul>   |

### Risques de transition

Les risques de transition identifiés portent sur la **dynamique réglementaire**, les **filières** et les **modèles d'affaires** associés à la décarbonation du secteur.

| RISQUES DE TRANSITION                           | EFFETS POTENTIELS   |
|---|---|
| Réglementation et normes environnementales      | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Coûts de mise en conformité.</li> <li>● Complexification technique des offres.</li> <li>● Risques de perte d'opportunités commerciales en cas de non-alignement.</li> </ul>  |
| Disponibilité et coût des matériaux bas carbone | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Tensions sur les approvisionnements en ciments alternatifs, aciers bas carbone, matériaux biosourcés.</li> <li>● Volatilité des prix et dépendances aux filières émergentes.</li> <li>● Allongements potentiels des délais.</li> </ul> |
| Transition des mobilités et motorisations       | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Disponibilité des engins et flottes alternatives.</li> <li>● Contraintes d'exploitation (autonomie, recharge, adaptation des sites).</li> <li>● Risque de surcoût en phase de transition.</li> </ul>                                   |
| Attentes croissantes des donneurs d'ordre       | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Pressions concurrentielles liées aux performances environnementales.</li> <li>● Nécessité d'expertise accrue pour concevoir ou proposer des variantes techniques bas carbone.</li> </ul>   |

### ■ Opportunités de transition

Les évolutions climatiques, réglementaires et de marché génèrent également des opportunités pour Spie batignolles, en particulier dans les domaines où le Groupe dispose déjà de compétences reconnues.

| OPPORTUNITÉS DE TRANSITION                     | EFFETS POTENTIELS  |
|--|--|
| Adaptation des territoires et gestion de l'eau | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Besoin croissant d'ouvrages de protection, de régulation hydraulique et de renaturation.</li> <li>● Mise en valeur des expertises historiques du Groupe sur l'hydraulique, les aménagements résilients et la gestion des milieux naturels.</li> </ul> |
| Développement des solutions bas carbone        | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Demande accrue pour des variantes techniques sobres (optimisation, écoconception).</li> <li>● Positionnement renforcé sur les projets intégrant le carbone comme critère de performance.</li> </ul>   |
| Évolution des matériaux et des filières        | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Apparition d'alternatives plus accessibles (bétons bas carbone, aciers décarbonés, biosourcés).</li> <li>● Possibilité de structurer des partenariats et d'être identifié parmi les acteurs moteurs de leur diffusion.</li> </ul>                     |
| Réemploi et économie circulaire                | <ul style="list-style-type: none"> <li>● Accélération du réemploi sur chantiers et valorisation des pratiques circulaires.</li> <li>● Réduction des volumes de matériaux neufs et différenciation technique dans les offres.</li> </ul>  |

### RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (E1-3)

La **diversité des métiers**, la présence multisites et les **compétences historiques du Groupe** constituent des atouts qui renforcent la **capacité d'adaptation** à court et moyen terme.

Ces expertises, aujourd'hui mobilisées dans des projets de restauration écologique, de protection hydraulique et de gestion des milieux naturels, répondent déjà à des besoins croissants observés sur le marché. L'expérience acquise dans la **renovation énergétique à grande échelle** (notamment dans le cadre d'opérations EnergieSprong) illustre également la capacité du Groupe à **adapter rapidement ses modes**

**opérateurs** et à intégrer des exigences environnementales renforcées dans des contextes complexes. Ces projets démontrent une aptitude éprouvée à industrialiser des solutions nouvelles dans des délais courts.

Bien que, à ce stade, Spie batignolles ne dispose pas d'une analyse formalisée de la résilience de son modèle d'affaires face au changement climatique, les travaux menés dans le cadre de l'analyse de double matérialité permettent toutefois de dégager **une première appréciation des leviers d'adaptation dont dispose le Groupe.**



### TYPES DE RISQUES

| RISQUES PHYSIQUES |  |             |   | RISQUES DE TRANSITION                      |   |   |   |
|-------------------|--|-------------|---|--|---|---|---|
| Vagues de chaleur | Pluies intenses, inondations, ruissellements | Vents forts | Sécheresse et retrait-gonflement des sols | Réglementation et normes environnementales | Disponibilité et coût des matériaux bas carbone | Transition des mobilités et motorisations | Attentes croissantes des donneurs d'ordre |

### EFFETS / INCIDENTS POSSIBLES

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>Perturbations des chantiers</b><br>Retards d'exécution, replanification, ajustements des séquences | <b>Risques de non-qualité</b><br>Conditions de réalisation dégradées, reprises ponctuelles | <b>Impacts économiques / réglementaires</b><br>Variations de coûts, ajustements techniques, exigences de conformité, compétitivité bas carbone |
|---|--|--|

### LEVIERS D'ADAPTATION

|  |  |
|--|--|
| <b>Diversité des métiers et ancrage territorial</b><br>La variété des activités du Groupe (construction, génie civil, aménagement paysager, hydraulique) contribue à lisser l'exposition aux risques, qui ne touchent pas tous les métiers, projets et territoires avec la même intensité. | <b>Expertises d'adaptation (eau, nature, ouvrages protecteurs)</b><br>Les compétences développées en gestion de l'eau, renaturation, restauration écologique et ouvrages de protection fournissent déjà des réponses concrètes aux besoins d'adaptation des territoires. Ces activités renforcent le positionnement du Groupe dans un contexte où la demande de solutions de résilience progresse. |
| <b>Agilité opérationnelle</b><br>L'expérience accumulée sur les chantiers permet aux équipes d'ajuster les cadences, de réorganiser les séquences ou d'adapter les mesures de prévention face aux aléas. Cette agilité s'appuie sur une culture de terrain forgée par les métiers.         | <b>Montée en compétences</b><br>Les programmes de formation interne sur les enjeux environnementaux, les matériaux bas carbone ou l'efficacité énergétique facilitent l'intégration progressive des évolutions techniques et réglementaires.   |

## 1.2 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### POLITIQUES LIÉES A L'ATTÉNUATION ET A L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (E1-4)

Spie batignolles s'appuie sur un ensemble de **politiques** destinées à encadrer sa contribution à la lutte contre le changement climatique et à intégrer les enjeux climatiques dans l'ensemble de ses activités. Ces politiques définissent un **cadre commun** appliqué à toutes les entités du Groupe.

Ces politiques sont pilotées par la **Direction de la Performance des Achats, RSE, Plan Carbone et IA**, sous la supervision du **Comité de Direction Générale**.

### Politique d'atténuation du changement climatique

La politique d'atténuation formalise la trajectoire bas carbone du Groupe et s'inscrit dans le cadre des objectifs validés par la **Science Based Targets initiative (SBTi) en 2025**. Elle vise à :

- **Réduire durablement les émissions de GES** sur l'ensemble des scopes.
- **Intégrer les impacts carbone** dans les choix techniques, la conception des projets et les arbitrages d'exploitation.
- **Renforcer la contribution du Groupe à la transition vers une économie bas carbone**, notamment via le déploiement des leviers du plan Accel'R (sobriété, matériaux bas carbone, mobilités décarbonées).

Cette politique structure la conception et la mise en œuvre des plans de décarbonation au niveau des branches, validés dans chaque comité de direction en 2025.

### Politique d'adaptation au changement climatique

La politique d'adaptation du Groupe vise à **réduire la vulnérabilité** des activités, des ouvrages et des territoires aux effets du changement climatique. Elle repose sur trois principes :

- **Identifier** les expositions climatiques associées aux zones d'intervention et aux typologies d'ouvrages.
- **Intégrer** les enjeux d'adaptation dans la conception et la préparation des projets.
- **Mobiliser** les expertises du Groupe en matière de gestion de l'eau, de renaturation, de génie écologique et d'ouvrages de protection.

### Politique énergétique

La politique énergétique du Groupe vise à optimiser la consommation d'énergie dans l'ensemble de ses activités et à contribuer à la performance énergétique de ses projets. Elle s'appuie notamment sur :

- La mise en œuvre des exigences **RE2020** pour les nouvelles constructions.
- La **Loi 2023 sur l'accélération des énergies renouvelables**.
- L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments du Groupe et de ceux occupés en tant que locataire (isolation, ventilation, chauffage).

Elle couvre à la fois les opérations internes et les activités de construction, avec pour objectif de **réduire les besoins énergétiques dès la conception** et de généraliser des pratiques sobres (suivi énergétique, consommations maîtrisées, bases vie performantes). Des dispositifs collectifs (contrat d'électricité d'origine renouvelable, engagements **Ecowatt**) complètent cette politique.

### Politique de montée en compétences climatiques

La montée en compétences constitue un levier essentiel pour la réussite du plan climat. La politique dédiée vise à :

- Développer la **sensibilisation** de l'ensemble des collaborateurs (dont la Fresque du Climat et la Climate School).
- Intégrer progressivement des **compétences bas carbone** et environnementales dans les métiers et filières.
- Proposer des **parcours de formation** adaptés aux enjeux environnementaux, aux évolutions réglementaires et à la transition des pratiques métiers.

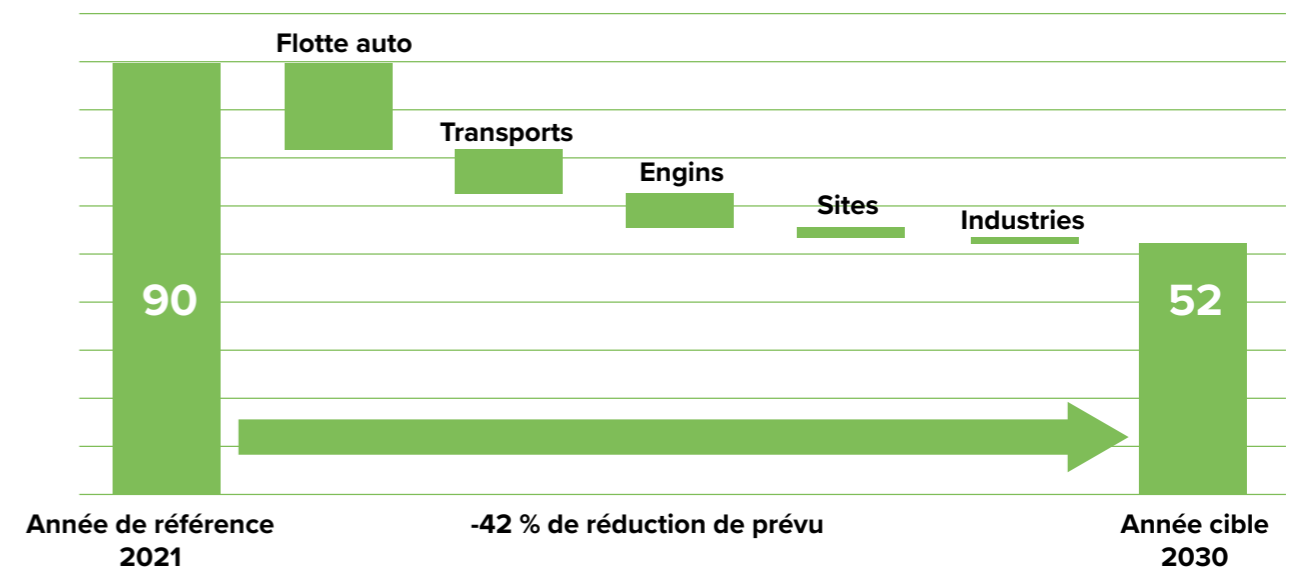
Cette politique s'inscrit dans la dynamique globale d'acculturation environnementale déjà engagée au sein du Groupe.

## ACTIONS ET RESSOURCES LIÉES A L'ATTÉNUATION ET À L'ADAPTATION (E1-5)

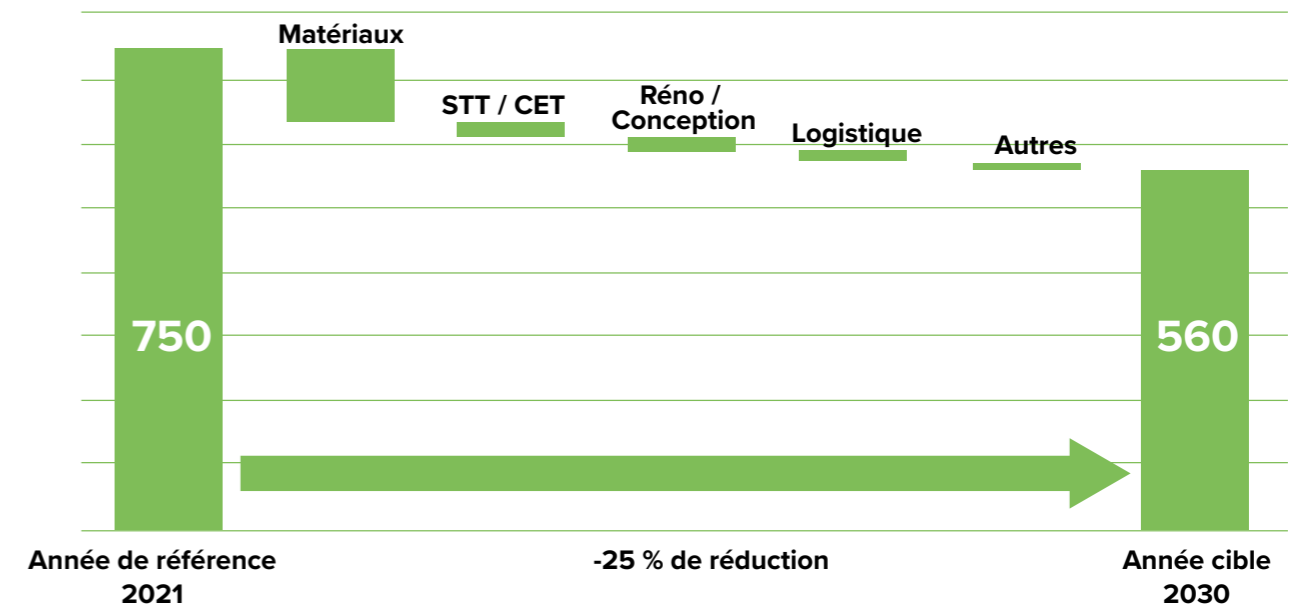
### Synthèse des principaux leviers de réduction

Les leviers de réduction engagés dans le cadre du plan de transition s'organisent autour de deux périmètres : les **émissions directes (Scopes 1 et 2)** et les **émissions indirectes significatives (Scope 3)**. Les graphiques ci-dessous en donnent une lecture d'ensemble, avant le détail des actions mises en œuvre en 2025.

Prévision de réduction d'émissions de gaz à effet de serre - scope 1 + 2 (en kt Co<sub>2</sub>)



Prévision de réduction d'émissions de gaz à effet de serre - scope 3 (en kt Co<sub>2</sub>)





BFV architectes

### RÉSIDENCE ALKIMIA (35) : NOUVELLE RÉSIDENCE DURABLE AU CŒUR DE L'ÉCOQUARTIER DE LA COURROUZE À RENNES

Pensé dès l'origine comme un laboratoire urbain au cœur de l'écoquartier rennais de la Courrouze, le projet Alkimia développé par Spie batignolles immobilier ose une combinaison d'engagements rarement réunis à cette échelle : **certification NF Habitat HQE 9★, label bâtiment bas carbone (niveau 2), isolant biosourcé dans murs à ossature bois, réemploi, label Biodivercity.**

Plus qu'un chantier, Alkimia est une démonstration : la preuve qu'il est possible de construire autrement, en réduisant drastiquement le carbone dès la conception. L'innovation la plus emblématique ? Un **prototype de mur à ossature bois isolé avec de la paille hachée**, validé par une ATEx 2024, qui ouvre la voie à la massification de la filière paille sur des bâtiments de hauteur supérieur à 2 niveaux.

## 1.3 ACTIONS ENGAGÉES EN 2025

En 2025, Spie batignolles a poursuivi le **déploiement** de son **plan de transition** en mobilisant l'ensemble des équipes. L'année a été marquée par la diffusion renforcée des solutions bas carbone dans les projets, appuyée par des bonnes pratiques, des outils et une montée en compétences des collaborateurs. Voici un aperçu des **principales actions** menées en matière de **changement climatique** :

### RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

#### DÉCARBONATION DES RESSOURCES

##### — Le Groupe poursuit son partenariat stratégique avec Hoffmann Green Cement Technologies

afin d'intégrer des ciments sans clinker et réduire significativement l'empreinte carbone de ses ouvrages. Cet accord sécurise l'approvisionnement en ciment bas carbone sur plusieurs années, avec des volumes garantis jusqu'en 2027.

— Dans le secteur routier, Spie batignolles Travaux Publics déploie deux gammes internes de solutions bas carbone : Kanopée (un enrobé utilisant un liant biosourcé, permettant jusqu'à -45 % d'émissions, mobilisé dès 2025 sur deux chantiers

du réseau Vinci Autoroutes (A61) et TextuR (un béton compacté routier intégrant un taux élevé de granulats recyclés, offrant jusqu'à -65 % d'émissions, particulièrement adapté aux aménagements dédiés aux mobilités douces).

— La solution d'impression 3D béton emPrinte poursuit son déploiement et permet de réduire les déchets, les consommations de coffrage et les volumes de béton utilisés. Cette dynamique s'appuie également sur un partenariat stratégique avec Westinghouse, visant à industrialiser ces procédés pour les appliquer à des ouvrages présentant des exigences structurelles élevées.

#### DÉCARBONATION DE LA MOBILITÉ

— Le Groupe poursuit la transition de sa flotte en intégrant progressivement des véhicules à faibles émissions et des véhicules électriques. 21 % de la flotte est désormais composée de véhicules à faibles émissions, un niveau qui dépasse le seuil minimal de 20 % applicable depuis 2024 dans le cadre de la loi d'Orientation des Mobilités (LOM).

— La filiale Solev (Spie batignolles Paysage) franchit un cap supplémentaire avec une flotte entièrement électrique.

— Le Groupe soutient également l'usage de mobilités plus durables grâce au forfait mobilité durable et à l'installation d'infrastructures. 277 bornes de recharge fixes et mobile sont déployées aujourd'hui pour accompagner l'évolution des usages.



#### COLLABORATION AVEC LES FILIÈRES

— Le Groupe anime des démarches structurantes avec les parties prenantes (ex. Hub des prescripteurs bas-carbone, commissions techniques FNTP, EGF, FFB, IMGC) pour contribuer aux standards de filière et accélérer l'adoption des solutions bas carbone.

#### VALIDATION SBTI DES OBJECTIFS DE DÉCARBONATION



SCIENCE  
BASED  
TARGETS

— Le Groupe a fait valider ses objectifs de décarbonation par la Science Based Targets initiative (SBTi),

confirmant que sa trajectoire climatique est alignée avec les objectifs de l'Accord de Paris.

#### SENSIBILISATION ET FORMATION DES COLLABORATEURS

— Le Groupe a mis en place des actions de sensibilisation et de formation sur les risques climatiques et les écogestes, notamment via des formations à la Fresque du Climat. Depuis 2023, 1 858 collaborateurs ont été formés.

#### INTÉGRATION DU CARBONE DANS LES PHASES DE CONCEPTION

— Le Forum Impact Positif, organisé en 2025, a réuni plus de 450 collaborateurs et 40 fournisseurs partenaires. Il a permis de faire émerger un catalogue d'options bas carbone directement utilisables dans les réponses aux appels d'offres, facilitant leur intégration dès les phases amont.

— Les outils d'analyse carbone ont été renforcés afin de soutenir les équipes d'études dans la construction d'alternatives crédibles et dans la prise de décisions plus éclairées en matière d'optimisation environnementale.

— Spie batignolles intègre les exigences de performance environnementale dès la conception de ses ouvrages, notamment via l'usage des logiciels (Nooco, Seve TP) pour modéliser les variantes environnementales.



## ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### ADAPTATION DES CHANTIERS AUX CONDITIONS CLIMATIQUES

— Face à des phénomènes météorologiques désormais plus fréquents, le Groupe a renforcé ses mesures d'adaptation sur ses chantiers. En 2025, plusieurs pratiques ont été systématisées pour sécuriser l'exécution des travaux et limiter les interruptions : ajustement des horaires et séquençages en fonction des épisodes climatiques, mise en place de protections thermiques, création d'aménagements temporaires anti-ruissellement, et gestion optimisée des matériaux sensibles à la chaleur ou à l'humidité.

### CONTRIBUTION À LA RÉSILIENCE HYDRAULIQUE ET ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

— Le Groupe poursuit également son engagement en faveur de la résilience des milieux naturels et urbains grâce à des projets dédiés à la gestion de l'eau et à la restauration écologique.

Par exemple, le chantier de renaturation du Riou à Blagnac, emblématique en 2025, vise à améliorer la régulation hydraulique du cours d'eau et à contribuer au rafraîchissement urbain. D'autres interventions, comme les dispositifs de régulation hydraulique associés au déversoir sur l'Oise, participent à la gestion des crues et au renforcement de la résilience territoriale.

### AMÉLIORATION DE LA RÉSILIENCE DU BÂTI EXISTANT

— Spie batignolles renforce la capacité des ouvrages à faire face aux évolutions climatiques en mobilisant ses expertises de réhabilitation et de protection du bâti. Les interventions portent notamment sur la gestion des phénomènes de chaleur et d'humidité, la robustesse des enveloppes, la maîtrise du ruissellement et l'adaptation des matériaux et détails constructifs aux nouveaux régimes climatiques.



### PROJET REVE BORDEAUX (33) : LA PISTE CYCLABLE QUI RÉINVENTE LA MOBILITÉ BAS CARBONE

Le projet ReVe Bordeaux constitue une nouvelle section du Réseau Vélo Express réalisée pour Bordeaux Métropole. L'objectif est simple et concret : **sécuriser les trajets, réduire l'empreinte carbone et réutiliser l'existant** là où c'est possible. Sur cette portion livrée fin mai, les équipes de Spie batignolles travaux publics ont mis en œuvre un enrobé drainant gris clair, choisi pour limiter la surchauffe du revêtement en été et améliorer l'évacuation de l'eau de pluie.

La démarche a aussi intégré une logique d'économie circulaire : les **pavés présents sur site ont été récupérés puis réemployés** dans le nouvel aménagement au lieu d'être envoyés en benne. Ce choix permet de réduire à la fois les déchets et les besoins en matériaux neufs.



### DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE (38) : INSTALLATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE BORNES IRVE

Le Département de l'Isère a confié à Spie batignolles Energie un marché cadre de quatre ans pour équiper ses sites en **infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)**. À ce jour, 12 sites sont déjà installés, incluant maisons du département, centres d'entretien routier et centres médico sociaux. Les équipes ont assuré l'installation, la mise en service et les premières opérations de maintenance du réseau.

Ce déploiement a été l'occasion d'une **montée en compétences ciblée** : les techniciens ont suivi une **formation certifiante dédiée à l'IRVE**, indispensable pour garantir la sécurité des installations et la conformité réglementaire. Cette professionnalisation renforce l'autonomie des équipes sur les interventions et les dépannages.

## POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

### PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES PROJETS ET INNOVATIONS

— Le Groupe poursuit son engagement dans le programme **EnergieSprong France**, qui a permis la rénovation énergétique « zéro énergie » de 300 logements en 2025 en Pays de la Loire, avec une solution standardisée permettant de s'adapter à n'importe quelle géométrie de bâti (conception paramétrique, caissons préfabriqués manportables, kitting).

### PILOTAGE ET MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS OPÉRATIONNELLES

— Le déploiement du modèle de **Base Vie Accel'R**, combinant capteurs eau/énergie, alertes et tableaux de bord, a permis de réduire en moyenne de 30 % la consommation électrique par bungalow. Les solutions IoT développées par ITM+ renforcent le suivi des consommations sur les chantiers,

facilitent la détection des dérives et soutiennent l'implication des équipes grâce à des indicateurs partagés. En parallèle, des audits énergétiques sont réalisés sur les bâtiments du Groupe afin de prioriser les travaux d'amélioration (éclairage, chauffage/ventilation, isolation, pilotage des équipements) et d'optimiser leurs usages.

### SOBRIÉTÉ ET RÉDUCTION DE L'EMPREINTE NUMÉRIQUE

— La mise en place d'une **charte de sobriété numérique**, l'adhésion au dispositif Ecowatt et des actions de sensibilisation (dont un webinaire dédié au numérique responsable) contribuent à réduire l'empreinte énergétique liée aux équipements, au stockage et aux impressions. Ces mesures complètent les actions techniques pour renforcer l'exemplarité interne en matière de consommation d'énergie.



### LA BASSÉE (77) : CONSTRUCTION D'UNE STATION DE POMPAGE POUR FAIRE FACE AUX RISQUES DE CRUES DE LA SEINE

La station de pompage de La Bassée constitue l'un des ouvrages hydrauliques majeurs pilotés par Spie batignolles génie civil. Les travaux de métallerie serrurerie, réalisés par Spie batignolles Présance Île-de-France, se sont achevés fin 2024 et ont porté sur la fabrication et la pose de **structures métalliques, vêtues, portails motorisés et éléments de protection**. L'ensemble s'intègre dans un dispositif capable de **stocker jusqu'à 10 millions de m<sup>3</sup> d'eau**, destiné à limiter la hauteur des crues sur la Seine lors des épisodes de forte montée des niveaux.

La Bassée est le premier maillon d'un programme plus large, qui prévoit la construction de **neuf autres ouvrages du même type** sur le fleuve dans les prochaines années. Ce système doit permettre d'absorber une partie des volumes excédentaires en période de crue, en réduisant la pression sur les zones habitées et les infrastructures sensibles. L'ouvrage s'inscrit ainsi dans une stratégie régionale de **protection contre les inondations**, structurée, progressive et orientée vers une montée en capacité du territoire à gérer les événements hydrauliques extrêmes.

### Labeuvrière (62) : une nouvelle Unité de Valorisation Énergétique

La nouvelle Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Labeuvrière représente une avancée majeure pour le territoire : elle remplacera une installation devenue obsolète et intègre des technologies de pointe pour **réduire l'impact environnemental**. Le projet se distingue par une **conception optimisée**, incluant un **double système de filtration des fumées** et l'utilisation privilégiée de **matériaux locaux**, tout en limitant la consommation d'eau pendant les travaux.

Conçue pour traiter jusqu'à **100 000 tonnes de déchets ménagers par an**, l'UVE produira simultanément de la vapeur industrielle, de la chaleur pour le réseau urbain et de l'électricité injectée sur le réseau. Avec deux fours et deux chaudières de haute performance, elle contribuera durablement à la valorisation énergétique des déchets et à l'alimentation en énergie renouvelable du territoire.

## 1.4 INDICATEURS ET CIBLES

### OBJECTIFS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (E1-6)

#### ■ Objectifs

Les ambitions du Groupe s'appuient sur l'**année de référence 2021**, dont l'inventaire a été consolidé et révisé pour intégrer l'ensemble des activités et des facteurs d'émission représentatifs du secteur à date. Les cibles ont été validées en 2025 par la **Science Based Targets initiative (SBTi)** et sont exprimées en **réduction brute**, sans intégration de mécanismes de compensation ou d'absorption. Ces objectifs couvrent l'ensemble des filiales, avec des cibles à horizon 2030.

Ces objectifs couvrent les scopes 1, 2 et 3 des émissions de GES, avec des objectifs distincts par scope :

- **Réduction des émissions des scopes 1 & 2 : -42% d'ici 2030** (année de référence 2021), en ligne avec une trajectoire 1,5°C.
- **Réduction des émissions du scope 3 : -25% d'ici 2030**, (année de référence 2021), cohérence avec une trajectoire « well below 2°C ».

#### ■ Périmètre et principes méthodologiques

Les objectifs climatiques du Groupe couvrent l'**ensemble des émissions directes et indirectes** :

- Les **émissions liées aux chantiers, engins, usines d'enrobés, bâtiments et déplacements (scopes 1 et 2)**.
- Les **émissions significatives liées aux matériaux** (bétons, ciments, enrobés, aciers), **à la sous-traitance, à la logistique et à certaines opérations aval (scope 3)**.

### CONSOMMATION ET MIX ÉNERGETIQUE (E1-7)

#### ■ Consommation totale d'énergie

| Indicateur                       | 2025       | 2024      | 2023       |
|----------------------------------|------------|-----------|------------|
| Consommation d'électricité (MWh) | 44 186     | 22 496    | 20 441     |
| Consommation de GNR (litres)     | 7 571 130  | 6 975 087 | 6 591 965  |
| Consommation de gazole (litres)  | 10 872 433 | 9 614 281 | 10 296 230 |

### ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE BRUTES (SCOPES 1, 2 ET 3) (E1-8)

Cette section présente les **émissions de gaz à effet de serre** du Groupe, conformément à la structure des scopes 1, 2 et 3 définie par le **GHG Protocol**. Les émissions sont exprimées en **tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e)**.

#### ■ Scope 1 - Émissions directes

| Indicateur                   | 2025   | 2024   | 2023   |
|------------------------------|--------|--------|--------|
| Émissions directes (scope 1) | 60 658 | 68 564 | 58 374 |

#### ■ Scope 2 - Émissions indirectes liées à l'énergie

| Indicateur  | 2025  | 2024  | 2023  |
|---|-------|-------|-------|
| Émissions indirectes (scope 2) (méthode localisation) | 1 653 | 1 055 | 1 062 |
| Émissions indirectes (scope 2) (méthode market)       | NA    | NA    | NA    |

### ■ Scope 3 - Autres émissions

Les émissions du scope 3 sont présentées pour les **catégories significatives** identifiées.

| Catégorie significative du scope 3               | 2025    |
|--|---------|
| 1. Achats de biens et services                   | 496 262 |
| 2. Biens d'investissement                        | NA      |
| 3. Activités liées à l'énergie (hors scopes 1 2) | 13 711  |
| 4. Transport amont                               | 15 794  |
| 5. Déchets issus des opérations                  | 44 817  |
| 6. Voyages professionnels                        | 1 013   |
| 7. Déplacements domicile-travail travail         | 15 113  |
| 8. Actifs amont loués                            | 7 364   |
| 9. Transport aval                                | NA      |
| 10. Transformation des produits vendus           | NA      |
| 11. Utilisation des produits vendus              | 58 924  |
| 12. Fin de vie des produits vendus               | NA      |
| 13. Actifs aval loués                            | NA      |
| 14. Franchises                                   | NA      |
| 15. Investissements                              | NA      |

### ■ Total des émissions de GES : 715 368

| Indicateur   | 2025    |
|--|---------|
| Total émissions scopes 1 + 2 (méthode localisation)                | 62 311  |
| Total émissions scopes 1 + 2 (méthode marché)                      | NA      |
| Émissions totales scope 3 (catégories significatives)              | 653 057 |
| Émissions GES totales (1+2+3)                                      | 715 368 |
| Emissions de GES en intensité collaborateurs (tCO2e/collaborateur) | 80      |
| Emissions de GES en intensité monétaire (tCO2e/k€ de CA)           | 294     |

### ■ ABSORPTIONS DE GES ET PROJETS D'ATTENUATION FINANCES PAR DES CREDITS CARBONE (E1-9)

Spie batignolles ne met pas en œuvre de projets de **captation** ou de **stockage** de gaz à effet de serre et ne recourt pas aux **crédits carbone**. Le Groupe ne les utilise ni pour **compenser** ses émissions ni pour atteindre ses **objectifs climatiques**.

Le Groupe a fait le choix de concentrer ses efforts sur la **réduction directe** de ses émissions, en privilégiant des actions dont l'impact peut être **suivi** et **mesuré** sur ses opérations et ses projets.

### ■ PRIX INTERNE DU CARBONE (E1-10)

Le Groupe intègre déjà de manière opérationnelle la dimension carbone dans ses processus d'innovation. Le **Comité d'Orientation des Innovations (COI)** évalue systématiquement l'empreinte carbone des projets présentés, en s'appuyant sur des indicateurs mesurables (volumes d'émissions évitées, gains énergétiques, potentiel de réduction sur le cycle de vie). Ce critère devient progressivement un levier de décision, pouvant

renforcer la priorité accordée à un projet, orienter certains arbitrages technologiques ou justifier un accompagnement renforcé pour accélérer la mise sur le marché de solutions plus sobres.

Par ailleurs, plusieurs clients disposant de leur propre mécanisme de tarification interne du carbone analysent l'impact des solutions proposées par Spie batignolles au regard de leurs objectifs climatiques.

### ■ EFFETS FINANCIERS ATTENDUS DES RISQUES PHYSIQUES ET DE TRANSITION, ET OPPORTUNITES CLIMATIQUES (E1-11)



Les **risques physiques**, les **risques de transition** et les **opportunités** liés au changement climatique, présentés dans les sections **E1 2** et **E1 3**, sont susceptibles d'avoir des **effets financiers** à moyen et long terme, notamment en lien avec l'**adaptation**

**des conditions d'exécution**, l'**évolution des coûts d'approvisionnement** ou le **développement de nouveaux marchés**. À ce stade, aucune estimation chiffrée consolidée n'est disponible et les impacts potentiels sont appréciés de manière qualitative.

## 2-POLLUTION (ESRS E1)

### ■ IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités** matériels identifiés dans le cadre de l'**analyse de double matérialité** pour la thématique « **Pollution** ».

| Nature de l'IRO   | Description   | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |      | Horizon temporel |             |            |
|---|---|---|--------------------|------|------------------|-------------|------------|
|   |   | Amont                                   | Opérations propres | Aval | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| <br>Impact négatif | <b>Pollution accidentelle des sols et des eaux</b><br>Les activités de chantier peuvent générer des risques ponctuels de pollution des sols ou des eaux en cas d'incident opérationnel (déversement, écoulement non maîtrisé).  |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |
| <br>Risque         | <b>Non-conformité environnementale liée aux substances réglementées et aux installations classées</b><br>Les activités du Groupe impliquent la gestion encadrée de substances réglementées, notamment l'amiante, ainsi que l'exploitation d'installations classées (ICPE). Des écarts aux exigences applicables pourraient entraîner des conséquences administratives ou financières. |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |

## 2.1 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### POLITIQUES LIÉES A LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION

(ESRS E2-1)

La prévention des pollutions constitue un volet structurant du **Référentiel SSE Spie batignolles**, piloté par la **Direction Prévention Santé Sécurité Environnement (SSE)**. Elle s'applique à l'ensemble des activités du Groupe exposées à des risques de pollution de l'air, de l'eau, des sols ou des milieux naturels, notamment dans les domaines suivants :

- Gestion des **eaux et effluents**.
- Gestion des **déchets dangereux**.
- Maîtrise des **risques liés à l'amiante**.
- **Activités ou installations réglementées**, dont celles relevant du régime ICPE.

- Manipulation et **stockage de substances dangereuses**.
- Travaux susceptibles d'engendrer des **rejets accidentels** ou des situations incidentelles.

Le Référentiel SSE du Groupe constitue un **cadre de référence** partagé, distinct des procédures techniques propres aux filiales. Sa mise en œuvre est **pilotée par la Direction SSE Groupe**, relayée par les **directions opérationnelles** qui l'intègrent à la préparation des projets, puis appliquée au quotidien par les **équipes de terrain**, l'ensemble étant **vérifié régulièrement dans le cadre des audits du Référentiel SSE**.



#### LA TESTE-DE-BUCH (33) : UN DÉSAMIANTAGE MAJEUR MENÉ EN MILIEU ROUTIER

Sur un axe routier très fréquenté, les équipes ont conduit l'une de leurs opérations de désamiantage les plus importantes de 2025. L'intervention a porté sur le **rabotage maîtrisé d'enrobés amiantés**, avec un **contrôle strict de l'empoussièrément** et un **séquençage précis** pour éviter toute dispersion vers les voies restées en service.

Au total, **56 000 m<sup>2</sup>** de chaussée ont été traités et **7 600 t** de matériaux ont été **évacués en filière spécialisée**, garantissant une gestion rigoureuse du risque et la protection du milieu environnant, supérieur à 2 niveaux.

#### Saint-Gobain Aubervilliers (93) : une gestion des eaux pensée pour éviter tout transfert vers les réseaux

Dans le cadre de l'extension du **centre R&D Saint Gobain** à Aubervilliers, le chantier a intégré dès les premières phases des dispositifs destinés à **maîtriser les ruissellements** et à **éviter tout apport accidentel** vers les réseaux existants. Des **zones de rétention** et **tranchées végétalisées** ont été aménagées pour canaliser les eaux de surface et retenir les premières eaux pluviales chargées, limitant ainsi la dispersion de matières fines et de polluants potentiels.

Ces aménagements ont permis d'assurer une gestion maîtrisée des eaux en période de travaux tout en réduisant les risques de transfert vers le réseau communal.



#### ■ Doctrine SSE du Groupe

La politique environnementale du Groupe, mise en action par la Direction SSE, oriente la manière d'anticiper, de maîtriser et de contrôler les risques de pollution.

##### 1. Anticipation structurée des risques :

chaque opération intègre une analyse préalable des risques de pollution. Cette analyse couvre :

- L'identification des substances et matériaux à risque.
- La caractérisation des zones sensibles (réseaux, sols historiques, milieux récepteurs).
- L'évaluation des potentiels de rejet ou d'impact.

Cette analyse détermine les mesures de maîtrise nécessaires dès l'installation de chantier.

**2. Maîtrise des substances, matériaux et produits à risque :** la doctrine impose une maîtrise rigoureuse des produits, qui encadre :

- Les conditions de **stockage**.
- Les exigences d'**étiquetage**, de **manipulation** et de **protection**.
- L'**évacuation** et la **traçabilité** des déchets dangereux conformément aux réglementations applicables.

**3. Prévention des rejets accidentels et gestion des situations incidentelles :** en application des standards du Groupe, les entités doivent disposer :

- De mesures de **prévention** adaptées (rétentions, protections d'avaloirs, dispositifs de confinement).
- De **moyens d'intervention immédiate** (kits anti pollution, obturateurs, équipements d'absorption).
- D'une organisation permettant de **maîtriser, contenir et signaler** tout incident environnemental.

## ACTIONS ET RESSOURCES LIÉES A LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION (ESRS E2-2)

En 2025, Spie batignolles a renforcé la mise en œuvre de sa politique de **prévention de la pollution** autour d'actions concrètes menées sur les **chantiers** et dans les installations concernées.

### 2.2 ACTIONS ENGAGÉES EN 2025

#### PRÉVENTION DE LA POLLUTION DE L'AIR, DES SOLS ET DE L'EAU

##### ANALYSE D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX EN AMONT DES CHANTIERS

—● L'outil **CASE (Cartographie de Sensibilité Environnementale)** permet d'identifier les risques de pollution spécifiques à chaque site et d'adapter les mesures préventives en fonction des milieux naturels et des espèces présentes. Cette analyse est réalisée systématiquement dès la phase de conception des projets pour anticiper les impacts et éviter les pollutions à la source.

##### MISE EN PLACE DE MESURES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION

—● Chaque chantier applique des **bonnes pratiques** telles que la rétention des équipements et produits polluants, la récupération et le traitement des eaux usées, la limitation des émissions de poussières, et l'utilisation de produits à moindre impact environnemental.

—● Le principe « **zéro rejet non traité** » a été appliqué à un nombre élargi d'opérations : les chantiers ont mobilisé, selon les configurations, des bassins de décantation, des solutions de filtration, des séparateurs d'hydrocarbures ou encore des dispositifs mobiles de neutralisation du pH, permettant de traiter efficacement les eaux potentiellement chargées. Avant tout rejet vers les réseaux ou milieux naturels, ces eaux ont fait l'objet de contrôles systématiques (notamment des mesures de pH, de MES et d'hydrocarbures) afin d'en garantir la conformité.

—● Des **outils opérationnels simples et accessibles** ont été déployés par les équipes : des kits anti-pollution, positionnés au plus près des zones sensibles, garantissent une intervention immédiate en cas d'incident ; la fiche réflexe « déversement accidentel » est affichée en base vie et offre un repère clair et immédiat pour agir rapidement.

—● **Fin 2025, 63% des chantiers ont réalisé un inventaire** de l'ensemble des produits chimiques manufacturés.

—● Un outil **OPBTP a été retenu en 2025** afin d'améliorer la traçabilité, et sera déployé sur 2026.

#### ASSURANCE ENVIRONNEMENTALE POUR COUVRIR LES RISQUES DE POLLUTION ACCIDENTELLE

—● Malgré un marché de l'assurance tendu, **Spie batignolles a maintenu une couverture spécifique** pour garantir la prise en charge des atteintes accidentelles à l'environnement et des frais de dépollution.

#### PLANS DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET FORMATION DES ÉQUIPES

##### SENSIBILISATION ET FORMATION INITIALE DES COLLABORATEURS

—● **Tous les intervenants sont formés dès leur arrivée sur chantier** aux enjeux environnementaux et aux mesures spécifiques à appliquer pour limiter la pollution. Un réseau de préventeurs anime cette démarche en continu.

##### FORMATION CONTINUE VIA LES « MINUTES »

—● Ces **modules courts permettent d'accompagner les équipes** à chaque étape des chantiers sur des sujets liés à la pollution (gestion des déchets, prévention des pollutions accidentelles, utilisation des équipements de protection).

##### AUDIT ET VISITES DE SITE POUR ASSURER LA CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

—● **Des audits réguliers sont réalisés** par le réseau de préventeurs pour s'assurer du respect des exigences en matière de pollution et des réglementations en vigueur.

#### CONTRÔLE ET SUIVI DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

##### DÉPLOIEMENT DES OFFRES SMART

—● **Spie batignolles ITM+ propose de manière systématique à ses clients d'intégrer des capteurs intelligents** sur les chantiers afin notamment de surveiller la qualité de l'air, de détecter d'éventuelles fuites (eaux usées, gaz) et de prévenir les incidents environnementaux.

### CHALLENGE « ATTITUDES ENVIRONNEMENT » : UNE DYNAMIQUE VISIBLE SUR LES CHANTIERS

Le Challenge « **Attitudes Environnement** » valorise chaque année les chantiers qui se distinguent par la qualité de leur maîtrise des standards environnementaux du Groupe et s'appuie sur une évaluation terrain couvrant, entre autres :

- La **prévention des pollutions de l'eau, des sols et de l'air.**
- La gestion rigoureuse des **déchets et substances dangereuses.**
- Le maintien d'un **environnement de chantier propre et maîtrisé.**
- L'attention portée au **milieu d'intervention.**

En **2025, 46 chantiers** ont été récompensés pour la qualité de leurs pratiques quotidiennes. Ce bon résultat témoigne d'une **appropriation accrue des gestes environnementaux** par les équipes, renforcée par la diffusion des outils et par l'accompagnement des préventeurs sur le terrain.

Les collaborateurs de Spie batignolles sont également sensibilisés sur les Attitudes Environnements via des Minutes dédiées, inscrites au calendrier annuel des Minutes Nationales.



## 2.3 INDICATEURS ET CIBLES

### CIBLES LIÉES A LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION (E2-3)

Spie batignolles s'est fixé des **objectifs** visant à renforcer la prévention des pollutions et la maîtrise des risques associés, en cohérence avec les impacts matériels identifiés. Les objectifs fixés par le Groupe à horizon 2028 sont les suivants :

- 100% des opérationnels chantiers formés à l'utilisation du kit de dépollution en cas de pollution de l'eau ou du sol

- 100% des sites industriels disposent de moyens de lutte contre la pollution atmosphérique conformes à la réglementation.
- Alternatives biodégradables aux produits lubrifiants pour 100% des contrats cadre.

### POLLUTION DE L'AIR, DE L'EAU ET DES SOLS (E2-4)

Spie batignolles **ne produit pas aujourd'hui de données consolidées** relatives aux émissions de polluants dans l'air (hors GES), l'eau ou les sols.

Les rejets potentiels **sont suivis localement au niveau des projets**, en lien avec les obligations réglementaires applicables aux chantiers ou aux installations concernées.

### SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES ET SUBSTANCES EXTREMEMENT PRÉOCCUPANTES (E2-5)

Spie batignolles n'est pas **fabricant, formulateur ou importateur de substances chimiques** et n'est donc pas concerné par les obligations de déclaration de quantités de **substances dangereuses** ou de **substances extrêmement préoccupantes (SVHC)**.

Les opérations du Groupe peuvent impliquer, de manière ponctuelle, la présence de SVHC dans des **articles ou matériaux existants**, notamment dans le cadre d'interventions sur des ouvrages contenant de l'**amiante** ou des **métaux lourds**.

Dans ces situations, les chantiers appliquent les dispositifs réglementaires de **repérage, de confinement et d'évacuation en filières spécialisées**. Aucune utilisation ni fabrication de **microplastiques primaires** n'a été identifiée, et les activités du Groupe ne génèrent pas de **microplastiques secondaires** significatifs.



# 3-EAU ET RESSOURCES MARINES (ESRS E3)

## IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités** matériels identifiés dans le cadre de l'**analyse de double matérialité** pour la thématique « **Eau et ressources marines** ».

| Nature de l'IRO    | Description   | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |      | Horizon temporel |             |            |
|--------------------|---|---|--------------------|------|------------------|-------------|------------|
|                    |   | Amont                                   | Opérations propres | Aval | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| <br>Impact négatif | Consommation d'eau en zones exposées au stress hydrique<br>Les activités de chantier peuvent mobiliser des volumes d'eau dans des territoires où la ressource est sous tension, contribuant à la pression quantitative sur les bassins concernés. | ●                                       | ●                  |      |                  |             | ●          |

## 3.1 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### POLITIQUES LIÉES A LA GESTION DE L'EAU (ESRS E3-1)

La gestion de l'eau chez Spie batignolles s'inscrit dans le cadre de la politique environnementale du Groupe et de son système de management SSE. La politique repose sur quatre principes :

- 1. Encadrer les prélèvements, rejets et volumes mobilisés** liés aux chantiers et aux installations temporaires.
- 2. Limiter les pressions sur la ressource**, en particulier dans les territoires exposés à un stress hydrique.
- 3. Respecter strictement les autorisations administratives** encadrant débits, prélèvements et modalités de rejet.
- 4. Intégrer les contraintes hydrauliques et hydrogéologiques** locales dans la conception et la réalisation des ouvrages en interaction avec l'eau.

Ces principes s'appliquent à l'ensemble des entités et des métiers du Groupe. Leur mise en œuvre est pilotée par la **Direction SSE Groupe**, en lien avec les directions opérationnelles.

**Avec l'intégration d'ETPO au sein de Spie batignolles courant 2024, le Groupe renforce également son expertise dans les travaux maritimes et fluviaux.**

Cette activité, intrinsèquement exposée à des interactions complexes avec les milieux aquatiques (zones côtières, ports, ouvrages maritimes, milieux estuariens), implique des exigences spécifiques en matière de gestion de l'eau : maîtrise des risques de turbidité, prévention des pollutions accidentelles, suivi renforcé de la qualité des eaux, et adaptation des méthodes aux écosystèmes sensibles.

L'intégration de Spie batignolles ETPO permet ainsi au Groupe :

- **d'approfondir les pratiques dans les environnements aquatiques,**
- **d'accélérer le déploiement de standards SSE exigeants** sur les chantiers maritimes,
- **et de renforcer l'innovation dans la conception d'ouvrages intégrant la protection des milieux hydriques.**

Cette évolution consolide l'ambition de Spie batignolles : agir en acteur responsable, capable de maîtriser les impacts sur la ressource en eau, y compris dans les environnements les plus sensibles.



*En 2025, la transition écologique s'est imposée comme un axe structurant pour la branche Spie batignolles travaux publics. La complémentarité de ses expertises techniques et environnementales en fait un partenaire reconnu des maîtres d'ouvrage dans l'aménagement des territoires et notamment dans les projets de génie écologique.*

**Maurice Bufalo**, Directeur Technique et Qualité de Réalisation en charge de la transition environnementale Spie batignolles travaux publics

## ACTIONS ET RESSOURCES LIÉES A LA GESTION DE L'EAU (ESRS E3-2)

En 2025, Spie batignolles a poursuivi l'intégration des enjeux liés à l'eau dans ses activités opérationnelles en encadrant les opérations impliquant des volumes significatifs et en adaptant ses pratiques dans les territoires exposés à des tensions hydriques.

### 3.2 ACTIONS ENGAGÉES EN 2025

#### DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES LIÉS À L'EAU

**PROPOSER DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR LA GESTION DE L'EAU DANS L'AMÉNAGEMENT ET DANS LE BÂTI**

— Des travaux de création et de restauration de zones humides sont déjà réalisés, contribuant ainsi à la préservation de l'eau et de la biodiversité aquatique.

#### RENFORCER SA PRÉSENCE SUR LES MARCHÉS PORTEURS DE L'EAU ET DES RESSOURCES MARINES

##### INTÉGRATION DE SPIE BATIGNOLLES ETPO

— L'intégration de Spie batignolles ETPO a permis au Groupe de renforcer sa position dans les domaines des travaux maritimes, fluviaux et sous-marins.

Ces compétences sont particulièrement importantes pour la gestion des ressources marines et la protection du littoral, tout en renforçant les actions sur les énergies marines renouvelables.

##### CONTRIBUER À DES OUVRAGES EN INTERACTION DIRECTE AVEC LES FLUX HYDRAULIQUES

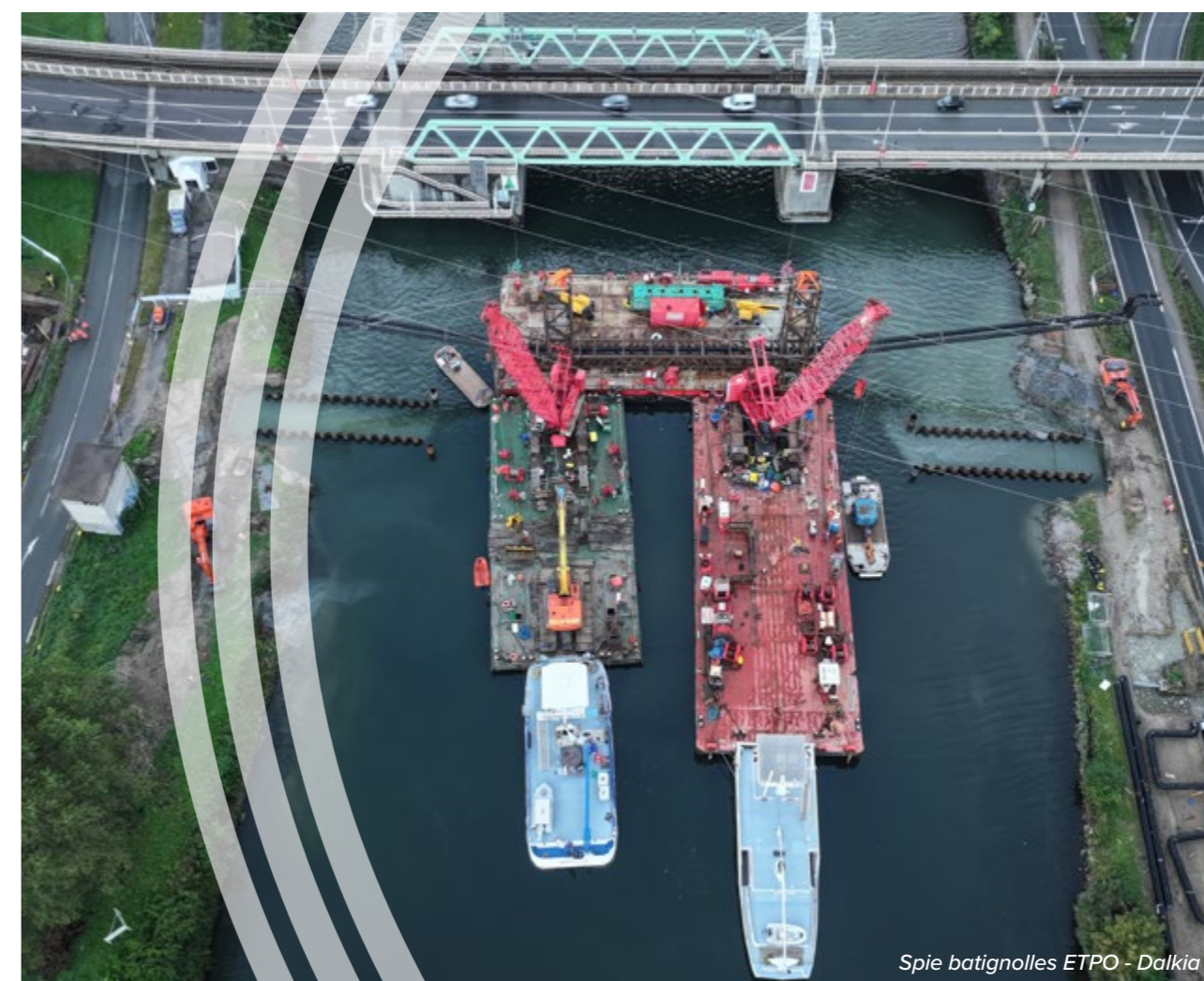
Ces projets ont notamment concerné :

— Des ouvrages de protection contre les crues et de renforcement de digues.

— Des travaux fluviaux et maritimes, portés notamment par l'expertise de la branche Spie batignolles ETPO en génie civil maritime et fluvial.

— Des équipements de pompage et de régulation hydraulique.

— Des solutions de monitoring des flux d'eau, telles que les dispositifs développés par Spie batignolles ITM+.



Spie batignolles ETPO - Dalkia

#### MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS D'EAU

##### LIMITATION DU POURCENTAGE DE FUITES

— La gestion des consommations d'eau est optimisée à travers des bonnes pratiques sur les chantiers, valorisées à travers les Trophées Attitudes Environnement. Cela comprend le suivi et l'optimisation des usages de l'eau, notamment pour la base vie. En 2025, ce sont 46 trophées qui ont été délivrés.

##### MISE EN PLACE D'UN COMITÉ SUR LA GESTION DE LA RESSOURCE AQUATIQUE

— Spie batignolles prévoit la mise en place d'un comité en 2026 pour gérer la ressource aquatique à l'échelle du groupe. L'objectif est de réduire de 10% la consommation d'eau d'ici 2030 par rapport à 2021 (valeur : 145 000 m<sup>3</sup>).

##### CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES PROCÉDÉS

— Spie batignolles suit de près la formulation de ses procédés, notamment pour les bétons, les émulsions et le compactage. L'entreprise a développé des bétons bas carbone, qui nécessitent moins d'eau et de ciment, tout en offrant des performances équivalentes ou supérieures aux bétons traditionnels.

### AUTOROUTE A61 : RECYCLAGE INNOVANT DES EAUX USÉES DE CHANTIER

Sur le chantier d'entretien des chaussées de l'autoroute A61, entre Villefranche-de-Lauragais et Castelnaudary, Spie batignolles Malet a déployé un dispositif inédit de gestion et de recyclage de l'eau, répondant aux exigences environnementales particulièrement élevées d'ASF. Ce projet, mené de septembre à décembre 2024, visait notamment à optimiser l'usage de l'eau, réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et favoriser l'économie circulaire.

L'équipe a mis en place un système complet de suivi, de traitement et de réutilisation des eaux usées issues des balayeuses du chantier. Les eaux sont d'abord collectées puis dirigées vers des bassins de décantation conçus à partir de bennes étanches, semi-enterrées et entièrement réutilisables. Après plusieurs phases de décantation et de filtration, l'eau ainsi traitée est stockée dans des bâches pour être réemployée directement sur le chantier.

Ce procédé a permis de recycler plus de 30 % des eaux usées, avec jusqu'à **20 m<sup>3</sup> d'eau récupérée chaque nuit**, et un cumul de **366 m<sup>3</sup> réutilisés** sur les trois mois de travaux. L'utilisation d'un « réseau d'eau non partagé », provenant notamment de bassins de carrière situés à proximité, a également contribué à limiter les prélèvements sur les ressources conventionnelles.

Au-delà de la performance environnementale, le dispositif se distingue par son caractère démontable, réparable et réutilisable : les bassins mis en place sur l'A61 seront réemployés sur de futurs chantiers. Cette démarche démontre la capacité de Spie batignolles Malet à intégrer des solutions innovantes, adaptables et économiquement pertinentes, tout en répondant à des standards environnementaux exigeants.



## 3.3 INDICATEURS ET CIBLES

### CIBLES LIÉES A LA GESTION DE L'EAU (E3-3)

Spie batignolles s'est fixé des **objectifs** visant à maîtriser les volumes d'eau mobilisés par ses opérations, en cohérence avec les impacts matériels identifiés. Afin de préserver les ressources en eau, Spie batignolles s'est fixé l'objectif d'une réduction de 10% des consommations en eau à horizon 2030 par rapport à 2021.

### POLLUTION DE L'AIR, DE L'EAU ET DES SOLS (E2-4)

La consommation totale d'eau correspond aux volumes utilisés dans le cadre des activités.

Les données proviennent :

- Des volumes facturés par les réseaux publics.
- D'estimations chantier lorsque la mesure directe n'est pas disponible.

| Indicateur   | 2025    | 2024    | 2023    |
|--|---------|---------|---------|
| Consommation totale d'eau (m <sup>3</sup> )                    | 322 198 | 247 924 | 218 709 |
| Quantité totale d'eau recyclée et réutilisée (m <sup>3</sup> ) | 67 734  | 32 194  | 7 558   |

Les indicateurs relatifs aux **prélèvements totaux, rejets totaux, volumes stockés** et à la **consommation en zones exposées au stress hydrique** ne sont pas consolidés.

# 4-BIODIVERSITÉ (ESRS E4)

## IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités matériels** identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité pour la thématique « Biodiversité ».

| Nature de l'IRO | Description  | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |      | Horizon temporel |             |            |
|-----------------|--|---|--------------------|------|------------------|-------------|------------|
|                 |  | Amont                                   | Opérations propres | Aval | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| Impact négatif  | <b>Artificialisation des sols et perte de biodiversité</b><br>L'implantation d'infrastructures et la fragmentation des habitats peuvent altérer les écosystèmes locaux et conduire à la disparition d'espèces. |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |
|                 | <b>Contribution à la déforestation</b><br>L'utilisation de bois d'origine non certifiée pour la construction peut contribuer à la déforestation et à la dégradation d'habitats naturels.                       | ●                                       |                    |      | ●                | ●           | ●          |

## 4.1 STRATÉGIE

### PLAN DE TRANSITION RELATIF À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ECOSYSTÈMES (E4-1)



La **préservation du vivant** constitue un **enjeu structurant** pour un Groupe de construction et d'aménagement comme Spie batignolles, dont une part significative des activités s'exerce en **interaction directe avec les milieux naturels et semi-naturels**. Le Groupe a, de longue date, intégré la **biodiversité** dans ses pratiques opérationnelles ainsi que dans le développement de ses offres. Au fil des dernières années, cette démarche a été **progressivement structurée, formalisée et rendue plus lisible**, notamment au travers de publications rendues publiques, en particulier le « Book Biodiversité », qui explicite la **vision stratégique** et les **principes d'intervention** du Groupe en matière de **préservation et de restauration des écosystèmes**.

Afin de renforcer la cohérence de son action, le Groupe a consolidé un **plan de transition biodiversité, déposé dans le cadre du programme national « Entreprises engagées pour la nature », reconnu en 2025 par l'Office français de la biodiversité (OFB)**. Il traduit de manière opérationnelle la réponse du Groupe aux enjeux en matière de limitation de l'artificialisation, de protection des habitats et de développement du génie écologique. La démarche fait l'objet d'une **évaluation externe tous les deux ans**. La mise en œuvre de ce plan est pilotée par un **Comité Biodiversité Groupe**, composé de représentants des principales filiales et expertises. Cette instance assure la **coordination stratégique, la montée en compétence des équipes, l'harmonisation des pratiques**, ainsi que la **diffusion des méthodes internes**, en lien avec la Direction de la Performance des Achats, RSE, Plan Carbone et IA.

#### La stratégie biodiversité reconnue par l'Office Français de la Biodiversité



En 2025, le Groupe a obtenu la labellisation nationale « **Entreprise engagée pour la nature** », délivrée par l'Office français de la biodiversité. Elle engage le Groupe dans un **cycle d'évaluation** à deux ans et renforce la formalisation du pilotage de son plan d'actions biodiversité. Cette reconnaissance vient confirmer la **robustesse** et la **maturité** du plan de transition biodiversité et la structuration progressive de ses actions opérationnelles.



Spie batignolles travaux publics  
aménagement hydraulique de la Nartuby

#### Positionnement au regard des objectifs internationaux

Les **engagements rendus publics** par Spie batignolles s'inscrivent dans la trajectoire définie par le **cadre de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030**.

Ils affirment une **ambition** : contribuer, à notre niveau, à la **réduction des pressions** exercées par nos activités et au **maintien** ou à la **restauration des fonctionnalités écologiques** des territoires où nous intervenons. Cette orientation repose sur une compréhension renforcée des milieux naturels, des continuités écologiques et des espèces sensibles pouvant être présentes sur ou à proximité des emprises de nos chantiers.



#### Priorités d'action

Le plan de transition biodiversité s'appuie sur un ensemble d'**engagements** définis pour contribuer à l'atteinte des objectifs dans le **cadre de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030** :

- **Renforcer la prise en compte du vivant dans la préparation et la conduite des opérations**, via la mise en œuvre systématique d'analyses environnementales amont et la doctrine **E3RT (Éviter, Réduire, Régénérer, Restaurer, Transformer)**.
- **Accroître les capacités de restauration écologique**, notamment à travers le développement d'activités dédiées (renaturation, zones humides, restauration de berges et milieux aquatiques).
- **Développer et structurer l'offre de génie écologique**, filière à forte valeur ajoutée alignée avec la demande croissante d'ouvrages conciliant aménagement et préservation du vivant.
- **Poursuivre la montée en compétences interne**, grâce à la formation des équipes de chantier, l'intervention d'écologues, et la propagation de bonnes pratiques sur les espèces protégées, les espèces exotiques envahissantes (EEE) ou les continuités écologiques.

## 4.2 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### POLITIQUES LIÉES À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ÉCOSYSTÈMES

(ESRS E4-2)

Les orientations du Groupe en matière de biodiversité sont définies dans le « **Book Biodiversité** ». Leur suivi est assuré au sein des instances RSE, avec l'appui du **Comité Biodiversité Groupe (cité plus haut)** créé en 2023.

Les orientations fixent les principes communs qui encadrent l'**intégration des enjeux écologiques** dans la préparation et la conduite des projets :

- **Analyse écologique préalable** : La politique prévoit, lorsque le contexte du projet le justifie, le recours à l'outil interne de **Cartographie de la Sensibilité Environnementale (CASE)**. Cet outil permet d'identifier, en amont des travaux, les sensibilités liées aux **habitats, continuités écologiques, espèces potentielles**, ainsi qu'aux paramètres **hydrographiques et hydrogéologiques** susceptibles d'influencer l'équilibre écologique du site. L'analyse éclaire les arbitrages selon la doctrine E3RT (**Éviter, Réduire, Régénérer/Restaurer, Transformer**).
- **Milieux naturels et sols** : La politique encadre l'attention portée aux **zones humides, ripisylves, berges** et milieux aquatiques, en particulier pour éviter l'**érosion** ou le **compactage** des sols et préserver la continuité écologique autour des cours d'eau. Lorsque les enjeux l'exigent, le recours à des **expertises écologiques** est prévu.
- **Sites sensibles** : Pour les projets situés **dans ou à proximité de zones sensibles** (par exemple **Natura 2000**, zones inventoriées ou habitats d'espèces patrimoniales), la politique prévoit une **vigilance renforcée**. La politique invite ainsi à raisonner au-delà de la seule emprise immédiate du projet lorsque l'**aire d'influence** l'exige.
- **Approvisionnements** : La **politique Achats Responsables** encadre les attentes pour les familles de matériaux susceptibles d'être associées à des pressions sur la biodiversité. En particulier, le **bois et ses dérivés** doivent provenir de **filières certifiées (PEFC/FSC)**, avec un suivi interne de la traçabilité et l'intégration de critères de gestion durable dans les contrats-cadres. Pour d'autres **matériaux naturels** (granulats, terres), la politique acte une attention portée à l'origine et à la traçabilité.
- **Emprises et artificialisation** : La politique rappelle la nécessité de **limiter l'artificialisation** et la **fragmentation** associées aux emprises, accès ou installations de chantier. Lorsque les contraintes techniques le permettent, l'organisation des travaux et des bases vie est recherchée de manière à réduire l'empreinte écologique du chantier et à préserver autant que possible la continuité et la fonctionnalité des milieux.



*La restauration hydromorphologique de la Nartuby est un projet emblématique de notre savoir-faire en génie écologique. Il illustre parfaitement l'engagement de Spie batignolles en faveur de la protection, de la préservation des écosystèmes et de la régénération des milieux naturels.*

**Caroline Gauvin,**  
Directrice du Développement Infrastructures

### ACTIONS ET RESSOURCES LIÉES A LA BIODIVERSITÉ ET AUX ECOSYSTEMES (ESRS E4-3)

En 2025, les actions engagées par le Groupe en matière de biodiversité ont surtout consisté à **mieux structurer des pratiques déjà éprouvées** et à **renforcer leur intégration dans la préparation et la conduite des opérations**.

## 4.3 ACTIONS ENGAGÉES EN 2025

### RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ DES TRAVAUX DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

#### RÉALISATION DE PROJETS DE GÉNIE ÉCOLOGIQUES

- À Bolbec, la **recomposition écologique d'espaces publics** a intégré la plantation de 150 arbres et de 25 000 plants, ainsi que la mise en œuvre de sols perméables et le réemploi de matériaux.
- La voie verte du Homet (Cherbourg-en-Cotentin) a permis de rétablir une **continuité douce et végétalisée** sur un linéaire de 2,7 km.
- Lorsque requis par les autorisations environnementales, des mesures compensatoires sont mises en œuvre projet par projet. En 2025, l'exemple structurant concerne le Site de Maintenance et de Remisage de Marcheprime, comprenant un **programme de replantation de plus de 64 hectares** et l'application d'une charte « faibles nuisances ». Ces mesures sont financées dans le cadre du marché et suivies conformément aux prescriptions. Le Groupe n'en fait pas un recours volontaire systématique.
- À Puteaux, la **plantation de sujets de grande dimension** a été menée avec un travail préparatoire renforcé sur les sols.
- **Spie batignolles a mis en œuvre des chantiers qui intègrent des techniques de génie écologique**, notamment la renaturation de berges, la restauration de zones humides et la revégétalisation de sols dégradés. Ces interventions ont été menées en collaboration avec des écologues et des experts en biodiversité.
- **Les projets d'aménagement se sont poursuivis avec une attention particulière portée à la palette végétale, aux sols et aux continuités.**



#### ÉCOQUARTIER « ÎLE DE LA MARNE » (93) : UN QUARTIER CONÇU PAR ET POUR LE VIVANT

À Noisy-le-Grand, l'Île de la Marne fait un choix clair : laisser la nature structurer la ville. Au centre, un parc inondable de 5,6 ha absorbe le ruissellement, crée du frais et sert de colonne vertébrale au quartier. Autour, 500 logements, une forte présence du bois, une trajectoire E+C- / BEPOS et un raccordement au réseau de chaleur viennent composer un urbanisme bas carbone. Livrés très tôt, les espaces publics (venelles, cheminements doux, parc aux oiseaux) ont permis aux usages de s'installer avant la densification.

### ÉTANG Z'ABRICOTS (MARTINIQUE, 972) : PROTÉGER UN PORT... EN FAISANT POUSSER UNE MANGROVE

Face au **clapot des alizés** qui malmène la marina, la **CACEM** a retenu une **solution fondée sur la nature** : installer des **dispositifs d'accrétion sédimentaire** (pieux légers, filets coco, structures bambou) pour **piéger le sable** et **favoriser l'extension naturelle de la mangrove**. Résultat attendu : un **écran végétal vivant** qui protège durablement le port (réduction de l'agitation), **s'adapte à la montée des eaux** et **préserve la biodiversité**.

Les premiers modules, **posés en 2023**, montrent déjà des **effets bénéfiques**, et la démarche a reçu le **Grand Prix FNTF 2024**, un signal fort en faveur des **solutions basées sur les écosystèmes**. Un **suivi scientifique sur 5 ans** documente l'efficacité (hydro sédimentaire, écologique) et nourrit le retour d'expérience pour d'autres sites tropicaux. Au passage, la méthode évite des travaux de génie civil lourd et **réduit l'empreinte carbone** des protections littorales. **Gagnant-gagnant** : usagers, ouvrages, climat, écosystèmes.



### SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS AUX ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ

#### ORGANISATION DE SESSIONS DE SENSIBILISATION

— Des formations et webinaires sont animés en interne pour informer les collaborateurs sur l'impact des activités du groupe sur la biodiversité.

En 2025, un webinaire de l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France (ARB IdF) ainsi qu'une formation sur les autorisations environnementales ont été proposés aux collaborateurs.

#### DÉVELOPPEMENT D'UN PLAN D'ACTION STRUCTURANT

— En 2025, le Groupe a obtenu la certification EEN (Entreprise Engagée pour la Nature).

### ENGAGEMENT DANS LE PROGRAMME ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE (EEN)

— La participation au programme EEN s'accompagne de la mise en place de démarches concrètes : mise en place de partenariats avec des associations spécialisées, intégration progressive des principes de préservation de la biodiversité dans la conception des projets, et engagement à mesurer les impacts des actions mises en place.

#### DÉPLOIEMENT D'INDICATEURS DE SUIVI

— Le suivi des actions repose sur des indicateurs spécifiques permettant d'évaluer la biodiversité sur les chantiers et de rendre compte des évolutions dans le cadre du programme EEN.

### MAÎTRISE DES RISQUES LIÉS AUX INTERVENTIONS EN SITES NATURELS

#### DÉPLOIEMENT D'UN OUTIL D'ANALYSE ENVIRONNEMENTALE

— Spie batignolles utilise désormais systématiquement des dispositifs internes de diagnostic écologique, notamment l'outil CASE, mobilisé lorsque les enjeux sont identifiés. Cette analyse croise les éléments essentiels d'un site : sensibilité hydrologique, présence potentielle d'espèces, continuités écologiques, habitats et usages du terrain.

En 2025, cet outil a été appliqué sur 65 chantiers situés en zone Natura 2000.

#### ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION DES ÉQUIPES

— Un réseau de préventeurs environnementaux est mobilisé pour assurer un suivi des chantiers sensibles via des audits et des visites de terrain.

### PRISE EN COMPTE DES EXIGENCES DE TRAÇABILITÉ ET DES IMPACTS SOCIAUX

#### APPROVISIONNEMENTS RESPONSABLES

— Les achats de matériaux font progressivement l'objet d'une prise en compte des critères environnementaux, en privilégiant les solutions à

faible impact écologique et les filières locales et durables lorsqu'elles sont disponibles. Concernant l'approvisionnement en bois, nous respectons les exigences de la réglementation RDUE.



### SMR LISEA (33) : Un chantier industriel... mené comme un projet écologique

À Marcheprime, le groupement mené par Spie batignolles génie civil réalise la partie cœur du futur site de maintenance TGV : **fondations, structures, lots architecturaux et CVC**, avec une charte « faibles nuisances » qui guide l'organisation du chantier et les **intégrations paysagères** dès la conception.

L'enjeu majeur : la **contribution écologique du projet**. Plus de **64 ha replantés** et des actions environnementales dimensionnées **projet par projet**, avec suivi dans le temps. Ici, l'industrialisation ne se fait pas au détriment du vivant : elle s'accompagne d'un **effort de contribution environnementale**, au cœur du projet.

## 4.4 INDICATEURS ET CIBLES

### CIBLES LIÉES À LA BIODIVERSITÉ ET AUX ECOSYSTÈMES (ESRS E4-4)

Spie batignolles s'est fixé l'objectif d'augmenter de 10% par an le chiffre d'affaires des travaux de génie écologique, à horizon 2028. À l'avenir, d'autres cibles pourront porter sur des éléments liés aux projets, comme les surfaces renaturées, les mesures écologiques mises en œuvre sur les chantiers ou le suivi des zones sensibles.

### INDICATEURS RELATIFS AUX IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES ÉCOSYSTÈMES (ESRS E4-5)

Les informations relatives aux contextes écologiques rencontrés sur les chantiers ne sont pas, à ce stade, consolidées au niveau du groupe. Elles sont suivies projet par projet, en fonction des enjeux identifiés localement.

| Indicateur  | 2025 | 2024 | 2023 |
|---|------|------|------|
| Nombre de chantiers traversant une zone Natura 2000 | 64   | 59   | 37   |

# 5-ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ESRS E5)

## IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités matériels** identifiés dans le cadre de l'**analyse de double matérialité** pour la thématique «**économie circulaire**».

| Nature de l'IRO | Description   | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |      | Horizon temporel |             |            |
|-----------------|---|---|--------------------|------|------------------|-------------|------------|
|                 |   | Amont                                   | Opérations propres | Aval | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| Impact négatif  | <b>Pression sur les ressources naturelles</b><br>L'utilisation de matériaux de construction (granulats, béton, acier) contribue à la pression exercée sur les ressources naturelles et à leur raréfaction progressive.                                    | ●                                       | ●                  |      |                  | ●           | ●          |
|                 | <b>Génération de déchets sur les chantiers</b><br>Les activités de construction génèrent des déchets inertes, non dangereux et dangereux nécessitant tri, traitement et valorisation, avec un risque environnemental en cas de gestion inadéquate.        |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |
| Opportunité     | <b>Création de valeur via l'économie circulaire</b><br>Le développement du réemploi, l'intégration de matériaux recyclés et l'optimisation des flux matière peuvent réduire la dépendance aux ressources vierges et renforcer la compétitivité du Groupe. | ●                                       | ●                  | ●    |                  | ●           | ●          |

## 5.1 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### POLITIQUES RELATIVES A L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ESRS E5-1)

Spie batignolles a formalisé au cours de l'année 2025 sa politique en matière d'**économie circulaire** à travers une **Charte Économie circulaire**, adoptée en janvier 2026. Pour le Groupe, l'économie circulaire consiste à **construire des ouvrages de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources** ainsi que la **production de déchets**.

La politique couvre l'ensemble des flux de matériaux associés aux projets du Groupe :

- **Matériaux et composants entrants** nécessaires à la réalisation des ouvrages.
- **Déchets générés** lors des phases de construction, de réhabilitation ou de déconstruction.
- **Principes de conception** influençant la durabilité et la valorisation future des ouvrages.

La politique est **pilotée par le comité Accel'R Économie circulaire**, en lien étroit avec **les équipes opérationnelles**.

#### Principes directeurs

La politique Économie circulaire du Groupe repose sur quatre principes structurants :

#### 1. Accélérer le réemploi, la réutilisation, le recyclage et la valorisation des matériaux :

Spie batignolles applique la hiérarchie des modes de traitement en privilégiant la prévention et la réduction à la source, puis le réemploi, la réutilisation et le recyclage, avant tout recours à l'élimination.

#### 2. Développer des flux circulaires à l'échelle des projets et des territoires :

La politique du Groupe vise à structurer la circulation des flux de matériaux entrants et sortants, en favorisant le recours à des solutions / plateformes de valorisation adaptées aux contextes locaux et aux spécificités des projets.

**3. Mobiliser les parties prenantes et orienter les achats :** Le Groupe intègre progressivement des critères « économie circulaire » dans la sélection des produits et des fournisseurs (notamment en matière d'incorporation de matériaux issus du recyclage).

**4. Ancrer durablement les compétences et les pratiques :** La politique d'économie circulaire repose également sur la diffusion des principes au sein des métiers du Groupe. Elle encourage la montée en compétences des collaborateurs et l'intégration progressive des enjeux de sobriété matière, d'intégration de matériaux biosourcés lorsque cela est pertinent, et d'allongement de la durée d'usage des ouvrages dès la phase de conception.



## ACTIONS ET RESSOURCES LIÉES A L'UTILISATION DES RESSOURCES ET A L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (ESRS E5-2)

En 2025, Spie batignolles a poursuivi la mise en œuvre de sa politique **Économie circulaire**, en agissant sur les **flux entrants (matériaux)**, les **flux sortants (déchets)**, l'**organisation des filières et la mobilisation des fonctions opérationnelles et achats**.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité des engagements du Groupe et visent à structurer progressivement des pratiques reproductibles à l'échelle des métiers.

### ACHATS RESPONSABLES

#### FORMATION DES ACHETEURS

— La formation des acheteurs est réalisée via la **Climate School** et des sessions internes dédiées, visant à intégrer les principes d'achats responsables. Fin 2025, 57% des collaborateurs du services Achats ont été formés à la Climate School.

#### APPROVISIONNEMENT EN MATÉRIAUX DURABLES

— Spie batignolles favorise l'utilisation de **matériaux durables et bas carbone**. Un partenariat stratégique avec Hoffmann Green permet l'utilisation de ciment décarboné, déployé notamment sur un projet majeur près d'Angers en 2025.

— Spie batignolles a rejoint en 2025 la **Chaire Ingénierie des Bétons** portée par l'ESTP et la Fondation Ecole Française du Béton.

#### INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES SOLUTIONS

— Le Groupe poursuit l'intégration de **granulats recyclés et de matériaux issus de la déconstruction** dans ses ouvrages, en particulier dans les activités d'infrastructure et de génie civil. Les actions menées en 2025 :

- **Mise en œuvre de bétons compactés routiers** intégrant 100% de matériaux recyclés (BC2R)
- **Déploiement de solutions telles que le Béton Compacté Recyclé Poreux (BCRP)** (granulats recyclés et liants issus de coproduits industriels)
- **Expérimentation de formulations** intégrant des matériaux issus de la déconstruction

#### ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE DE LABELLISATION RFAR (RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES)

— Spie batignolles s'est engagé dans une démarche de labellisation RFAR.

## PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PRÉSERVER LES RESSOURCES

#### ORGANISATION DES FLUX ET LOGISTIQUE CIRCULAIRE

— En 2025, le Groupe a renforcé l'**optimisation des flux entrants et sortants** : identification de plateformes locales, synergies entre opérations voisines et meilleure gestion des déblais et matériaux inertes. Le maillage des plateformes de recyclage Spie batignolles (Poitiers, Valosphère, Gagnac/Seysses, Montauroux, Condé-sur-Risle) permet de valoriser localement les matériaux minéraux et d'alimenter les chantiers en matériaux recyclés.

#### RÉDUCTION DES DÉCHETS ET AMÉLIORATION DU RECYCLAGE

— Spie batignolles utilise l'**outil Track Déchets** sur les chantiers pour suivre en temps réel les volumes de déchets générés et met en œuvre des actions concrètes de recyclage.

#### OUVERTURE D'UNE CELLULE DÉDIÉE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

— Afin de monter en compétences sur le sujet du réemploi, une cellule économie circulaire tend à se développer dans chaque région, à commencer par l'Île-de-France pour la construction.

#### FORUM IMPACT POSITIF

— En juin 2025, le Groupe a organisé le **premier Forum Impact Positif**, réunissant 450 collaborateurs et 40 fournisseurs partenaires. Cet événement a favorisé le partage d'innovations intégrant des critères d'économie circulaire, la diffusion de bonnes pratiques et l'accélération de leur déploiement opérationnel.

## LA PICOTIÈRE (49) : UNE RÉHABILITATION EXEMPLAIRE ET CIRCULAIRE

La réhabilitation de la résidence La Picotière à Angers illustre une approche ambitieuse alliant performance environnementale et innovation sociale. Le projet porte sur la rénovation de 72 logements sociaux, menée dans un calendrier particulièrement optimisé permettant d'intervenir en seulement 11 jours par appartement.

L'opération intègre une démarche poussée de dépose sélective, complétée par des pratiques de réemploi massif, y compris via l'utilisation de matériaux issus d'autres bâtis propriétés du maître d'ouvrage Podeliha. Conçue pour atteindre le label BBC Effinergie Rénovation avec une garantie de consommation énergétique inférieure à 115 kWh/m<sup>2</sup>/an, elle combine amélioration énergétique, modernisation des équipements et réduction significative des déchets issus du chantier.



Latitudes Architectes

## 5.2 INDICATEURS ET CIBLES

### CIBLES LIÉES A L'UTILISATION DES RESSOURCES ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (E5-3)

Spie batignolles s'est fixé des objectifs visant à améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources et à renforcer le développement de pratiques d'économie circulaire, en cohérence avec les impacts matériels identifiés :

- **Augmenter de 10% par an** le tonnage des matériaux recyclés achetés.
- **Valoriser 90% des déchets** en 2028.

### RESSOURCES ENTRANTES (E5-4)

Les activités de Spie batignolles reposent principalement sur l'utilisation des **matériaux clés** suivants :

- **Granulats** (naturels et recyclés), utilisés pour les couches de forme, bétons et enrobés.
- **Bétons**, avec des formulations intégrant des matériaux recyclés.
- **Enrobés bitumineux**, pouvant intégrer des agrégats recyclés.

- **Acier neufs ou recyclés** pour les armatures et structures.
  - **Bois et matériaux biosourcés** dans certaines opérations de construction et d'aménagement.
- Ces matériaux représentent l'essentiel des **flux entrants en tonnage** dans les activités du Groupe. En 2025, les données relatives aux **volumes de matériaux achetés** sont disponibles au niveau des entités et des opérations.

## RESSOURCES SORTANTES (E5-5)

### Produits de l'activité et principes d'économie circulaire

Spie batignolles conçoit et réalise des projets d'infrastructure, de génie civil et de bâtiment principalement composés de **béton, granulats et acier**, matériaux recyclables en fin de vie.

La durabilité de ces réalisations est encadrée par les **exigences techniques et contractuelles** propres à chaque opération. Les activités de **maintenance, réhabilitation et transformation** contribuent à l'allongement de la durée d'usage des actifs existants.

Compte tenu du caractère spécifique et sur mesure de chaque projet, le Groupe ne calcule pas à ce stade de **taux agrégé de recyclabilité** conçue à l'échelle consolidée.

### Déchets issus des opérations

Les principales catégories de déchets générées sont :

- Déchets inertes (béton, terres, matériaux minéraux)
- Déchets non dangereux non inertes
- Déchets dangereux

| Indicateur                                     | 2025      | 2024      | 2023      |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Quantité totale de déchets générés (en tonnes) | 2 880 484 | 2 273 391 | 2 046 589 |

Les déchets générés par les activités du Groupe sont orientés vers des filières de valorisation ou d'élimination, conformément à la hiérarchie des modes de traitement.

La valorisation comprend le réemploi, le recyclage et la valorisation énergétique.

| Modes de traitement           | 2025   | 2024*  | 2023 |
|-------------------------------|--------|--------|------|
| Part de déchets valorisée (%) | 89,95% | 88,87% | 77%  |
| Part de déchets éliminée (%)  | 10,15% | 11,13% | 23%  |

La ventilation détaillée entre déchets dangereux et non dangereux, ainsi qu'entre les différentes opérations de traitement (réemploi, recyclage, valorisation énergétique, mise en décharge), fait l'objet d'un travail d'affinage afin d'améliorer la granularité du suivi. Le Groupe ne génère pas de déchets radioactifs. La part de déchets dont la destination finale serait inconnue est considérée comme non significative.

(\*) Données modifiées rétroactivement

# 6-TAXONOMIE

Spie batignolles a réalisé une première analyse d'éligibilité de ses activités à la taxonomie européenne. Cette analyse a été menée en collaboration avec l'ensemble des métiers à travers des ateliers d'échange et des travaux d'évaluation détaillés.

Les premiers résultats indiquent qu'entre 46% et 57% du chiffre d'affaires de l'entreprise est potentiellement éligible, notamment grâce aux branches Construction, Fondations et Génie Civil. Parmi les activités identifiées figurent la construction de bâtiments neufs, la rénovation, les infrastructures ferroviaires, la mobilité douce, l'efficacité énergétique et les réseaux d'infrastructure.

Toutefois, ces résultats restent préliminaires. Les analyses se poursuivent afin de préciser l'alignement des activités avec les critères de la taxonomie, en vue de leur intégration dans le futur rapport de durabilité de l'entreprise.





# INFORMATIONS SOCIALES

|   |           |
|---|-----------|
| <b>1-PERSONNEL DE L'ENTREPRISE</b>      | <b>68</b> |
| <b>2-COMMUNAUTÉS AFFECTÉES</b>          | <b>88</b> |
| <b>3-CLIENTS ET UTILISATEURS FINAUX</b> | <b>95</b> |

# 1-PERSONNEL DE L'ENTREPRISE (ESRS E1)

## IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités matériels** identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité pour la thématique « **Personnel de l'entreprise** ».

| Nature de l'IRO | Description   | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |      | Horizon temporel |             |            |
|-----------------|---|---|--------------------|------|------------------|-------------|------------|
|                 |   | Amont                                   | Opérations propres | Aval | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| Impact négatif  | <b>Atteintes à la santé et à la sécurité des collaborateurs</b><br>Les activités de chantier exposent les collaborateurs à des risques physiques (accidents, troubles musculosquelettiques, exposition aux poussières et particules fines).                         |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |
|                 | <b>Atteinte à l'intégrité morale des collaborateurs</b><br>Les discriminations, inégalités de traitement ou situations de harcèlement peuvent dégrader le climat social et affecter l'égalité des chances.  |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |
| Impact positif  | <b>Intégration professionnelle de personnes éloignées de l'emploi</b><br>Le Groupe contribue à l'insertion professionnelle de publics éloignés de l'emploi (seniors, personnes en situation de handicap, personnes sans qualification).                             | ●                                       | ●                  |      |                  | ●           | ●          |
| Risque          | <b>Tensions sociales internes</b><br>Un dialogue social insuffisant ou une mauvaise anticipation des transformations peut générer des tensions sociales internes, exposant le Groupe à des perturbations organisationnelles et à des impacts économiques indirects. |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |
|                 | <b>Difficultés de rétention et d'attractivité des talents</b><br>Des conditions de travail perçues comme peu attractives peuvent entraîner un turnover accru, des absences ou une baisse de l'engagement.   |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |
|                 | <b>Recours à des pratiques de travail non conformes</b><br>Le recours à des pratiques illégales (travail forcé, travail des enfants, travail dissimulé) expose le Groupe à des risques juridiques et réputationnels.  | ●                                       | ●                  |      | ●                | ●           |            |
| Opportunité     | <b>Renforcement de l'agilité par le développement des compétences</b><br>La formation et la montée en compétences permettent d'anticiper les évolutions du secteur, d'améliorer la productivité et de renforcer la compétitivité du Groupe.                         |   | ●                  |      |                  | ●           | ●          |



Le groupe Spie batignolles a marqué une étape structurante de sa stratégie Santé et Sécurité au travail en 2025. Une nouvelle Politique SST a ainsi été établie, elle consolide les axes de progrès à mener pour répondre aux enjeux de prévention des différentes branches et piloter l'avancement de chaque action.

Eduardo Blanco Munoz,  
Directeur Santé - Sécurité - Sûreté et Gestion Environnementale des Chantiers

## 1.1 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### POLITIQUES CONCERNANT LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE (S1-1)

Le groupe Spie batignolles place **son personnel au cœur de sa performance**. Dans un secteur exposé à **des risques opérationnels** et à **de fortes évolutions des métiers**, les politiques sociales du Groupe visent à garantir un **cadre de travail sûr, exigeant et adapté**, tout en développant **les compétences indispensables à la réussite collective**.

Ces politiques s'appliquent à **l'ensemble des salariés** du Groupe, quels que soient le métier, l'entité ou la localisation, avec une attention particulière portée aux **collaborateurs intervenant sur les chantiers**, plus exposés.

Certaines dispositions peuvent être **adaptées localement** afin de tenir compte de spécificités, dans le respect du **cadre Groupe**. Elles couvrent également, pour les enjeux liés à la **santé**, à la **sécurité** et au **respect des droits fondamentaux**, des **travailleurs non-salariés** intervenant sur les sites du Groupe.

#### ■ Santé, sécurité et conditions de travail

La politique **Santé-Sécurité** du Groupe, renouvelée en 2025 en concertation avec les différentes entités, fixe un **cadre commun** pour l'ensemble des entités autour de **sept axes structurants** : maîtrise des risques majeurs, gestion des risques significatifs,

diffusion d'une **Culture Prévention** partagée, déploiement de **pratiques clés** homogènes, préservation de la santé des collaborateurs, intégration de la prévention en amont des projets, et gestion conjointe des risques liés à nos partenaires.

Pilotée par le **Comité de Direction Générale**, avec l'appui de la **Fonction Prévention**, cette politique s'applique à **l'ensemble des salariés** ainsi qu'aux **travailleurs non-salariés** intervenant sur les chantiers (intérimaires, sous-traitants, co-traitants).

Sa mise en œuvre repose sur un **socle commun de pratiques de prévention** (accueil sécurité, visites de management, rituels de prévention, remontées d'événements, évaluations santé-sécurité et environnement) dont le suivi est consolidé dans le **Tableau de bord Prévention**.

Ce dispositif est complété, pour les dimensions relatives aux **conditions de travail**, à la **santé globale** et à la **prévention des risques psychosociaux**, par l'accord Groupe « **Bien-être au travail & QVCT** » 2026-2028, négocié en 2025. Ce dernier définit des **principes communs** en matière d'organisation du travail, d'environnement de travail, d'accompagnement des salariés, de conciliation des temps et de santé au travail (incluant notamment la **prévention des addictions**).

## Droits humains et relations de travail responsables

Spie batignolles s'engage à garantir le respect des droits fondamentaux dans l'ensemble de ses relations de travail. **Cette politique repose sur des principes de tolérance zéro à l'égard du travail forcé ou obligatoire, du travail des enfants, ainsi que de toute forme de discrimination ou de harcèlement, moral, sexuel ou sexiste.**

Ces engagements sont formalisés dans plusieurs documents de référence du Groupe : **Charte éthique** (mise à jour 2024), **Code de conduite**, et **Règlement intérieur**, qui précisent les comportements attendus ainsi que les obligations applicables à tous les collaborateurs.

En 2025, le Groupe a renforcé ce cadre en se dotant d'une **procédure spécifique de prévention et de traitement des situations de harcèlement, discrimination ou comportements sexistes**. Ce dispositif complète la **ligne d'alerte** du Groupe qui permet de signaler tout manquement grave aux règles internes ou à la loi dans un cadre sécurisé et sans risque de représailles.

## Développement des compétences et employabilité

La politique de développement des compétences et de l'employabilité de Spie batignolles vise à accompagner l'évolution des métiers et à soutenir les parcours professionnels dans un secteur en

Le respect des droits fondamentaux s'étend également aux tiers intervenant sur les sites du Groupe. Spie batignolles met en œuvre une **politique de prévention du travail illégal**, qui impose aux entreprises partenaires le respect strict des obligations sociales, des règles d'emploi des travailleurs et de conditions de travail dignes. Cette exigence est renforcée par la **procédure d'identification et d'évaluation des tiers**, qui vérifie la compatibilité des pratiques des partenaires avec les engagements du Groupe en matière de droits humains, d'éthique, et de santé-sécurité.

**Ces engagements s'inscrivent dans le respect des principes internationalement reconnus**, notamment ceux des Nations Unies, de l'Organisation internationale du travail et de l'OCDE. Ils s'appliquent à **l'ensemble du personnel**, quels que soient le métier ou l'entité, et sont relayés auprès des managers, collaborateurs et partenaires grâce à de la documentation interne et aux actions d'information et de sensibilisation déployées dans le Groupe.

transformation. Elle s'appuie sur un cadre structuré de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), conçu pour anticiper les besoins en compétences et organiser les évolutions possibles au sein du Groupe.



*L'année 2025 a été marquée par la signature de deux accords, l'un sur la qualité de vie et les conditions de travail et l'autre pour l'égalité des chances et l'inclusion. Ces accords signés par l'ensemble des organisations syndicales sont le fruit d'un travail en 7 ateliers thématiques avec les partenaires sociaux et des réflexions et plans d'action définis au sein des comités diversité et SSE de juin à décembre 2025.*

Céline da Costa,  
Directrice des affaires sociales

Cette politique repose sur trois leviers complémentaires :

- **Le Campus interne**, qui pilote l'offre de formation du Groupe et contribue au développement des compétences des collaborateurs.
- **La plateforme Sb Talents**, qui centralise le suivi des compétences, des mobilités et des parcours de manière harmonisée dans l'ensemble des entités
- **La politique de mobilité**, actualisée en 2025, qui renforce l'accès aux opportunités d'évolution et intègre un volet dédié à la mobilité des collaborateurs en situation de handicap.

Une attention particulière est portée aux **métiers opérationnels** et aux collaborateurs concernés par les évolutions techniques et numériques du secteur, afin de soutenir durablement leur progression professionnelle et de favoriser leur adaptation aux transformations des activités.

### Diversité, équité, inclusion et insertion

Spie batignolles inscrit la **diversité**, l'**équité**, l'**inclusion** et l'**insertion** au cœur de sa politique sociale, avec la conviction que la qualité du collectif repose sur la diversité des parcours et des compétences.

Cette ambition s'est matérialisée en 2025 par la formalisation de l'accord Groupe « **Égalité des chances & inclusion** », qui définit les principes partagés en matière de **diversité des recrutements**, **d'équité des parcours professionnels**, de **mixité dans les métiers** et d'**inclusion du handicap**, afin d'assurer une approche cohérente à l'échelle du Groupe.

Elle s'appuie également sur une **politique d'innovation sociale**, qui offre un espace structuré pour **explorer et déployer des démarches nouvelles** autour de **cinq priorités** : la **mixité**, l'**insertion professionnelle**, l'**inclusion des personnes en situation de handicap**, l'**inclusion numérique** et la **solidarité interne**.

L'engagement du Groupe en faveur de la **mixité** et de l'**égalité femmes-hommes** s'inscrit par ailleurs dans des cadres reconnus, notamment par la participation au **Target Gender Equality Program** du Pacte mondial des Nations unies et par la signature des **Women's Empowerment Principles**.

### DEUX ACCORDS STRUCTURANTS, UN TRAVAIL COLLECTIF

En 2025, deux accords consacrés à l'égalité des chances, à l'inclusion et à la qualité de vie au travail ont été finalisés à l'issue d'un travail mené avec les représentants du personnel.

Au fil de sept ateliers, partenaires sociaux, Comité SSE, Club DRH et équipes de direction ont pris le temps de confronter les points de vue, d'échanger sur les situations concrètes du terrain et de préciser, étape après étape, les orientations à retenir.

Cette approche, fondée sur des échanges réguliers et une construction progressive, a permis d'aboutir à deux textes approuvés à l'unanimité et désormais désormais entrés en vigueur en janvier 2026.

## DIALOGUE SOCIAL ET RELATIONS PROFESSIONNELLES (S1-2)

Spie batignolles considère le **dialogue** avec ses collaborateurs comme un levier essentiel pour accompagner les transformations du Groupe et améliorer en continu les conditions de travail.

Ce dialogue s'appuie sur des **instances formelles** établies, complétées par des **formats de proximité** et des **dispositifs d'expression** accessibles à tous.

### Un dialogue social structuré à tous les niveaux

Le dialogue social s'appuie sur une organisation regroupant plusieurs instances et formats complémentaires :

- **Le Comité de Groupe**, instance centrale du dialogue entre la direction et les représentants du personnel au niveau Groupe, permettant deux fois par an des échanges sur les orientations économiques, sociales et organisationnelles majeures. Le comité a été renouvelé en 2025.
- **Les Comités Sociaux et Économiques (CSE)**, présents dans chaque entité, consultés sur les

projets pouvant impacter les collaborateurs et assurant une remontée régulière des préoccupations terrain.

- **Les Commissions de suivi des accords**, dédiées au pilotage des accords collectifs (intérêt, participation, GEPP, protection sociale...), permettant d'évaluer régulièrement leur mise en œuvre.
- **Les Commissions QVCT**, réunissant RH, prévention, représentants du personnel et référents QVCT, pour suivre les thématiques liées aux conditions de travail, à la qualité de vie et à la prévention.

### RÉUNIONS D'INFORMATION RÉGIONALES : DES ÉCHANGES AU PLUS PRÈS DES ÉQUIPES

En 2025, Spie batignolles a organisé une nouvelle série de réunions d'information en régions, réunissant plus de **2 800 collaborateurs** sur huit dates.

Ces rencontres, tenues en présence du **Président**, de membres du **Comité de Direction Générale** et du **Comex**, ont permis de partager de manière directe les **résultats**, les **orientations stratégiques** et les **projets clés** du Groupe. Au-delà des présentations, ces réunions ont donné lieu à **des temps d'échange très concrets** : questions directes des collaborateurs sur l'activité et les perspectives, retours sur les enjeux opérationnels propres à chaque territoire, témoignages d'équipes projets, et mises en avant des projets locaux, en ce compris les initiatives locales en matière de prévention, recrutement ou innovation.



L'année 2025 a été marquée par la négociation de deux accords structurants : l'accord « **Égalité des chances et Inclusion** » et l'accord « **Bien-être au travail et QVCT** ».

En complément des instances réglementaires, Spie batignolles déploie des formats directs d'échange et d'information, qui renforcent la proximité avec les équipes :

- **La convention annuelle Groupe**, déclinée pour la première fois en régions en 2025, réunissant l'ensemble des collaborateurs autour des priorités stratégiques, des résultats et des projets transverses.
- **Les réunions d'information régionales et roadshows**, animées par les équipes de direction et les RH, facilitant un dialogue direct et régulier avec les équipes terrain.

### Canaux d'expression et traitement des situations signalées

Spie batignolles met à disposition de ses collaborateurs plusieurs dispositifs leur permettant de signaler des situations sensibles ou d'alerter en cas de manquement aux règles du Groupe.

Le principal dispositif est la **ligne d'alerte**, mise à jour en 2025. Elle permet, de manière **confidentielle ou anonyme**, de signaler tout manquement aux règles éthiques, à la conduite attendue ou à la législation applicable. Les thématiques pouvant faire l'objet d'un signalement couvrent notamment la corruption, la fraude, les risques pour la santé et la sécurité, les atteintes aux droits humains, les discriminations, le harcèlement ou encore les risques environnementaux.

Les alertes peuvent être transmises via un formulaire dédié, accessible sur le site du Groupe, ou auprès du **référént Éthique et Conformité** désigné dans chaque entité. En complément, un **référént harcèlement** est nommé dans chaque



- **Les « minutes » sécurité et environnement**, organisées quotidiennement sur les chantiers, permettant la remontée immédiate des préoccupations des collaborateurs et travailleurs issus de l'intérim ou de la sous-traitance, et la diffusion des messages clés.
- **Les journées d'intégration**, moments d'échange permettant aux nouveaux collaborateurs d'exprimer leurs attentes et retours auprès des équipes RH et du management.

entreprise afin d'accompagner les collaborateurs confrontés à des situations de harcèlement moral ou sexuel ou de comportements sexistes. Ces dispositifs sont présentés et rappelés via différents supports de communication internes afin d'en garantir l'accessibilité.

Les signalements reçus font l'objet d'un **traitement confidentiel et encadré**, incluant l'analyse des faits, les échanges nécessaires avec les personnes concernées et la mise en œuvre de mesures correctives s'il y a lieu. Les délais d'instruction et les étapes clés sont définis dans une procédure interne, assurant un traitement équitable, structuré et conforme aux exigences légales en matière de protection des données et de confidentialité. Spie batignolles veille également à garantir l'absence de représailles envers les auteurs de bonne foi.

**En 2025, 10 signalements ont été reçus au travers du dispositif d'alerte du Groupe.** Les enseignements issus de ces situations contribuent à renforcer les pratiques internes.

### Ligne d'alerte : un point d'entrée unique pour signaler toute situation sensible

Pour faciliter le recours au dispositif d'alerte, Spie batignolles a choisi une approche directe : une page dédiée (« **Lancer une alerte** »), accessible depuis le **site institutionnel** du Groupe.

On y retrouve un **formulaire** en ligne, pensé pour être utilisé facilement et sans intermédiaire. La page rassemble les repères essentiels et redirige vers les personnes habilitées selon la nature du signalement. Ce point d'entrée unique, visible et permanent, complète les autres canaux internes et contribue à rendre le dispositif d'alerte plus lisible et plus accessible.

## ACTIONS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE EN FAVEUR DU PERSONNEL

(S1-3)

### ■ Santé, sécurité et conditions de travail

En 2025, Spie batignolles a poursuivi le déploiement opérationnel de sa politique Santé, sécurité et conditions de travail au travers de trois axes structurants : **l'ancrage des pratiques de prévention au plus près des opérations, la maîtrise renforcée des risques** dans la préparation et l'exécution des travaux, et **l'amélioration des conditions de travail et de la santé globale** dans le cadre de l'accord QVCT.

Les actions de santé-sécurité sont pilotées au niveau Groupe par la Direction Prévention Santé Sécurité Environnement, et mises en œuvre au plus près du terrain par les équipes RH, les équipes de préventeurs et le management de proximité.

### PRÉVENTION SUR LES CHANTIERS

—● Spie batignolles a déployé la version 1.5 de **Sb Prévention**, outil central de pilotage des pratiques sécurité, comportant des modules, dont les performances ont été revues et validées avec les équipes terrain pour faciliter l'appropriation des gestes et réflexes attendus. Ces améliorations techniques ont permis une progression nette des rituels de prévention sur les chantiers.

—● En 2025, le Groupe a réalisé un travail de **vigilance accrue et de détection des situations dangereuses**. Les équipes ont réalisé :

- 6 122 visites des management (+42% par rapport à 2024)
- 30 720 « minutes » de prise de poste (+58%)
- 9 272 « minutes » hebdomadaires (+22%)
- 2 299 remontées d'événements (+30%)
- 2 100 actions correctives (+35%)

—● La **prévention des expositions professionnelles** – notamment aux agents chimiques dangereux – a progressé : fin 2025, 63% des entités avaient finalisé la mise à jour de leur inventaire des produits CMR. L'objectif pour 2026 est de couvrir l'ensemble des entités.

—● Les **dispositifs d'accueil sécurité ont été renforcés**, ainsi que l'intégration des intérimaires via les procédures PASI lorsque nécessaire afin d'aligner les exigences entre salariés, intérimaires et sous-traitants. Cette harmonisation a également été intégrée aux contrats-cadres pour garantir un même niveau de prévention aux partenaires.



### TROPHÉES SANTÉ-SÉCURITÉ 2025

En 2025, Spie batignolles a lancé la première édition de ses **Trophées Santé-Sécurité**, une initiative conçue pour mettre en lumière les équipes qui font vivre, jour après jour, la culture prévention sur les chantiers. Au-delà de la récompense, il s'agit de valoriser des pratiques concrètes, ancrées dans les principes des **neuf Attitudes Prévention** désormais familières à l'ensemble des entités du Groupe.

Pour cette première édition, **17 chantiers ont été distingués**. Tous ont en commun une façon exigeante et rigoureuse d'aborder la prévention : **organisation fluide des flux de circulation, coactivités mieux anticipées, protections collectives avant le démarrage**, réflexe systématique d'actualiser le **PPSPS** et l'analyse de risques, et une capacité à mobiliser l'ensemble des équipes autour d'objectifs partagés. Des exemples concrets qui montrent comment les exigences de prévention peuvent se traduire dans l'organisation du travail, la coordination, et les comportements du quotidien.



### LA CABANE DIGITALE : AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

En 2025, Spie batignolles a poursuivi le déploiement de la **cabane digitale de chantier**, un module compact et mobile conçu pour rapprocher l'information technique des équipes terrain et **améliorer leurs conditions de travail**. Testé avec succès sur plusieurs opérations depuis 2021, ce dispositif entre désormais dans une phase de déploiement élargi.

Équipée d'un **écran tactile 49" compatible avec les gants de chantier**, d'un **poste informatique**, d'une **imprimante**, de **rangements intégrés** et d'une **connexion 4G**, la cabane digitale permet aux équipes d'accéder directement aux **plans et documents à jour**, aux **maquettes BIM**, ainsi qu'aux outils de suivi et de planification.

En limitant les allers-retours vers la base vie et en apportant l'information au plus près des postes de travail, la cabane digitale contribue à **réduire la pénibilité**, à **améliorer la coordination**, et à offrir de meilleures conditions de travail pour les équipes. Elle illustre la manière dont la digitalisation peut apporter des solutions adaptées aux réalités du chantier, au service à la fois de la **performance** et du **confort des collaborateurs**.

### PROGRAMME DE PRÉVENTION : CULTURE PRÉVENTION

—● En 2025, **630 collaborateurs ont été formés dans le cadre du programme Culture prévention**, portant à plus de 1 400 le nombre de collaborateurs formés depuis 2024.

- 3 nouvelles filiales ont rejoint le programme
- 9 comités de direction sur 11 ont été formés à fin 2025

Des modules en e-learning ont été mis à disposition du personnel non-opérationnel en fin d'année, pour élargir l'accès à la formation.

### TROPHÉE SANTÉ-SÉCURITÉ

—● Spie batignolles a créé en 2025 le **Trophée Santé-Sécurité**, articulé autour des 9 Attitudes Prévention. 17 trophées ont été attribués pour cette première édition.

### AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

—● La **gestion des fortes chaleurs a été un enjeu majeur en 2025** pour le Groupe : adaptation des horaires et temps de pause, création de zones ombragées ou climatisées, équipements adaptés... Cela a permis de protéger la santé des équipes tout en maintenant dans la mesure du possible la continuité des activités.

—● **Des campagnes régulières de santé** (sommeil, nutrition, activité physique, prévention des addictions) ont été menées auprès des équipes.

### PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

—● Spie batignolles a renforcé ses **dispositifs de soutien psychosocial**, accessibles à tous les salariés, complétés par des formations managériales au repérage des signaux faibles et la prévention des RPS.

## ■ Droits humains et relations de travail responsables

Spie batignolles veille à garantir le respect des droits fondamentaux pour l'ensemble des personnes travaillant au sein de ses opérations, à commencer par ses salariés, et ainsi qu'aux intérimaires et collaborateurs d'entreprises partenaires amenés à partager leur environnement de travail.

### PRÉVENTION DU TRAVAIL ILLÉGAL

— Le Groupe applique un dispositif de vigilance renforcé à l'égard du personnel intervenant sur ses chantiers. Les contrats imposent notamment la transmission régulière des attestations sociales, des titres requis, des habilitations et, lorsque nécessaire, de la carte BTP. Toute sous-traitance non autorisée est interdite et des mesures correctives peuvent être engagées, jusqu'à la suspension des paiements ou la résiliation du contrat en cas de non-conformité. Des vérifications régulières sont menées sur les sites. En cas d'écart, le Groupe peut restreindre l'accès au site, demander des compléments immédiats ou engager un audit ciblé.

— Les collaborateurs ont accès au guide interne dédié à la prévention du travail illégal, qui détaille les documents à vérifier, les obligations des employeurs, ainsi que les actions à mener en cas d'écart.

### PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

— Le traitement des données personnelles est encadré par les dispositions du RGPD : accès restreints aux seules personnes habilitées, usages limités aux finalités prévues, mesures de sécurité adaptées, interdiction de toute transmission non autorisée et obligation d'information en cas de violation. Ce cadre s'applique à l'ensemble des données traitées par le Groupe, qu'elles concernent ses collaborateurs ou, lorsque nécessaire, les intervenants externes présents sur site.

## PARCOURS DÉCOUVERTE POUR LES NOUVEAUX CADRES

Chaque session du **Parcours Découverte Groupe** s'ouvre à Nanterre, au siège, où une vingtaine de nouveaux cadres, tous métiers et branches d'activités confondus, découvrent en deux jours les rouages du Groupe : l'histoire du Groupe, ses métiers, la manière dont les filiales se complètent... et surtout, les femmes et les hommes qui font vivre l'entreprise au quotidien. Au programme : échanges avec les équipes Campus, sessions animées par quatre intervenants, dont un temps long de discussion avec le **Président Jean-Charles Robin**. Le parcours se poursuit sur le terrain : visite de chantier pour voir sur le terrain l'organisation des opérations et moment de cohésion tel qu'un atelier de cuisine ou escape game. Plus de 200 cadres sont formés chaque année.

Pour les participants, c'est une plongée immédiate dans la culture Spie batignolles : exigeante, accessible, et profondément ancrée dans la réalité du terrain.



## ■ Développement des compétences et employabilité

En 2025, Spie batignolles a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de **développement des compétences**, conçue pour accompagner l'évolution rapide des métiers, renforcer les parcours professionnels et soutenir l'employabilité des collaborateurs dans un secteur soumis à des mutations techniques et organisationnelles. Cette politique est pilotée au niveau Groupe par les Directions RH, en lien étroit avec les managers, les équipes opérationnelles et le Campus interne, qui joue un rôle structurant dans l'ingénierie et le déploiement des formations.

### STRUCTURATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

— En 2025, Spie batignolles a consolidé le déploiement de la Gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP), issue de l'accord Groupe de 2024.

### PILOTAGE DES COMPÉTENCES

— Le périmètre de la plateforme **Sb Talents**, qui centralise le suivi des compétences, mobilités et parcours des collaborateurs, a été élargi à de nouvelles filières en 2025.

— Le groupe a créé en 2025 un **Comité Mobilité Groupe**, instance dédiée à la fluidification des trajectoires professionnelles au sein du Groupe, dans un contexte marqué par des tensions sur certaines familles des métiers.

— En parallèle, le Groupe a mis en place l'**outil Sb Recrut**, qui connecte les processus de recrutement et de mobilité interne.

### RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE FORMATION INTERNE VIA LE CAMPUS INTERNE

Spie batignolles a développé des parcours spécifiques en 2025, pour renforcer son offre de formation interne :

— **Relance du parcours chefs d'équipe**, enrichi de modules dédiés à l'organisation de chantier, à la communication opérationnelle et aux fondamentaux du management de proximité. Des contenus spécifiques ont également été déployés pour les compagnons et les chefs de chantier, afin de renforcer les gestes métiers, la qualité de réalisation et l'appropriation des processus opérationnels, comme la formation aux fondamentaux des bétons.

— **Création de modules dédiés aux activités nucléaires**, en soutien au développement de cette filière, ainsi que par la refonte complète de la formation lean chantier, intégrant des approches actualisées d'amélioration continue. D'autres contenus transverses ont également été mis à jour.

— **Construction d'un parcours Trajectoire Expert**, dispositif visant à reconnaître et développer les compétences techniques essentielles du Groupe.



### AFEST MÉTIERS RARES : APPRENDRE UN MÉTIER QU'ON NE PEUT PAS APPRENDRE AILLEURS

Dans les métiers de niche (forage, parois moulées, interventions en environnements contraints), la transmission relève du compagnonnage. En 2025, Spie batignolles

fondations a déployé un dispositif **AFEST** (Formation en Situation de Travail) entièrement pensé pour ces compétences critiques : **35 jours de formation** sur le parc matériel de Bernes-sur-Oise, transformé pour l'occasion en **plateforme pédagogique grandeur nature**, avec zone de forage, atelier de benne à câbles, simulation de puits et encadrement par **deux foreurs formateurs expérimentés**. Tirer une benne de 80 tonnes, régler un fluide de battage, diagnostiquer une paroi, anticiper une variation géotechnique : tout se fait « en situation ». **Cinq collaborateurs** ont bénéficié du premier cycle, et d'autres modules sont déjà en préparation pour 2026. L'objectif n'est pas seulement pédagogique : il s'agit de **préserver des savoir-faire rares** et de garantir que ces métiers exigeants continuent d'exister dans le Groupe.



— Les entités du Groupe poursuivent également le travail de recensement et déploiement des formations métiers directement avec d'autres organismes de formation externe afin d'avoir une offre la plus complète possible pour répondre aux besoins du Groupe. Le Campus et la Direction des achats groupe ont travaillé avec les équipes formation des ressources humaines afin d'optimiser les dépenses de formation et développer des contrats cadre pour les formations les plus utilisées (CACES, habilitations électriques, SST).

— L'offre de formation Groupe dépasse **1 500 modules** animée par 40 formateurs internes, avec un nombre croissant de ressources digitales accessibles via la plateforme Sb Talents.

### TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET MONTÉE EN COMPÉTENCES DIGITALE

— Spie batignolles a finalisé le programme « Tous connectés en 2025 », initié en 2024. Sur 2024 et 2025, plus de 350 compagnons ont été formés aux outils numériques essentiels.

Des postes informatiques en libre accès seront déployés dans les entités volontaires en 2026, afin de faciliter l'accès continu aux formations digitales, aux communications internes et aux ressources administratives.



### ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

— Le Groupe a intensifié ses actions auprès des établissements d'enseignement, en mobilisant des collaborateurs pour intervenir dans des cursus spécialisés du génie civil et des écoles d'ingénieurs.

— Spie batignolles a continué de sensibiliser des publics jeunes via des formations d'initiation aux métiers, proposés dans le cadre des stages obligatoires de seconde.

— En parallèle, le Groupe a poursuivi le développement d'un programme structuré de partenariats du réseau interne Relations Ecoles avec environ 60 établissements, incluant le parrainage de promotions et la coordination de plus d'une centaine d'actions annuelles (interventions pédagogiques, présentations métiers, échanges avec les opérationnels).

— Spie batignolles assure une présence active lors des forums écoles et événements étudiants, en associant systématiquement recruteurs et opérationnels afin de soutenir l'attractivité des métiers et des projets. À l'automne 2025, la participation au forum de l'ESTP a notamment permis de valoriser les opportunités de stages, alternances et premiers emplois auprès de profils alignés avec les besoins des filières techniques.

### PARTENARIAT AVEC LA GARDE NATIONALE

— Déjà fortement engagé auprès des ministères des Armées et de l'Intérieur, par la mise en œuvre d'actions concrètes qui font suite à la signature en avril 2024 du manifeste ProMiles de soutien aux hommes et femmes servant nos armées, notre groupe a souhaité aller plus loin dans sa mobilisation auprès des forces militaires et policières. En signant une convention avec la Garde nationale, en avril 2025, Spie batignolles affirme son soutien aux collaborateurs réservistes en leur accordant jusqu'à 15 jours d'absence rémunérée pour remplir leurs missions et des dispositifs de souplesse renforcée (préavis réduit, clause de réactivité). Outre la volonté du groupe de contribuer, à son niveau, aux grands enjeux actuels de cohésion nationale, cet engagement réserviste facilité et valorisé permet le développement de compétences spécifiques utiles à l'entreprise : gestion du stress, dépassement de soi, engagement, adaptabilité, disponibilité, loyauté, management, esprit d'équipe, éthique.

### SPIE DATING : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ PAR LA RENCONTRE DIRECTES

Sur un marché où les candidats ne viennent plus spontanément, Spie batignolles a réinventé la manière de faire connaître ses métiers. Le **Spie Dating**, casse les codes du recrutement : pas de CV empilés, pas de grand discours. Juste des tables rondes courtes et des échanges directs entre **des candidats et les opérationnels**.

Au fil des sessions, étudiants, jeunes diplômés ou profils expérimentés rencontrent les équipes techniques, les chefs de chantier, les conducteurs de travaux. Ils posent des questions très concrètes : Comment se déroule une prise de poste ? Quel rythme ? Quelles évolutions possibles dans une filiale, puis au sein du Groupe ? Et c'est justement cette simplicité qui fait le succès du format : **un recrutement qui se fait sur l'échange humain**, pas sur un dossier. La démarche a d'ailleurs été distinguée par le **Prix de l'engagement RH**, preuve que la formule fonctionne.



### ■ Diversité, équité, inclusion et insertion

En 2025, Spie batignolles a renforcé sa politique en faveur de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de l'insertion, dans la continuité de la formalisation de l'accord Groupe « **Égalité des chances & Inclusion** ». Les actions s'articulent autour de quatre axes : la promotion de l'égalité professionnelle et de la mixité, l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'insertion professionnelle et l'ouverture de viviers de talents, et la solidarité interne au bénéfice des collaborateurs.

#### PROMOTION DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET DE LA MIXITÉ

— Le Groupe a renforcé la mise en œuvre de sa **politique d'égalité professionnelle**. Cela passe notamment par une sensibilisation des managers à la non-discrimination dans le recrutement, et l'obtention de l'index d'égalité femmes-hommes de 86/100 en 2025 pour le siège.

Spie batignolles a reconduit son partenariat avec l'association « Elles bougent ».

#### INCLUSION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

— Le Groupe a instauré une **journée annuelle dédiée au handicap**, conçue comme un temps d'échange et de sensibilisation au sein des entités. Cette initiative complète les actions réalisées dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), qui a mobilisé de nombreuses équipes autour d'ateliers, de retours d'expérience et de communications dédiées.

— Spie batignolles renforce l'**accompagnement individuel de ses collaborateurs en situation de handicap** : mise à disposition d'informations sur les démarches RQTH, la possibilité d'absences dédiées, l'adaptation des postes en lien avec les services de santé au travail et un soutien spécifique pour les situations de mobilité interne.

— **Des partenariats** avec Cap Emploi, l'Agefiph, des CFA spécialisés et des entreprises adaptées contribuent à faciliter l'intégration de nouveaux collaborateurs



*En 2025, aux Victoires du Capital Humain, le Prix « DRH Inclusif » a été une belle reconnaissance du caractère innovant et vertueux d'insertVal avec des parcours durables que nous construisons pour intégrer des personnes éloignées de l'emploi.*

**Benoît Moncade,**  
Directeur Général, Spie batignolles génie civil et fondations

#### INSERTION PROFESSIONNELLE

— Le développement de l'**entreprise de travail temporaire d'insertion INSERVAL**, créée en 2024, a permis la consolidation des parcours d'insertion en lien étroit avec les équipes RH et les encadrants, et mobilisation des clauses d'insertion lorsque prévues contractuellement.

#### SOLIDARITÉ INTERNE

— Le Groupe a renforcé son soutien aux **collaborateurs proches aidants**, notamment dans son accord « Égalité des chances et inclusion », afin de prévenir les ruptures d'activité et sécuriser les trajectoires. Une journée nationale en partenariat avec PROBTP et des permanences d'information ont été organisées sur le sujet.

— Le **dispositif de solidarité interne** s'est fortement structuré autour du Comité d'entraide « Spie batignolles ensemble », créé en 2024 et mis en œuvre sur l'ensemble de l'année 2025. Porté par une association dédiée et financée à la fois par les dons des salariés (plus de 4 000 donateurs en 2025) et par l'abondement du Groupe, il a permis d'accompagner 70 collaborateurs en 2025 (contre 44 en 2024) et 114 collaborateurs sur deux ans.

### INSERVAL : l'insertion par le terrain



Créée en **2024** par Spie batignolles génie civil et Val Services, **INSERVAL** est une **joint-venture sociale** pensée pour un objectif simple : permettre à des personnes éloignées de l'emploi de **faire leurs preuves sur le terrain**. Son modèle associe **accompagnement social individualisé** et **immersion opérationnelle**, avec des missions pouvant aller jusqu'à **24 mois**, bien au-delà du cadre habituel du travail temporaire.

En 2025, INSERVAL a poursuivi ses intégrations sur des postes de **manœuvre, aide-coffreur** ou **terrassier**, et a élargi son intervention aux métiers de la construction (SbC) avec un parcours qualifiant de coffreurs-bancheurs. En 2026, le lancement de ce parcours est une réponse directe aux **métiers en tension**.



## Les coulisses de nos métiers au féminin

En 2025, la dynamique mixité de Spie batignolles s'est incarnée dans des actions très concrètes menées auprès de jeunes filles, en lien avec les marraines du réseau « Elles bougent » :

- 20 lycéennes du lycée Léonard de Vinci ont été accueillies sur chantier, découvrant les métiers du gros œuvre, de la conduite de travaux et de la prévention, au contact direct des équipes opérationnelles.
- 14 élèves du lycée L'Oiselet ont participé à une immersion dans l'atelier emPrinte, où elles ont pu observer la mise en œuvre du béton imprimé en 3D et échanger avec les collaboratrices mobilisées sur ces technologies innovantes.
- Lors de l'Equity Week, la conférence « Démasquer les stéréotypes » a permis d'aborder de manière pédagogique et interactive les freins à la mixité et les leviers d'action.



### COMITÉ D'ENTRAIDE « SPIE BATIGNOLLES ENSEMBLE » : UN APPUI DANS LES MOMENTS DIFFICILES

Lancé en 2024, le comité d'entraide « Spie batignolles ensemble » a installé une forme de solidarité inédite dans le Groupe : une association Loi 1901, animée par des salariés pour venir en aide à d'autres salariés face à des situations où tout bascule. Une maladie grave d'un enfant, une séparation, un logement d'urgence, la perte d'un proche, une difficulté financière soudaine... autant de contextes où l'on ne peut pas attendre.

Chaque demande est traitée par Alliance Sociale, service social du travail partenaire, qui évalue la situation, identifie les aides mobilisables et propose une solution adaptée (don, prêt ou accompagnement social) avant validation par le Comité réuni en commission sociale. Un numéro d'appel dédié, accessible cinq jours par semaine, permet aux collaborateurs d'être mis en relation avec un assistant social sans intermédiaire.

En un an, ce dispositif a permis d'apporter une aide ciblée dans des situations parfois urgentes, tout en préservant la confidentialité et la dignité des personnes concernées. Cette approche concrète de la solidarité a été distinguée en 2024 par le Prix DRH Solidaire, dans le cadre des Victoires du Capital Humain.

## 1.2 INDICATEURS ET CIBLES

### OBJECTIFS RELATIFS AU PERSONNEL DE L'ENTREPRISE (S1-4)

Spie batignolles s'est fixé des objectifs visant à renforcer la prévention des risques, améliorer les conditions de travail, développer les compétences et garantir le respect des droits fondamentaux, en cohérence avec les impacts matériels identifiés pour son personnel.

#### ■ Santé, sécurité et conditions de travail

- Déployer les actions de l'accord QVCT sur 100% des filiales d'ici à 2028.
- 100% de nos salariés sont garantis de percevoir une rémunération mensuelle ou annuelle respectueuse des minimas de branche.
- Déployer et suivre les indicateurs de l'accord QVCT en 2026.
- Déployer la politique de prévention des addictions dans 100% des entités en 2026.

#### ■ Droits humains et relations de travail responsables

- Mettre en place 100% des actions sélectionnées grâce à l'analyse de risques d'ici 2028.
- Traiter 100% des alertes conformément à la procédure interne en 2026.
- Déployer les procédures de « harcèlements » et non-discrimination auprès de toutes les entités en 2026.

#### ■ Dialogue social et relations professionnelles

- Déployer la base de données économiques, sociales et environnementales au sein de 100% des entités.
- Former 100% des membres du Comité de Groupe aux missions économiques et sociales sur 2026.
- Accompagner 100% des CSE avec un calendrier annuel de consultation et d'information sur 2026.
- Maintenir chaque année a minima 6 réunions par an avec les représentants du personnel : 2 Comités de groupe et 4 commissions de suivi.
- Communiquer sur 100% des bonnes pratiques identifiées en comité en 2026.
- Faire remonter ou répondre à 100% des sujets soulevés lors des minutes en 2026.

#### ■ Développement de compétences

- Mettre en place un guide des métiers et des passerelles sur 100% du périmètre Groupe d'ici 2028.
- Dynamiser la cellule mobilité en 2026.
- Poursuivre l'accompagnement numérique des compagnons par la formation sur 100% des besoins identifiés en 2026.
- En 2026, 70% des collaborateurs reçus à leur retour suite à une absence prolongée par rapport au nombre de collaborateurs concernés.

#### ■ Diversité, égalité, inclusion et insertion

- Former 100% des collaborateurs de la filière RH à la non-discrimination et l'étendre à certains managers en 2026.
- Former 100% des représentants du personnel à l'index égalité femmes/hommes en 2026.



## CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS DE L'ENTREPRISE (S1-5)

Cette section présente les principales caractéristiques des salariés de Spie batignolles. Sauf mention contraire, les données sont exprimées en effectifs physiques (headcount) et consolidées au 31 décembre de chaque exercice.

### ■ Effectif total

|   | 2025             | 2024             | 2023            |
|---|------------------|------------------|-----------------|
| <b>Nombre total de salariés (headcount)</b>             | <b>9 046</b>     | <b>9 067</b>     | <b>8 315</b>    |
| - Effectif Génie civil et fondations                    | 1 211            | 1 164            | 939             |
| - Effectif Travaux publics                              | 2 507            | 2 550            | 2 296           |
| - Effectif Energie                                      | 994              | 1 005            | 932             |
| - Effectif Immobilier                                   | 21               | 30               | 31              |
| - Effectif Construction                                 | 2 610            | 2 654            | 2 537           |
| - Effectif Aménagement paysager et environnement        | 620              | 555              | 422             |
| - Effectif Spie batignolles ETPO                        | 724              | 790              | -               |
| <b>Répartition par type d'emploi</b>                    |                  |                  |                 |
| - Ouvriers  | 40%              | 40%              | 40%             |
| - ETAM (Employés, Techniciens, agents de maîtrise)      | 26%              | 29%              | 27%             |
| - Cadres  | 34%              | 31%              | 33%             |
| <b>Répartition par Tranche d'âge</b>                    |                  |                  |                 |
| - Moins de 26 ans                                       | 9%               | 6,2%             | 6%              |
| - Entre 26 et 49 ans                                    | 58%              | 60,4%            | 61%             |
| - 50 ans et plus  | 33%              | 33,4%            | 33%             |
| <b>Age moyen</b>  | <b>43,07 ans</b> | <b>42,97 ans</b> | <b>42,9 ans</b> |
| <b>Ancienneté moyenne</b>                               | <b>10,11 ans</b> | <b>10,14 ans</b> | <b>10,2 ans</b> |
| <b>Répartition géographique des salariés</b>            |                  |                  |                 |
| <b>Nombre de salariés travaillant à l'international</b> | <b>149</b>       | <b>150</b>       | <b>87</b>       |
| <b>Taux de rotation du personnel</b>                    |                  |                  |                 |
| <b>Nombre de licenciements</b>                          | <b>185</b>       | <b>165</b>       | <b>83</b>       |
| <b>Nombre de collaborateurs recrutés</b>                | <b>927</b>       | <b>980</b>       | <b>1 221</b>    |
| - Collaborateurs recrutés de moins de 26 ans            | 19,74%           | 19,1%            | 19%             |
| - Collaborateurs recrutés de plus de 50 ans             | 12,83%           | 12,8%            | 14,3%           |
| <b>Salariés en alternance</b>                           | <b>602</b>       | <b>882</b>       | <b>503</b>      |

## CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE PROPRE (S1-6)

La main-d'œuvre propre de Spie batignolles comprend, outre les salariés, des travailleurs non-salariés intervenant directement dans ses activités. Conformément aux ESRS, ces travailleurs non-salariés regroupent :

- Des travailleurs indépendants (personnes physiques) contractant directement avec le Groupe pour fournir une prestation de travail
- Des personnes mises à disposition par des entreprises de travail temporaire ou d'emploi (au sens du code NACE N78), notamment dans le cadre de remplacements ou de renforts d'activité.

## COUVERTURE DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE ET DIALOGUE SOCIAL (S1-7)

L'entreprise s'appuie sur plusieurs conventions collectives en France et dans les autres pays de l'EEE où elle est présente. Dans l'Espace économique européen (EEE), l'ensemble des salariés de Spie batignolles est couvert par au moins une convention collective. Concernant les salariés en dehors de l'EEE, conformément aux dispositions prévues pour la première année de reporting de durabilité, ces données ne sont pas encore publiées.

Spie batignolles dispose d'instances de représentation des salariés au sein du Groupe, permettant un dialogue régulier entre la direction et les représentants du personnel. En France, la représentation des salariés repose sur les Comités Sociaux et Économiques (CSE) au sein des différentes entités, tandis qu'au niveau du Groupe, le Comité de Groupe assure des échanges constructifs.

## DIVERSITE AU SEIN DU MANAGEMENT (S1-8)

### ■ Répartition femmes / hommes au sein du top management

Conformément aux ESRS, le top management correspond aux deux niveaux hiérarchiques situés en dessous des organes d'administration et de surveillance.

|  | 2025   | 2024   | 2023  |
|--|--------|--------|-------|
| <b>Part des femmes dans l'effectif global</b>      | 15,17% | 15,11% | 15,7% |
| <b>Part des femmes parmi les cadres et ETAM</b>    | 23,82% | 24,4%  | 25,6% |
| <b>Part des femmes parmi les nouveaux recrutés</b> | 18,23% | 19,4%  | 19%   |

## COUVERTURE DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE ET DIALOGUE SOCIAL (S1-9)

Spie batignolles indique que l'ensemble de ses salariés perçoit une rémunération au moins équivalente aux niveaux de rémunération minimaux applicables, tels que définis par la réglementation et les accords collectifs en vigueur dans les pays concernés.

En France et plus largement dans l'Union européenne, cette appréciation repose sur :

- Les salaires minima conventionnels issus des conventions collectives applicables
- Le salaire minimum légal lorsque celui-ci est applicable, conformément à la directive européenne sur les salaires minimaux adéquats

En dehors de l'Union européenne, lorsque le Groupe est implanté, l'évaluation s'appuie sur les références légales locales et, le cas échéant, sur des estimations de salaire décent reconnues au niveau national.

Sur la base des analyses réalisées, **aucun salarié de Spie batignolles n'est identifié comme percevant une rémunération inférieure aux benchmarks retenus.**

En conséquence, il n'y a pas lieu de présenter une ventilation par pays ou le pourcentage de salariés concernés.

## PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS (S1-10)

Spie batignolles indique que l'ensemble de ses salariés bénéficie d'une protection sociale couvrant les principaux événements de la vie, reposant principalement sur les régimes de protection sociale obligatoires en vigueur dans les pays d'implantation du Groupe, complétés, le cas échéant, par des dispositifs collectifs d'entreprise.

Ces dispositifs couvrent notamment :

- La maladie.
- Le chômage, à compter de l'entrée du salarié dans l'entreprise.
- Les accidents du travail et maladies professionnelles, y compris les situations de handicap acquis.
- La maternité.

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (S1-11)

Spie batignolles suit la présence de personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs dans le respect des obligations légales et des règles de confidentialité applicables dans les pays où le Groupe opère.

Conformément aux dispositions prévues pour la première année de préparation de notre reporting de durabilité, nous ne publions pas encore ces données de manière exhaustive pour cet exercice.

## FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (S1-12)

### ■ Formation & investissement

|   | 2025    | 2024   | 2023   |
|---|---------|--------|--------|
| Nombre de salariés formés                           | 6 907   | 9 369  | 5 444  |
| Montant total investi en formation                  | 8,58 M€ | 8,3 M€ | 6,6M € |
| Part de la masse salariale consacrée à la formation | 2,32%   | 2,2 %  | 2,05 % |

## SANTÉ-SECURITÉ AU TRAVAIL (S1-13)

### ■ Accidents du travail\*

|   | 2025  | 2024 | 2023 |
|---|-------|------|------|
| Taux de fréquence (accidents avec arrêt par million d'heures travaillées) | 19,43 | 19,3 | 18,7 |
| Taux de gravité (jour d'arrêt par mille heures travaillées)               | 0,79  | 0,85 | 1,63 |
| Nombre de décès dus à des accidents ou maladies professionnelles          | 0     | 0    | 0    |

## ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE - VIE PERSONNELLE (S1-14)

### ■ Accès aux congés familiaux

Conformément aux pratiques sociales françaises et européennes applicables au Groupe, l'ensemble des salariés est éligible aux congés familiaux, incluant :

- Congé maternité
- Congé paternité et d'accueil de l'enfant
- Congé parental d'éducation
- Congé de proche aidant

\* périmètre : personnel Sb

## RÉMUNÉRATION (S1-15)

### ■ Écart de rémunération femmes-hommes (gender pay gap)

L'écart de rémunération femmes-hommes correspond à la différence entre la rémunération horaire brute moyenne des femmes et celle des hommes, rapportée à la rémunération horaire brute moyenne des hommes.

|                                     | 2025     | 2024     | 2023     |
|-------------------------------------|----------|----------|----------|
| Ecart de rémunération femmes-hommes | - 8,26 % | - 7,29 % | - 5,78 % |

### ■ Rémunération & Actionnariat salariés

|  | 2025     | 2024     | 2023     |
|--|----------|----------|----------|
| Rémunération médiane des salariés              | 36 020 € | 36 100 € | 34 256 € |
| Taux de progression des rémunérations          | 2,55%    | 2,07%    | 8,89%    |
| Taux d'actionnariat salariés (en % du capital) | 80%      | 87%      | 59%      |
| Nombre de porteurs de parts du capital         | 7 203    | 7 969    | 4 635    |
| Montant moyen investi dans le PEG              | 1 558 €  | 1 654 €  | 2 157 €  |

## INCIDENTS DE DISCRIMINATION ET AUTRES ATTEINTES AUX DROITS HUMAINS (S1-16)

Spie batignolles n'a enregistré aucun incident de discrimination, qu'il s'agisse de discrimination liée au sexe, à la race, à l'origine ethnique, à la nationalité, au handicap, à la religion, à l'âge ou à l'orientation sexuelle, ni aucun cas de harcèlement en 2025.

Aucune plainte n'a été déposée via nos canaux de signalements internes ni par le biais des mécanismes externes prévus. Néanmoins, le Groupe reste vigilant et continue de renforcer ses actions de prévention et de formation pour éviter toute situation qui pourrait compromettre les droits de nos collaborateurs.



# 2-COMMUNAUTÉS AFFECTÉES (ESRS S3)

## IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités matériels** identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité pour la thématique « **Communautés affectées** ».

| Nature de l'IRO    | Description  | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |      | Horizon temporel |             |            |
|--------------------|--|---|--------------------|------|------------------|-------------|------------|
|                    |  | Amont                                   | Opérations propres | Aval | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| <br>Impact négatif | <b>Nuisances et perturbations pour les communautés locales</b><br>Les activités de chantier peuvent générer des nuisances sonores, visuelles, des émissions de poussières et des perturbations de circulation susceptibles d'affecter la qualité de vie des riverains et des usagers des zones concernées. |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |
| <br>Impact positif | <b>Contribution au dynamisme socio-économique des territoires</b><br>Les projets menés par Spie batignolles contribuent à la création d'emplois locaux, au recours à des entreprises et filières régionales et au développement de projets favorisant la mixité urbaine et sociale.                        | ●                                       | ●                  | ●    | ●                | ●           | ●          |

## 2.1 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### POLITIQUES RELATIVES AUX COMMUNAUTÉS AFFECTÉES

(ESRS S3-1)

Les activités du Groupe, en particulier les chantiers de construction, s'inscrivent au cœur des territoires et génèrent des interactions directes avec les **communautés locales** : riverains, usagers de l'espace public, collectivités, acteurs économiques et associations.

La mise en œuvre de ces politiques est assurée par le copilotage de la **Direction Prévention Santé**

**Sécurité Environnement (SSE)** et de la **Direction de la Communication**, en lien étroit avec les **équipes opérationnelles**, responsables de l'application des exigences sur le terrain.

Les enjeux relatifs aux **peuples autochtones** et au **consentement libre, préalable et éclairé (FPIC)** n'ont pas été évalués comme étant matériels au regard des zones où le Groupe opère.

### LA FONDATION SPIE BATIGNOLLES

Créée en 2006, la **Fondation Spie batignolles** incarne l'engagement sociétal du Groupe à travers un programme structuré de **mécénat de solidarité** et de **mécénat culturel**. Elle vise à renforcer les liens entre l'entreprise et la société civile, en soutenant des initiatives qui prolongent les valeurs du Groupe : éducation, solidarité, inclusion, patrimoine, environnement et transmission.

La Fondation agit autour de quatre axes complémentaires :

- **Soutien à l'éducation et à l'insertion** : bourses d'études pour les élèves d'écoles d'ingénieurs du secteur (ESTP, ENEPS), accompagnement de jeunes issus de milieux modestes à travers le parrainage scolaire via la Fondation de la Légion d'Honneur « Un Avenir Ensemble », actions favorisant l'orientation et l'insertion dans les métiers de la construction.
- **Lutte contre l'exclusion et le mal-logement** : soutien d'associations telles qu'Habitat et Humanisme ou les Compagnons Bâisseurs, participation à des projets de tiers-lieux solidaires, pensions de famille, chantiers participatifs ou programmes d'insertion socioprofessionnelle.
- **Culture & éducation artistique** : appui à des initiatives valorisant les métiers du bâtiment, l'histoire de la construction ou l'expression artistique, en lien avec l'ancrage territorial du Groupe.
- **Environnement & science** : soutien à des projets scientifiques et de sensibilisation, dont l'expédition Polar Pod menée par l'explorateur Jean-Louis Étienne, consacrée à l'étude de l'océan Austral et de son rôle majeur dans la régulation du climat.

La Fondation mobilise largement les collaborateurs à travers des appels à projets et le **Prix de la Fondation Spie batignolles**, qui valorise les initiatives portées ou soutenues par les équipes partout en France.



Partenariat solidaire 2025 avec l'association «Sport dans la Ville»

### Maîtrise des nuisances et des perturbations : « Attitudes environnement »

La politique de gestion des nuisances s'appuie sur le dispositif « Attitudes environnement », qui vise à **réduire les impacts des chantiers sur la qualité de vie des riverains et des communautés locales.**

Le dispositif prévoit notamment :

- L'intégration dès la **phase de préparation** des enjeux de flux, d'accès, de circulation et de sécurité des cheminements.
- La définition et la mise en œuvre de mesures visant à **réduire bruit, poussières, vibrations, gênes visuelles** et perturbations associées.
- La gestion responsable des déchets et la prévention des pollutions.

### Contribution au dynamisme socio-économique local

Spie batignolles inscrit son action dans une logique d'**ancrage territorial** et de **création de valeur locale**, notamment par :

- Le recours à des **entreprises locales** et filières régionales lorsque cela est possible et pertinent.
- La participation à des dispositifs d'insertion professionnelle en lien avec les besoins des territoires.
- L'action de la **Fondation Spie batignolles**, dont les quatre axes structurants sont :
  1. Éducation & insertion.
  2. Lutte contre l'exclusion et le mal logement.
  3. Culture & éducation artistique.
  4. Environnement & sciences.

## ENGAGEMENT AVEC LES COMMUNAUTÉS AFFECTÉES, CANAUX DE REMONTÉE ET MODALITÉS DE REMÉDIATION (ESRS S3-2)

Pour garantir une relation de proximité avec les communautés locales et permettre la prise en compte effective de leurs préoccupations, Spie batignolles déploie sur ses chantiers un **dispositif d'écoute structuré**, fondé sur des points d'entrée simples, accessibles et homogènes.

### Un dispositif standardisé de dialogue et de remontée des préoccupations

Le dispositif « À l'écoute des riverains » constitue le cadre commun appliqué à l'ensemble des chantiers concernés.

Il vise à :

- **Inform**er sur l'avancement des travaux, les phases sensibles et les nuisances temporaires.
- **Mettre à disposition des canaux de contact accessibles**, adaptés au contexte local.
- **Assurer un traitement structuré et documenté des sollicitations**, incluant des ajustements opérationnels lorsque cela s'avère pertinent.

Sur chaque chantier présentant des enjeux de voisinage, au moins un **point d'entrée standardisé** est déployé. Il comprend :

- Un **panneau d'information** avec un **QR code** renvoyant vers un **formulaire en ligne** permettant de soumettre un commentaire, une question ou un signalement.
- Une **réception centralisée** dans l'outil de suivi Groupe, garantissant traçabilité et gestion unifiée des retours.

Selon les caractéristiques du territoire et les attentes des riverains, d'autres modes de dialogue peuvent être activés :

- **Boîte aux lettres de chantier** ou **cahier de doléances**.
- **Réunions publiques, réunions de phases**, visites ou permanences.
- Diffusion de **newsletters** ou lettres riverains lors des étapes clés.

**Chaque sollicitation est enregistrée, analysée et traitée dans un outil dédié.** Une réponse est apportée au riverain et, le cas échéant, **les modalités d'intervention sont ajustées.** Une fois l'action réalisée, **un retour est formulé** et la demande est **clôturée de manière documentée**, garantissant **transparence, traçabilité et cohérence** sur l'ensemble des projets. Un **suivi** est réalisé pour apprécier la performance du dispositif et nourrir l'amélioration continue.

### L'HERMIONE, PARIS 9<sup>E</sup> : UN CHANTIER MENÉ AU PLUS PRÈS DES RIVERAINS

En 2025, la réhabilitation du complexe « L'Hermione », au cœur du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, a été conduite dans un environnement urbain particulièrement dense. Dès la préparation du chantier, les équipes de Spie batignolles ont fait de la **relation avec les riverains** un axe prioritaire, afin de garantir une coexistence apaisée entre les travaux et la vie du quartier.

Pour accompagner les habitants durant les différentes phases d'intervention, le chantier a mobilisé plusieurs dispositifs d'information et d'écoute :

- **Réunions de quartier** pour présenter les étapes clés et répondre aux questions.
- **Supports de communication dédiés**, diffusés en amont des opérations sensibles.
- Un **calendrier détaillant les périodes les plus sonores**, partagé avec les riverains pour leur permettre d'anticiper et de s'organiser.
- **Mise en place de bâches acoustiques** sur les bâtiments mitoyens pour atténuer l'impact sonore des travaux les plus lourds.



### Mécanisme de signalement des situations graves

En complément du dispositif chantier « À l'écoute des riverains », Spie batignolles met à disposition une **ligne d'alerte Groupe**, accessible aux **parties prenantes internes et externes**. Elle permet de signaler, en toute confidentialité, des **situations graves**, des **manquements majeurs** ou des **risques**

**significatifs**, y compris lorsqu'ils concernent des impacts sur les riverains et les communautés locales. Le dispositif garantit la **confidentialité des informations** et l'**absence de représailles** pour les personnes qui signalent une situation, conformément à la réglementation.

## ACTIONS ET RESSOURCES RELATIVES AUX COMMUNAUTÉS AFFECTÉES (ESRS S3-3)

Spie batignolles met en œuvre, au plus près des territoires, des actions visant à **prévenir et réduire les impacts** de ses activités sur les communautés locales, tout en **renforçant leurs retombées positives**. Ces actions sont adaptées à la diversité des contextes d'intervention (milieux urbains denses, zones sous exploitation, sites occupés, établissements sensibles, espaces naturels).

### 1. PLANIFICATION DES TRAVAUX ET MAITRISE DES NUISANCES

#### PLANIFICATION DES OPÉRATIONS

Spie batignolles intègre désormais les enjeux de voisinage dès la planification des opérations :

- Organisation des flux, des accès, des zones de travail et de livraison.
- Cheminements temporaires piétons et cycles, avec protections visuelles et balisage renforcé.
- Séquencement ciblé des opérations bruyantes ou génératrices de poussières.
- Horaires adaptés en présence d'établissements scolaires, de commerces ou de zones résidentielles sensibles.
- Installation de bâches acoustiques, dispositifs anti poussières et nettoyages réguliers des voiries.
- Coordination renforcée avec les exploitants d'infrastructures sous circulation.

#### COHABITATION DES USAGES EN MILIEU URBAIN DENSE

Dans les secteurs à forte densité, les actions visent à garantir la sécurité et la continuité des usages :

- Maintien des cheminements piétons et cyclables, y compris en phases de coactivité.
- Accès préservé aux immeubles et commerces.
- Information préalable sur les phases sensibles (bruit, livraisons, basculements de circulation).
- Dispositifs visuels et protections renforcés dans les zones étroites ou à proximité d'écoles.

#### MOBILITÉS ACTIVES, RENATURATION ET BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

Selon les projets et opportunités locales, Spie batignolles porte des actions allant au-delà de la seule maîtrise des nuisances, en contribuant à la qualité du cadre de vie :

- Maintien ou reconfiguration de pistes cyclables ou voies douces.
- Réduction des conflits d'usage entre modes de déplacement.
- Préservation de la végétation existante et renaturation lorsque possible.
- Réemploi et valorisation des matériaux issus des travaux.

#### INTERVENTIONS EN SITES OCCUPÉS

Lorsque les activités se déroulent dans des environnements occupés, une attention particulière est portée au maintien de l'usage, à la sécurité et à la communication continue avec les usagers concernés.

Les actions comprennent :

- Séquencement fin des travaux (jusqu'au logement par logement si nécessaire).
- Coordination étroite avec les équipes pédagogiques, soignantes ou gestionnaires de sites.
- Adaptation des horaires lors des cours, soins, examens ou périodes sensibles.
- Mise en place de cheminements sécurisés et protections renforcées.
- Information régulière des riverains, résidents, familles ou usager.

### NANTES (44) : RÉHABILITER 212 LOGEMENTS AU RYTHME DES HABITANTS



Dans le quartier Bottière-Pin-Sec, Spie batignolles construction régions conduit pour Nantes Métropole Habitat la **réhabilitation « à tiroirs » de 212 logements**, avec isolation par l'extérieur, rénovation intérieure complète, modernisation des réseaux et raccordement au réseau de chaleur.

Le chantier est pensé pour **maintenir l'usage** : les habitants sont **relogés temporairement dans la résidence** le temps des travaux (4 à 5 mois), la communication est continue, et la coactivité minutieusement gérée. Une opération d'envergure qui améliore durablement le confort et la performance énergétique du patrimoine, sans rompre la vie de quartier.

### 2. ACTIONS DE LA FONDATION SPIE BATIGNOLLES

#### EDUCATION

La Fondation a poursuivi en 2025 l'attribution de bourses à des étudiants de l'ESTP et de l'ENEP'S et a participé pour la première fois à l'attribution d'une bourse Sébastienne Guyot à une étudiante de CentraleSupélec. Elle a également contribué au financement de la chaire Béton armé de l'ESTP et soutenu plusieurs structures de l'enseignement supérieur, en complément du programme de parrainage de jeunes défavorisés mené avec l'association Un Avenir Ensemble.

#### LUTTE CONTRE LE MAL-LOGEMENT ET L'EXCLUSION

La Fondation a reconduit en 2025 son soutien aux organisations Habitat et Humanisme et Compagnons Bâisseurs, actives dans l'accompagnement des familles en difficulté.

#### CULTURE

La Fondation a renouvelé en 2025 son partenariat avec l'Orchestre du Palais Royal, en particulier pour les concerts pédagogiques organisés pour les lycéens des zones d'éducation prioritaire, et avec la Cité de l'architecture et du patrimoine pour ses actions de sensibilisation des jeunes.

#### ENVIRONNEMENT

Fin 2025, la Fondation a renouvelé pour cinq ans son soutien au projet Polar Pod, dédié à la recherche océanique et à l'étude de l'océan Austral.

### 3. CONTRIBUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LES TERRITOIRES

#### CONTRIBUTION AUX DYNAMIQUES LOCALES

Spie batignolles cherche à contribuer aux dynamiques sociales de ses territoires. Cela passe par :

- Recours à des entreprises locales, lorsqu'adapté au marché.

- Partenariats avec des structures d'insertion, GEIQ, missions locales.
- Intégration de clauses sociales lorsque prévu contractuellement.
- Appui aux engagements locaux portés par les filiales.



**CHALON-SUR-SAÔNE (71) :  
UNE GARE QUI SE  
TRANSFORME SANS JAMAIS  
S'ARRÊTER**

À Chalon-sur-Saône, Spie batignolles génie civil pilote, aux côtés de Spie batignolles énergie, fondations et TP ferroviaire, un vaste programme de mise en accessibilité de la gare. L'enjeu : **rehausser cinq quais, créer une passerelle équipée d'ascenseurs, moderniser les voies**, tout en maintenant les circulations et les cheminements voyageurs.

Grâce à un **phasage en 12 séquences** et des **interventions majoritairement de nuit**, les usages du quotidien sont préservés dans ce secteur urbain très fréquenté. Une démonstration de maîtrise en milieu contraint, où l'on transforme la gare... sans jamais bloquer les voyageurs.

**Restauration de la chapelle Notre-Dame de la Réconciliation (Lille)**

Érigée au XIII<sup>e</sup> siècle et considérée comme le **plus ancien édifice religieux de Lille**, la chapelle Notre Dame de la Réconciliation fait l'objet depuis plusieurs décennies d'un vaste programme de restauration piloté par l'Association des Amis de la Chapelle. Plus d'un **million d'euros de travaux** ont déjà permis de sauvegarder la nef, les vitraux, les toitures et la façade. Les phases engagées pour 2025–2026 portent désormais sur la **rénovation intégrale du chœur** et de ses annexes, soutenu par une nouvelle campagne de collecte.

Le **Prix de la Fondation Spie batignolles 2025** vient récompenser ce projet, qui vise à préserver un patrimoine millénaire tout en confortant la vocation culturelle du lieu, déjà animé par des concerts, expositions et actions de médiation. Ce soutien permet de renforcer la visibilité d'une initiative locale portée par des salariés bénévoles et ancrée dans la vie du quartier Vauban Esquermes.



**2.2 INDICATEURS ET CIBLES**


**CIBLES RELATIVES AUX COMMUNAUTÉS AFFECTÉES (S3-4)**

À ce jour, Spie batignolles n'a pas défini de **cibles** spécifiques et mesurables concernant la réduction des impacts négatifs ou la promotion des impacts positifs sur les communautés affectées.

**3-CLIENTS  
ET UTILISATEURS  
FINAUX (ESRS S4)**

**IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS**

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités matériels** identifiés dans le cadre de l'**analyse de double matérialité** pour la thématique « **Clients et utilisateurs finaux** ».

| Nature de l'IRO   | Description  | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |       | Horizon temporel |             |            |
|---|--|---|--------------------|-------|------------------|-------------|------------|
|   |  | Amont                                   | Opérations propres | Avant | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| <br>Risque | Risque d'insatisfaction des clients<br>Des prestations non conformes aux attentes peuvent entraîner une perte de clients et affecter la réputation de l'entreprise |   | ●                  |       | ●                | ●           |            |

**3.1 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS**

**POLITIQUES RELATIVES AUX CLIENTS ET UTILISATEURS FINAUX (ESRS S4-1)**

Spie batignolles intervient principalement en tant que **constructeur** pour des maîtres d'ouvrage publics et privés. Sa responsabilité vis-à-vis des **consommateurs et utilisateurs finaux** s'exerce à travers la **qualité, la conformité et la sécurité des ouvrages** conçus et réalisés. Cette responsabilité repose sur une organisation projet structurée et des

processus harmonisés, notamment dans le cadre du plan de transformation **BTP 4.0**, qui vise à renforcer la maîtrise opérationnelle des projets et la qualité des réalisations. La mise en œuvre de ces engagements relève des directions opérationnelles et techniques, appuyées par les fonctions support concernées.

### Maîtrise des processus qualité et sécurité des ouvrages

Spie batignolles intègre désormais les enjeux de voisinage dès la planification des opérations :

- La politique du Groupe en matière de protection des utilisateurs finaux s'appuie sur les dispositifs du plan de transformation **BTP 4.0**, qui encadre l'organisation des projets et l'harmonisation des pratiques au sein du Groupe. Dans ce cadre sont notamment déployés :
- Un **processus de suivi projet** intégrant qualité, délai, sécurité et performance budgétaire.
- La **gestion des risques et opportunités** en phase offre et réalisation.
- La systématisation de **points de contrôle qualité** et de procédures d'audit renforcées.
- Des processus formalisés de **préparation de chantier et de livraison / commissioning**.
- La collecte et l'exploitation des **retours d'expérience (REX)**.

### Sécurité des interventions en site occupé

Dans les opérations réalisées en **site occupé**, la **sécurisation des occupants** est intégrée aux dispositifs de préparation et de pilotage des chantiers.

Elle s'appuie notamment sur :

- Les **plans d'exécution chantier (PEX)** et les dispositifs de coordination.
- Les mesures prévues dans les **PPSPS** et les plans de prévention des risques.

## ENGAGEMENT AVEC LES CLIENTS ET UTILISATEURS FINAUX, CANAUX DE REMONTÉE ET MODALITÉS DE REMÉDIATION (ESRS S4-2)

Spie batignolles intervenant principalement pour des maîtres d'ouvrage publics et privés, la prise en compte des **attentes** des utilisateurs finaux s'effectue **par l'intermédiaire des maîtres d'ouvrage** et, le cas échéant, des **exploitants**.

- L'intervention des **équipes Prévention** et des encadrants travaux dans le pilotage des coactivités.

Ces dispositions permettent d'**adapter** l'organisation des travaux afin de maintenir des conditions de sécurité compatibles avec la présence d'occupants.

### Qualité d'usage et satisfaction

La qualité d'usage constitue un axe structurant de la politique du Groupe. Elle s'appuie notamment sur :

- Le suivi annuel de la satisfaction client via les enquêtes **Qualimétrie**.
- L'**amélioration continue** des pratiques dans le cadre du plan BTP 4.0.
- La **transmission** aux utilisateurs finaux des ouvrages des **documents d'ouvrages** exécutés et, le cas échéant, de **guides d'utilisation et d'entretien**.

### Gestion des non-conformités et signalements

Spie batignolles s'engage à identifier et traiter toute situation susceptible d'affecter la sécurité ou la conformité des ouvrages livrés. En complément des dispositifs opérationnels (réserves, GPA, traitement des non-conformités), le Groupe dispose d'un **dispositif d'alerte accessible aux parties prenantes internes et externes**, conforme aux exigences légales, couvrant notamment les risques pour la santé et la sécurité du public, les atteintes aux droits de l'homme, les non-conformités légales. Les signalements sont instruits selon une procédure formalisée sous la responsabilité de la Direction Juridique et Conformité.

Les **attentes** exprimées par les maîtres d'ouvrage sont suivies tout au long du projet et font l'objet d'un **traitement** dans le cadre des dispositifs contractuels applicables.

La **satisfaction client** est évaluée annuellement via les enquêtes **Qualimétrie**.

### Canaux de remontée des situations

Les situations susceptibles d'affecter les utilisateurs finaux sont remontées principalement par :

- Les opérations de **réception et de levée des réserves**.
- La **garantie de parfait achèvement (GPA)**.
- Les sollicitations **SAV** et l'assistance post-livraison lorsque prévues contractuellement.
- La remise de **guides d'utilisation et d'entretien**, formalisée notamment via des supports type FLASH SAV et intégrée aux DOE.
- Le **dispositif d'alerte Groupe**, accessible aux parties prenantes internes et externes, pour les situations graves (sécurité du public, non-conformité légale, atteinte aux droits ou à la sécurité de l'information).

### Traitement et remédiation

Les situations identifiées font l'objet :

- D'une **analyse** par les équipes opérationnelles.
- De **mesures correctives** ou de **mises en conformité** lorsque nécessaire.
- D'un **suivi** jusqu'à clôture dans le cadre des dispositifs contractuels applicables.

L'**efficacité des dispositifs** est appréciée au travers :

- Du **suivi des réserves** et des **situations traitées en GPA**.
- Des **résultats** consolidés des enquêtes **Qualimétrie**.



Spie batignolles ETPO - l'Aiguillon-sur-Mer

## ACTIONS ET RESSOURCES LIÉES AUX CLIENTS ET UTILISATEURS FINAUX (ESRS S4-3)

### 1. MAÎTRISE DES PROCESSUS QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES OUVRAGES

#### DÉPLOIEMENT DU PLAN BTP 4.0

L'objectif prioritaire fixé par le Groupe est de fiabiliser l'exécution et limiter les écarts susceptibles d'impacter la sécurité ou la qualité d'usage des ouvrages livrés. Cette dynamique s'est traduite par :

- La généralisation des points de contrôle qualité aux phases clés des opérations.
- L'implication renforcée des responsables Excellence Opérationnelle dans les revues de projet.
- L'exploitation systématique des retours d'expérience (REX) dans les bilans d'opération.
- L'harmonisation des pratiques de mise en service / commissioning avant livraison.

L'extension du déploiement des cabanes digitales de chantier, permet aux équipes d'accéder en temps réel aux plans à jour, à la GED et aux maquettes BIM, réduit les erreurs liées aux versions documentaires et améliore la traçabilité des validations.

#### ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ EN PHASE POST-LIVRAISON

En 2025, les équipes ont poursuivi la formalisation des supports d'accompagnement des utilisateurs finaux :

- Diffusion de supports FLASH SAV lors des interventions nécessitant une information spécifique.
- Remise de guides d'utilisation et d'entretien pour les opérations concernées.
- Suivi structuré des situations en garantie de parfait achèvement (GPA).

#### INTERVENTION EN SITE OCCUPÉ

En 2025, plusieurs opérations ont été réalisées en site occupé, nécessitant une organisation adaptée afin de concilier continuité d'usage des bâtiments et réalisation des travaux.

## 3.2 INDICATEURS ET CIBLES

### CIBLES LIÉES AUX CLIENTS ET UTILISATEURS FINAUX (ESRS S4-4)

La performance du Groupe en matière de qualité et de satisfaction des clients et utilisateurs finaux est suivie annuellement au travers des enquêtes Qualimétrie CX-First. Les évolutions constatées entre 2024 et 2025, notamment en matière de qualité de réalisation et de sécurité, traduisent les efforts engagés pour fiabiliser l'exécution des projets.

Le Groupe poursuit en 2026 une trajectoire d'amélioration visant à maintenir des niveaux élevés de performance sur ces indicateurs.

|                               | 2025 | 2024 | 2023 |
|-------------------------------|------|------|------|
| Relation client (%)           | 98   | 93   | 98,6 |
| Respect du planning (%)       | 89,7 | 87,3 | 87,4 |
| Qualité de la réalisation (%) | 97,7 | 88,7 | 100  |
| Sécurité (%)                  | 96,5 | 91,7 | 91,3 |

### CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE (49) : RÉNOVATION EN SITE OCCUPÉ

En 2025, dans le cadre de la démarche EnergieSprong FR, encouragée par les pouvoirs publics, en Pays-de-la-Loire, Spie batignolles construction régions a conduit la rénovation de **58 logements sociaux en site intégralement occupé** à Châteauneuf-sur-Sarthe.

Afin de garantir la continuité d'usage et de limiter l'impact des travaux, une organisation dédiée a été mise en place :

- Un chargé de relation résidents à temps plein, interlocuteur unique des locataires.
- Un audit logement par logement en phase préparatoire.
- Une fiche travaux personnalisée, détaillant jour par jour les interventions prévues.
- La remise d'un livret de fonctionnement pour les nouveaux équipements (PAC, VMC double flux, module Synerpod), à destination des locataires.
- Un phasage Lean limitant l'intervention des travaux intérieurs/extérieurs à 21 jours par maison.

Cette organisation a permis de maîtriser la durée des travaux, de sécuriser les interventions en environnement occupé et d'accompagner les occupants dans la prise en main des équipements rénovés, le résultat étant l'autoconsommation totale pour chacune des maisons.





# INFORMATIONS EN MATIERE DE GOUVERNANCE

1-CONDUITE DES AFFAIRES

102

# 1-CONDUITE DES AFFAIRES (ESRS G1)

## IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités matériels** identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité pour la thématique « Conduite des affaires ».

| Nature de l'IRO | Description  | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |      | Horizon temporel |             |            |
|-----------------|--|---|--------------------|------|------------------|-------------|------------|
|                 |  | Amont                                   | Opérations propres | Aval | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| Impact négatif  | <b>Non-respect des délais de paiement fournisseurs</b><br>Un non-respect des délais de paiement peut fragiliser les partenaires et sous-traitants, générer des sanctions administratives et altérer la relation de confiance au sein de la chaîne d'approvisionnement. | ●                                       | ●                  |      | ●                | ●           |            |
| Risque          | <b>Pratiques commerciales non éthiques et exigences réglementaires non respectées</b><br>Le non-respect des règles en matière corruption, de conflit d'intérêts ou de comportements non conformes peut nuire à la réputation du Groupe.                                |   | ●                  |      | ●                |             |            |
| Opportunité     | <b>Liens durables avec les fournisseurs</b><br>Des partenariats à long terme peuvent favoriser la stabilité des approvisionnements, l'innovation et des conditions économiques avantageuses.   | ●                                       | ●                  |      |                  | ●           | ●          |

## 1.1 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### POLITIQUES RELATIVES A LA CONDUITE DES AFFAIRES (G1-1)

Spie batignolles s'appuie sur un **cadre de politiques structurant** destiné à garantir une conduite des affaires **éthique, responsable et conforme** aux réglementations applicables. Ces politiques constituent notamment un **socle essentiel de prévention** des risques d'atteinte à la probité, tout en contribuant à renforcer la confiance des parties prenantes. Elles s'appliquent à **tous les collaborateurs** du Groupe ainsi **qu'aux parties prenantes de la chaîne de valeur** lorsque leurs activités s'inscrivent dans les relations avec Spie batignolles.

#### Politiques applicables en matière de conduite des affaires

La **Charte Éthique** formalise les valeurs du Groupe (**intégrité, transparence et responsabilité**) et constitue le **socle commun** qui guide les comportements professionnels. Elle rappelle les principes fondamentaux devant orienter les décisions et les pratiques dans toutes les activités du Groupe. Diffusée largement, elle est portée à la connaissance des collaborateurs comme des **partenaires externes**.



Le **Code de Conduite** définit les règles applicables en matière de **lutte contre la corruption**, les **conflits d'intérêts**. Il encadre les comportements attendus dans les relations commerciales, les interactions avec des tiers et la prise de décision en situation sensible. Il s'inscrit dans le respect de la **loi Sapin II** et des principes de la **Convention des Nations unies contre la corruption**. Il s'applique à **l'ensemble des collaborateurs**, quels que soient leur fonction et leur lieu d'activité, ainsi qu'aux **partenaires commerciaux** dans le cadre des engagements contractuels.

La **procédure de prévention et de gestion des conflits d'intérêts** vise à prévenir et à gérer les situations de conflits d'intérêts, susceptibles d'affecter l'indépendance ou l'impartialité des décisions. Cette procédure prévoit notamment :

- **L'interdiction** de contracter avec un tiers lorsqu'un risque avéré de conflit d'intérêts existe.
- **L'obligation de déclaration** de toute situation ou pratique pouvant constituer un conflit d'intérêts auprès des référents éthique et conformité.

Le **dispositif d'alerte de Spie batignolles permet d'identifier, de signaler et de traiter** les situations contraires à l'éthique, aux valeurs du Groupe ou à la réglementation, tout en garantissant la **confidentialité** et la **protection du lanceur d'alerte**. Accessible aux collaborateurs et aux parties prenantes externes, il est conforme à la **directive européenne (UE) 2019/1937** et à la législation nationale applicable.

La **politique Achats Responsables** formalise les engagements du Groupe en matière d'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques dans les relations fournisseurs. Cette politique vise à garantir une chaîne d'approvisionnement responsable et alignée sur les engagements ESG du Groupe.

Le **Plan de Vigilance**, mis en œuvre conformément à la **loi sur le devoir de vigilance**, encadre l'identification, la prévention et l'atténuation des risques d'atteintes graves aux **droits humains**, à la **santé sécurité** des personnes et à l'**environnement**. Il couvre les opérations propres du Groupe ainsi que celles de sa **chaîne de valeur** (filiales, sous-traitants, fournisseurs). Basé sur une **cartographie des risques** et des mesures de prévention adaptées, il est présenté en annexe du présent rapport.

#### Gouvernance de la conduite des affaires

La Direction Juridique et Conformité Groupe conçoit le Programme Éthique et Conformité, en supervise le déploiement dans l'ensemble des filiales et assure son suivi ainsi que sa mise à jour régulière. Elle en est à la fois l'architecte et le chef d'orchestre, garantissant la cohérence, la pertinence et l'efficacité du dispositif au niveau du Groupe.

Elle veille à ce qu'il soit pleinement intégré aux activités du Groupe et qu'il soutienne la performance globale en facilitant une conduite responsable et maîtrisée des affaires.



*En 2025, la Direction Juridique et Conformité Groupe a poursuivi un objectif clair : ancrer durablement l'Ethique et la Conformité dans le quotidien des équipes, en poursuivant la transformation de nos procédures en réflexes opérationnels*

**Marie Tachet,**  
Juriste Conformité Groupe,  
Référente Ethique et Conformité

La Direction Juridique et Conformité Groupe réalise un reporting auprès du Comité Éthique et Conformité Groupe, contribuant ainsi à une gouvernance renforcée et à un pilotage stratégique du Programme.

Le **Comité Éthique et Conformité**, composé des **directeurs généraux des principales filiales** et de la **Direction Juridique et Conformité Groupe**, se réunit **deux fois par an**. Des échanges réguliers avec le Comité de Direction Général et le **Comité Exécutif du Groupe** assurent l'intégration des enjeux éthiques dans les décisions stratégiques du Groupe.

Dans une dynamique de gestion globale des risques, à l'échelle des filiales, les Responsables ou **Directeurs juridiques** assurent le rôle de **Référents Ethique et Conformité** et accompagnent les équipes opérationnelles dans la prévention des risques et la mise en œuvre des politiques et procédures.

Un **audit annuel** du Programme Ethique et Conformité est réalisé afin d'évaluer le bon déploiement en filiale, la maturité du dispositif, d'identifier les axes d'amélioration et de renforcer son opérationnalité. Les rapports d'audit sont reçus

par les Référents Ethique et Conformité qui les présentent à leur CODIR respectif ainsi qu'un plan d'actions afférent. Le CODIR valide le plan d'actions. La **DJC Groupe** présente une synthèse au **COMEX/CDG** ainsi que des actions de remédiation globales (plan d'actions Groupe). Le COMEX/CDG échange sur les résultats et sur les éventuels besoins ou axes d'améliorations. Les résultats de l'audit sont également présentés au **Comité Ethique et Conformité Groupe** afin d'approfondir les actions qui vont être conduites par la DJC Groupe au cours de l'année à venir.

### Fonctions les plus exposées aux risques

Certaines fonctions sont identifiées comme plus sensibles car plus exposées aux risques de **corruption** du fait de la nature de leurs activités. Il s'agit notamment :

- Des **fonctions achats et relations fournisseurs**.
- Des **fonctions commerciales**.
- De la **conduite de travaux**

Ces fonctions font l'objet d'une attention particulière et sont régulièrement sensibilisées et formées.

## ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN MATIÈRE DE CONDUITE DES AFFAIRES (G1-2)

Spie batignolles déploie des actions concrètes et régulières pour ancrer les principes éthiques et responsables dans la conduite des affaires au sein de l'ensemble de ses activités.

Ces actions visent à assurer la bonne application des politiques du Groupe, à prévenir les risques, et à développer une culture d'intégrité partagée par tous les collaborateurs.

### Actions de sensibilisation, signalement et traitement des alertes

Le Groupe développe des dispositifs destinés à faciliter la compréhension des enjeux éthiques, le signalement des situations à risque, et la gestion appropriée des signalements :

- **Dispositif d'alerte** : un formulaire sécurisé est disponible en ligne et accessible à l'ensemble des parties prenantes du Groupe internes ou externes.

Le dispositif a été **mis à jour en 2023**, et couvre notamment plusieurs thématiques : **atteinte à la probité et fraude, santé et sécurité, environnement, discrimination et harcèlement, droits humains, conflits d'intérêts, sécurité de l'information**.

- **Traitement des signalements** : certains signalements reçu l'objet d'une enquête interne visant à analyser les faits, à échanger avec les personnes concernées et à définir d'éventuelles actions correctives.
- **Animation de la culture éthique** : Spie batignolles organise des actions de sensibilisation visant à renforcer les bons réflexes de conformité des collaborateurs

### Actions de prévention et de lutte contre la corruption

En cohérence avec les exigences de la loi Sapin 2, le Groupe déploie un ensemble de mesures visant à **prévenir, détecter et traiter** les situations à risque :

- **Formation des populations exposées** : des sessions régulières sont organisées, en priorité pour les équipes les plus exposées (achats, commerce, conduite de travaux, direction, etc.).

- **Évaluation des tiers** : les tiers considérés comme sensibles (clients, sous-traitants, fournisseurs, partenaires) font l'objet d'une **identification et évaluation** afin d'identifier les éventuels risques de corruption, de conflit d'intérêts ou de comportements non conformes et ce conformément à la procédure en vigueur
- **Due diligences sur opérations sensibles** : certaines opérations, telles que fusions acquisitions ou partenariats à fort enjeu, donnent lieu à des contrôles approfondis et des mesures d'accompagnement spécifiques
- **Accompagnement par les Référents Ethique et Conformité** : présents au sein des filiales du Groupe, les référents sont sollicités en cas de doute, accompagnent les équipes sur les comportements attendus et contribuent à la prévention des risques.
- **Audit de troisième niveau du programme Éthique et Conformité** : chaque année, le dispositif est audité afin d'évaluer sa maturité et son niveau de déploiement. Les référents des filiales contribuent à cette revue, dont les conclusions permettent de définir d'éventuelles mesures

## JOURNÉE ANNUELLE DE L'ETHIQUE ET DE LA CONFORMITÉ 2025



Le 9 décembre 2025, journée internationale de lutte contre la corruption, Spie batignolles a réuni **2 548 collaborateurs** autour d'un format inédit : un **jeu de l'oie géant**, revisité pour aborder de manière concrète les règles, réflexes et valeurs clés du Programme Ethique et Conformité du Groupe.

Chaque case du plateau proposait une **situation réelle**, une **règle essentielle** ou un **piège à éviter**, permettant aux équipes de tester leurs réflexes et d'échanger sur les bonnes pratiques. Animée dans l'ensemble des filiales, cette 6<sup>e</sup> édition s'inscrit dans la dynamique portée par les **Référents Ethique et Conformité**, mobilisés au quotidien pour accompagner les collaborateurs et relayer les dispositifs du Programme.

Plus qu'un rendez-vous annuel, cette journée confirme la volonté de Spie batignolles de faire de l'éthique un **réflexe collectif**, ancré dans les pratiques opérationnelles et partagé à tous les niveaux de l'organisation.

### Actions relatives aux relations avec les fournisseurs

Spie batignolles est signataire depuis 2019 de la **Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR)**, qui formalise des engagements en matière de transparence, de qualité de la relation commerciale et d'intégration des enjeux environnementaux et sociaux.

La démarche d'achats responsables s'appuie sur plusieurs leviers opérationnels :

- **Évaluation des fournisseurs** : selon la nature des risques ou du marché, le Groupe utilise des outils permettant d'apprécier la **solvabilité** (Creditsafe), la **conformité éthique** (Viaco) ou encore la **maturité RSE** (ACESIA).
- **Intégration de critères ESG dans les achats** : la performance environnementale et sociale des partenaires est prise en compte dans la sélection des offres, notamment pour privilégier des solutions **bas carbone**, des matériaux plus durables ou des pratiques responsables au sein de la chaîne d'approvisionnement.
- **Co-innovation et écoconception** : les partenaires peuvent tester leurs solutions directement sur les

chantiers, en amont des offres, afin d'identifier des variantes techniques et environnementales plus performantes.

- **Protection et accompagnement des fournisseurs** : l'optimisation des processus de facturation contribue à **réduire les délais de paiement**, notamment pour les structures de petite taille.
- **Insertion sociale** : le recours aux **ETTI** est encouragé pour soutenir l'emploi local et favoriser l'inclusion.
- **Montée en compétences des acheteurs** : les équipes achats sont formées aux pratiques d'achats responsables, notamment via des programmes spécialisés tels que la **Climate School**.

En 2025, un Book « **Achats Responsables et Solutions Bas Carbone** » a été déployé. Il rassemble les solutions bas carbone, biosourcées, circulaires, énergétiques, digitales et sociales présentées par plus de **40 fournisseurs du Groupe**. Ce document a pour objectif de faciliter l'identification et l'appropriation de ces solutions par les équipes afin d'accompagner la décarbonation des activités.

### FORUM IMPACT POSITIF : QUAND SPIE BATIGNOLLES MOBILISE TOUTE SA CHAÎNE DE VALEUR POUR ACCÉLÉRER LA DÉCARBONATION



En 2025, Spie batignolles a organisé la première édition du **Forum Impact Positif**, un événement inédit **450 collaborateurs** et une **quarantaine de fournisseurs** autour d'un objectif clair : accélérer la **décarbonation** du BTP en réinventant les pratiques d'achats et les collaborations techniques. Ce forum illustre une conviction forte : **près de 75 % de l'empreinte carbone du Groupe provient de ses achats**, faisant de la chaîne de valeur un levier déterminant pour transformer les modes de production et réduire les émissions.

Le Forum a permis de connecter directement prescripteurs, opérationnels, acheteurs et partenaires autour de solutions concrètes : matériaux bas carbone, innovations techniques, procédés constructifs plus sobres et retours d'expérience terrain. Spie batignolles y affirme son rôle de « **centre d'essai et d'application** » pour les innovations fournisseurs, en testant leurs solutions sur ses chantiers pour accélérer leur adoption à grande échelle.

## 1.2 INDICATEURS ET CIBLES

### OBJECTIFS RELATIFS A LA CONDUITE DES AFFAIRES (G1-3)

Spie batignolles s'est fixé des **objectifs** visant à renforcer la maturité de ses pratiques en matière de conduite des affaires.

| Axe   | Cible  | Échéance |
|---|--|----------|
| Actions relatives aux relations avec les fournisseurs | Atteindre 100% de collecte de déchets dans les bureaux réalisée par des ESAT d'ici 2028.   | 2028     |
|   | Obtenir le bilan carbone de nos plus gros partenaires d'ici 2028 (représentant 80% des dépenses liées au scope3 amont sous contrat cadre). | 2028     |
|   | En 2028 intégrer à 100% de nos contrats cadres des critères de gestion durable du bois.  | 2028     |

### OBJECTIFS RELATIFS A LA CORRUPTION (G1-4)

Spie batignolles s'est fixé des **objectifs** visant à renforcer la maturité de ses pratiques en matière de conduite des affaires.

|  | 2025 | 2024 | 2023 |
|--|------|------|------|
| Cas avérés d'atteinte à la probité                                 | 0    | 0    | 0    |
| Nombre d'alertes reçues et traitées relatives aux enjeux d'éthique | 10   | 11   | 11   |

Au cours de l'exercice 2025, aucune condamnation ni amende n'a été prononcée à l'encontre du Groupe au titre d'infractions liées à la probité.

### ACTIVITÉS D'INFLUENCE POLITIQUE N (G1-5)

Spie batignolles ne réalise aucune contribution politique financière ou en nature, directe ou indirecte. Par ailleurs, aucun des membres des organes de gouvernance nommés au cours de l'exercice n'a occupé, au cours des deux dernières années, de fonctions au sein d'une administration publique ou d'une autorité réglementaire

# ANNEXES

|  |            |
|--|------------|
| <b>1-PROTECTION DES DONNÉES<br/>ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES<br/>D'INFORMATION</b>   | <b>110</b> |
| <b>2-TABLEAU DES INDICATEURS</b>   | <b>112</b> |
| <b>3-LISTE DES EXIGENCES<br/>DE PUBLICATION AU TITRE<br/>DES ESRs COUVERTES<br/>PAR LE RAPPORT EXTRA<br/>FINANCIER</b> | <b>114</b> |
| <b>4-PLAN DE VIGILANCE 2025</b>  | <b>117</b> |

# 1-PROTECTION DES DONNÉES ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Bien que la **cybersécurité** et la **protection des données** ne constituent pas une exigence spécifique au titre des ESRS, Spie batignolles a choisi d'intégrer ce sujet dans son rapport extra-financier. Dans un contexte d'augmentation des **cybermenaces** et de **transformation numérique** des activités (BIM, systèmes connectés, infrastructures intelligentes), la **sécurisation des systèmes d'information** constitue un enjeu de gouvernance, de continuité d'activité et de protection des parties prenantes.

## IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

Les politiques et actions présentées dans cette section répondent aux **impacts, risques et opportunités matériels** identifiés dans le cadre de l'**analyse de double matérialité** pour la thématique « **Protection des données et sécurité des systèmes d'information** ».

| Nature de l'IRO | Description   | Positionnement dans la chaîne de valeur |                    |      | Horizon temporel |             |            |
|-----------------|---|---|--------------------|------|------------------|-------------|------------|
|                 |   | Amont                                   | Opérations propres | Aval | Court-terme      | Moyen-terme | Long-terme |
| Impact négatif  | <b>Atteinte à la confidentialité des données</b><br>Une compromission des systèmes d'information pourrait entraîner l'accès non autorisé à des données sensibles relatives aux collaborateurs, aux clients, aux partenaires ou aux projets. |   | ●                  | ●    | ●                | ●           |            |
| Risque          | <b>Indisponibilité des systèmes d'information</b><br>Une interruption des systèmes d'information (attaque, défaillance technique) pourrait affecter la continuité des opérations.   |   | ●                  |      | ●                | ●           |            |

## 1.1 GESTION DES IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

### POLITIQUES LIÉES À LA PROTECTION DES DONNÉES ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La sécurité des systèmes d'information est encadrée par une **Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI)**, actualisée et appliquée au sein du Groupe. Le sujet est piloté par la **Direction Juridique et Conformité**, en lien avec la Direction des Systèmes d'Information. Un **Délégué à la Protection des Données (DPO)** est désigné,

rattaché aux Ressources Humaines. En complément, le Groupe s'est doté en 2025 d'une **Charte des bonnes pratiques de l'intelligence artificielle**, définissant les principes d'un usage **éthique, transparent et sécurisé** des outils d'IA au sein de Spie batignolles.

### ACTIONS ET RESSOURCES LIÉES À LA PROTECTION DES DONNÉES ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En **2025**, le Groupe a poursuivi le renforcement concret de ses **dispositifs de cybersécurité**, dans un contexte de hausse des tentatives d'intrusion et d'exposition croissante des environnements numériques.

#### Renforcement de la protection des systèmes

Les actions menées en 2025 ont porté notamment sur :

- La réalisation d'un **audit d'intrusion annuel (pentest)** afin de tester la résistance des infrastructures et d'identifier les vulnérabilités.
- La généralisation de l'**authentification forte (double facteur)** pour les accès aux environnements sensibles.
- Le renforcement des outils de **détection et de supervision des événements de sécurité**, avec une remontée centralisée des alertes.
- La consolidation des dispositifs de **filtrage réseau et de protection périmétrique**.
- Le déploiement et la mise à jour régulière des correctifs de sécurité sur les postes et serveurs.

Ces mesures visent à limiter les risques d'accès non autorisé et à détecter rapidement toute activité anormale.

#### Résilience et gestion de crise

En parallèle des dispositifs de protection, le Groupe a maintenu en 2025 une capacité de réaction face aux risques cyber :

- Tests réguliers du **Plan de Continuité d'Activité (PCA)** afin de vérifier la résilience des systèmes critiques.
- Exercices de simulation de crise cyber impliquant les équipes IT et les fonctions concernées.

- Procédure formalisée d'identification, d'analyse et de traitement des incidents de sécurité.

L'objectif est de garantir la **continuité** des fonctions essentielles, y compris en cas d'incident significatif.

#### Encadrement des usages de l'intelligence artificielle

En 2025, le Groupe a engagé des travaux visant à structurer l'**encadrement** des usages d'outils intégrant des fonctionnalités d'**intelligence artificielle**.

Ces travaux visent notamment à :

- Définir des **règles d'usage** applicables aux collaborateurs.
- **Encadrer** l'utilisation d'outils externes traitant des données professionnelles.
- **Sécuriser** les flux d'information susceptibles d'être **exposés** via des plateformes numériques.
- Intégrer les enjeux de **protection des données et de confidentialité** dans les réflexions relatives aux nouveaux outils.

#### Sensibilisation des collaborateurs

La sécurité repose également sur les **comportements individuels**. En 2025 :

- Des **campagnes de sensibilisation** aux risques cyber ont été conduites.
- Des **simulations d'hameçonnage** ont été réalisées, assorties de modules pédagogiques.
- Un outil interne de **remontée des incidents numériques** est maintenu et rappelé régulièrement.

En 2025, le Groupe **n'a pas enregistré d'incident majeur** ayant entraîné une interruption significative de ses activités.

# 2-TABLEAUX DES INDICATEURS

## INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

| ESRS | Indicateur   | 2025       | 2024      | 2023       |
|------|--|------------|-----------|------------|
| E1-1 | Objectifs de réduction des GES (inclus dans le plan de transition) d'ici 2030 par rapport à 2021 | -26%       | -26%      | -26%       |
| E1-6 | Objectif de réduction absolue sur les scopes 1 & 2   | -42%       | -42%      | -42%       |
| E1-6 | Objectif de réduction absolue sur le scope 3   | -25%       | -25%      | -25%       |
| E1-6 | Objectif de réduction absolue de GES sur les 3 scopes par rapport à 2021                         | -26%       | -26%      | -26%       |
| E1-7 | Dont électricité (MWh)   | 44 186     | 22 496    | 20 441     |
| E1-7 | Dont gazole (litres)   | 10 872 433 | 9 614 281 | 10 296 230 |
| E1-7 | Dont GNR (litres)  | 7 571 130  | 6 975 087 | 6 591 965  |
| E1-8 | Emissions directes (Scope 1) en tCO2e  | 60 658     | 69 619    | 59 709     |
| E1-8 | Emissions indirecte (Scope 2) en tCO2e (méthode localisation)                                    | 1 653      |           |            |
| E1-8 | Emissions indirecte (Scope 2) en tCO2e (méthode market)  |            |           |            |
| E1-8 | Emissions indirectes (Scope 3) en tCO2e  | 653 057    | ND        | 823 000    |
|      | ● achats de produits et matériaux de construction  | 75,99%     |           |            |
|      | ● transport des produits et matériaux  | 2,41%      |           |            |
|      | ● déchets  | 6,86%      |           |            |
|      | ● émissions liées aux combustibles et à l'énergie  | 2,46%      |           |            |
|      | ● déplacements domicile-travail  | 2,31%      |           |            |
| E1-8 | Emissions de GES totales (1+2+3) en tCO2e  | 715 368    | 841 000   | 882 709    |
| E1-8 | Emissions de GES en intensité en tonnes / collaborateur  | 80         | 111       | 106        |
| E1-8 | Emissions de GES en intensité par k€ de CA tCO2e   | 294        | 448       | 361        |
| E2-4 | Nombre de pollution accidentelle de sites  | 27         | 10        | 23         |
| E3-4 | Consommation d'eau totale (activités propres) en m <sup>3</sup>                                  | 322 198    | 247 924   | 218 709    |
| E3-4 | Quantité totale d'eau recyclée et réutilisée en m <sup>3</sup>                                   | 67 734     | 32 194    | 7 559      |
| E4-5 | Nombre de chantiers traversant une zone Natura 2000  | 65         | 59        | 37         |
| E5-5 | Poids total des déchets produits en tonnes   | 2 880 784  | 2 273 391 | 2 046 589  |
| E5-5 | Part de déchets valorisés  | 89,95%     | 88,87%    | 77%        |
| E5-5 | Part de déchets éliminés   | 10,05%     | 11,13%    | 23%        |

## INDICATEURS SOCIAUX

| ESRS  | Indicateur  | 2025      | 2024      | 2023     |
|-------|---|-----------|-----------|----------|
| S1-5  | Nombre total de salariés (headcount)                | 9 046     | 9 067     | 8 315    |
| S1-5  | Répartition des salariés par type d'emploi          |           |           |          |
|       | ● Ouvrier   | 40 %      | 40 %      | 40 %     |
|       | ● ETAM (Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise)  | 26 %      | 29 %      | 27 %     |
|       | ● Cadres  | 34 %      | 31 %      | 33 %     |
| S1-5  | Nombre de salariés travaillant à l'international    | 149       | 150       | 87       |
| S1-5  | Nombre de licenciements                             | 185       | 165       | 83       |
| S1-5  | Nombre de collaborateurs recrutés                   | 927       | 980       | 1221     |
| S1-5  | Collaborateurs recrutés de -26 ans                  | 19,74 %   | 19,10 %   | 19 %     |
| S1-5  | Collaborateurs recrutés de +50 ans                  | 12,83 %   | 12,8 0%   | 14,30 %  |
| S1-5  | Salariés en alternance                              | 602       | 882       | 503      |
| S1-5  | Répartition par entité opérationnelle               |           |           |          |
|       | ● Sb Génie civil et fondations                      | 1 211     | 1 164     | 939      |
|       | ● Sb Travaux publics                                | 2 507     | 2 250     | 2 296    |
|       | ● Sb Énergie  | 994       | 1 005     | 932      |
|       | ● Sb Immobilier                                     | 21        | 30        | 31       |
|       | ● Sb Construction                                   | 2 610     | 2 654     | 2 537    |
|       | ● Sb Paysage  | 620       | 555       | 422      |
|       | ● Sb ETPO   | 724       | 790       |          |
| S1-5  | Proportion de salariés de -26 ans                   | 9%        | 6,20%     | 6%       |
| S1-5  | Proportion de salariés entre 26 et 49 ans           | 58%       | 60,40%    | 61%      |
| S1-5  | Proportion de salariés de +50 ans                   | 33%       | 33,40%    | 33%      |
| S1-5  | Age moyen des salariés                              | 43,07 ans | 42,97 ans | 42,9 ans |
| S1-5  | Ancienneté moyenne des salariés                     | 10,11 ans | 10,14 ans | 10,2 ans |
| S1-8  | Femmes : % de l'effectif                            | 15,17%    | 15,11%    | 15,70%   |
| S1-8  | Part des femmes parmi les cadres et les ETAM        | 23,82%    | 24,40%    | 25,60%   |
| S1-8  | Part des femmes parmi les nouveaux recrutés         | 18,23%    | 19,40%    | 19%      |
| S1-12 | Nombre de collaborateurs formés                     | 6 907     | 9369      | 5444     |
| S1-12 | Montant total investi en formation (M€)             | 8,58      | 8,3       | 6,6      |
| S1-12 | Part de la masse salariale consacrée à la formation | 2,32%     | 2,29%     | 2,05%    |
| S1-13 | Taux de fréquence                                   | 19,43     | 19,3      | 18,7     |
| S1-13 | Taux de gravité                                     | 0,79      | 0,85      | 1,63     |
| S1-15 | Ecart de rémunération femmes-hommes                 | - 8,26%   | - 7,29%   | - 5,78%  |
| S1-15 | Index Egalité professionnelle (siège)               | 86/100    | 95/100    | 93/100   |
| S1-15 | Taux d'actionariat salariés (% du capital)          | 80%       | 87%       | 59%      |
| S1-15 | Nombre porteurs de parts du capital                 | 7 203     | 7969      | 4635     |
| S1-15 | Montant moyen investi dans le PEG (€)               | 1 558     | 1 654     | 2 157    |
| S1-15 | Rémunération médiane des salariés (€)               | 36 020    | 36 100    | 34 307   |
| S1-15 | Taux de progression des rémunérations               | 2,55%     | 2,07%     | 8,89%    |
| S4-2  | Relation client                                     | 98%       | 93%       | 98,6     |
| S4-2  | Qualité de réalisation                              | 97,7%     | 88,7%     | 100      |
| S4-2  | Sécurité  | 96,5%     | 91,7%     | 91,3     |
| S4-2  | Respect du planning et des délais                   | 89,7%     | 87,3%     | 87,4     |

## INDICATEURS DE GOUVERNANCE

| ESRS | Indicateur   | 2025 | 2024 | 2023 |
|------|--|------|------|------|
| G1-5 | Cas avérés d'atteinte à la probité   | 0    | 0    | 0    |
| G1-5 | Nombre de signalements reçus en 2025 au travers du dispositif d'alerte du Groupe | 10   | 11   | 11   |

# 3-LISTE DES EXIGENCES DE PUBLICATION AU TITRE DES ESRS COUVERTES PAR LE RAPPORT EXTRA FINANCIER

| INFORMATIONS GÉNÉRALES |  |      |
|------------------------|--|------|
| BP-1                   | Base générale pour la préparation du rapport extra-financier   | p.6  |
| BP-2                   | Informations spécifiques relatives aux options de mise en œuvre progressive  | p.6  |
| GOV-1                  | Rôle des instances de gouvernance en matière de durabilité   | p.6  |
| GOV-2                  | Intégration des résultats en matière de durabilité dans les mécanismes d'incitation  | p.7  |
| GOV-3                  | Déclaration sur la vigilance raisonnable   | p.7  |
| GOV-4                  | Gestion des risques et contrôles internes concernant l'information en matière de durabilité  | p.8  |
| SBM-1                  | Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur   | p.8  |
| SBM-2                  | Intérêts et points de vue des parties prenantes  | p.13 |
| SBM-3                  | Interaction des impacts, risques et opportunités matériels avec la stratégie et le modèle économique et effets financiers associés | p.14 |
| IRO-1                  | Description du processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels                           | p.14 |
| IRO-2                  | Résultats de l'analyse des impacts, risques et opportunités matériels  | p.16 |

| INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES |  |      |
|--------------------------------|--|------|
| E1-1                           | Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique                                 | p.18 |
| E1-2                           | Identification des risques liés au climat et analyse de scénarios                              | p.20 |
| E1-3                           | Résilience face au changement climatique   | p.21 |
| E1-4                           | Politiques liées à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique                    | p.21 |
| E1-5                           | Action et ressources liées à l'atténuation et à l'adaptation                                   | p.22 |
| E1-6                           | Objectifs liés au changement climatique  | p.26 |
| E1-7                           | Consommation et mix énergétique  | p.26 |
| E1-8                           | Emissions de gaz à effet de serre brutes (scopes 1, 2 et 3)                                    | p.26 |
| E1-9                           | Absorption de GES et projets d'atténuation financés par des crédits carbone                    | p.27 |
| E1-10                          | Prix interne du carbone  | p.27 |
| E1-11                          | Effets financiers attendus des risques physiques et de transition, et opportunités climatiques | p.27 |
| E2-1                           | Politiques liées à la prévention de la pollution   | p.28 |
| E2-2                           | Action et ressources liées à la prévention de la pollution                                     | p.29 |
| E2-3                           | Cibles liées à la pollution  | p.30 |
| E2-4                           | Pollution de l'air, de l'eau et des sols   | p.30 |
| E2-5                           | Substances préoccupantes et substances extrêmement préoccupantes                               | p.30 |
| E3-1                           | Politiques liées à la gestion de l'eau   | p.32 |
| E3-2                           | Action et ressources liées à la gestion de l'eau   | p.32 |
| E3-3                           | Cibles liées à la gestion de l'eau   | p.33 |
| E3-4                           | Indicateurs relatifs à l'eau   | p.33 |
| E4-1                           | Plan de transition relatif à la biodiversité et aux écosystèmes                                | p.35 |
| E4-2                           | Politiques liées à la biodiversité et aux écosystèmes  | p.36 |
| E4-3                           | Actions liées à la biodiversité et aux écosystèmes   | p.37 |
| E4-4                           | Cibles liées à la biodiversité et aux écosystèmes  | p.38 |
| E4-5                           | Indicateurs relatifs aux impacts sur la biodiversité et les écosystèmes                        | p.38 |
| E5-1                           | Politiques relatives à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire                 | p.40 |
| E5-2                           | Action et ressources liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire           | p.41 |
| E5-3                           | Cibles liées à l'utilisation des ressources et à l'économie circulaire                         | p.42 |
| E5-4                           | Ressources entrantes   | p.42 |
| E5-5                           | Ressources sortantes   | p.42 |

| INFORMATIONS SOCIALES |   |       |
|-----------------------|---|-------|
| S1-1                  | Politiques concernant le personnel de l'entreprise  | p.46  |
| S1-2                  | Dialogue social et relations professionnelles   | p.48  |
| S1-3                  | Action et moyens mis en œuvre en faveur du personnel  | p.50  |
| S1-4                  | Objectifs relatifs au personnel de l'entreprise   | p.55  |
| S1-5                  | Caractéristiques de l'entreprise  | p.56  |
| S1-6                  | Caractéristiques de travailleurs non-salariés au sein de la main d'œuvre propre                     | p.56  |
| S1-7                  | Couverture de la négociation sociale  | p.57  |
| S1-8                  | Diversité au sein du management   | p.57  |
| S1-9                  | Rémunération des salariés   | p.58  |
| S1-10                 | Protection sociale des salariés   | P .58 |
| S1-11                 | Personnel en situation de handicap  | p.57  |
| S1-12                 | Formation et développement de compétences   | p.58  |
| S1-13                 | Santé-sécurité au travail   | p.58  |
| S1-14                 | Equilibre vie professionnelle-vie personnelle   | p.58  |
| S1-15                 | Rémunération  | p.58  |
| S1-16                 | Incidents de discrimination et autres atteintes aux droits humains                                  | p.58  |
| S3-1                  | Politiques relatives aux communautés affectées  | p.60  |
| S3-2                  | Engagement avec les communautés affectées, canaux de remontées et modalités de remédiation          | p.61  |
| S3-3                  | Actions et ressources relatives aux communautés affectées   | p.62  |
| S3-4                  | Cibles relatives aux communautés affectées  | p.64  |
| S4-1                  | Politiques relatives aux clients et utilisateurs finaux   | p.65  |
| S4-2                  | Engagement avec les clients et utilisateurs finaux, canaux de remontées et modalités de remédiation | p.66  |
| S4-3                  | Actions et ressources relatives aux clients et utilisateurs finaux                                  | p.66  |
| S4-4                  | Cibles relatives aux clients et utilisateurs finaux   | p.67  |

| INFORMATIONS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE |  |      |
|--|--|------|
| G1-1                                   | Politiques relatives à la conduite des affaires            | p.69 |
| G1-2                                   | Actions mises en œuvre en matière de conduite des affaires | p.70 |
| G1-3                                   | Objectifs relatifs à la conduite des affaires              | p.72 |
| G1-4                                   | Indicateurs relatifs à la corruption                       | p.72 |
| G1-5                                   | Activités d'influence politique                            | p.73 |

# 4-PLAN DE VIGILANCE 2025

## IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉS

La loi française relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre du 27 mars 2017 (« loi sur le devoir de vigilance ») impose l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de vigilance. Celui-ci comprend l'ensemble des mesures de vigilance raisonnable destinées à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves aux droits humains et libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement, susceptibles de résulter des activités de Spie batignolles, de ses filiales contrôlées, ainsi que de ses sous-traitants et fournisseurs avec lesquels une relation commerciale établie est entretenue.

Le plan de vigilance comprend :

- Une cartographie des risques visant à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation ;
- Des procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, sous-traitants et fournisseurs concernés au regard de cette cartographie ;
- Des actions adaptées de prévention et d'atténuation des risques d'atteintes graves ;
- Un mécanisme d'alerte et de recueil des signalements relatifs à l'existence ou à la matérialisation de ces risques, établi en concertation avec les organisations syndicales représentatives ;
- Un dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité.

## GOUVERNANCE

La Direction Juridique et Conformité du Groupe assure le pilotage du devoir de vigilance au sein de Spie batignolles. À ce titre, elle élabore le plan de vigilance présenté ci-après, en s'appuyant sur les contributions de la Direction des Ressources Humaines, de la Direction Prévention des risques et de la Direction de la Performance des Achats, RSE et plan carbone, ainsi que sur leurs réseaux respectifs de correspondants. Le plan fait l'objet d'une actualisation annuelle.

Le déploiement du plan de vigilance est examiné semestriellement par le Comité Éthique et Conformité Groupe. Composé des instances dirigeantes, ce comité assure le suivi du niveau de déploiement et de maturité des dispositifs de conformité, notamment en matière de lutte contre la corruption, de protection des données personnelles, de respect des droits humains et libertés fondamentales, d'environnement ainsi que de santé et de sécurité des personnes.

## CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'identification des risques bruts repose sur une analyse combinant :

- La probabilité d'occurrence des risques (remontées de situations caractérisées, nombre de personnes potentiellement concernées) ;
- L'évaluation de leur sévérité (gravité et des impacts, appréciées notamment au regard d'éléments sectoriels).
- L'appréciation des dispositifs de maîtrise existants s'est fondée sur plusieurs critères : étendue des mesures mises en œuvre, existence d'actions de prévention structurées, ancrage d'une culture d'entreprise sur ces enjeux, dispositifs d'alerte en place, capacité de réaction, ainsi que mécanismes de contrôle et de suivi.

Le processus d'identification des risques s'est déroulé selon les étapes suivantes :

- Entretiens avec les directions en charge des enjeux du siège relevant du devoir de vigilance ;
- Organisation d'ateliers avec les filiales représentant les différentes activités de Spie batignolles ;
- Consolidation des travaux et élaboration des plans d'action ;
- Validation du plan de vigilance par le COMEX.

L'exercice 2024-2025 de cartographie des risques couvre plusieurs entités françaises consolidées, représentatives des activités du Groupe : Spie batignolles Immobilier, Spie batignolles Fondations, Spie batignolles Energie, Spie batignolles Malet, Spie batignolles Valérian, Spie batignolles Génie Civil, Spie batignolles construction régions et construction Ile de France.

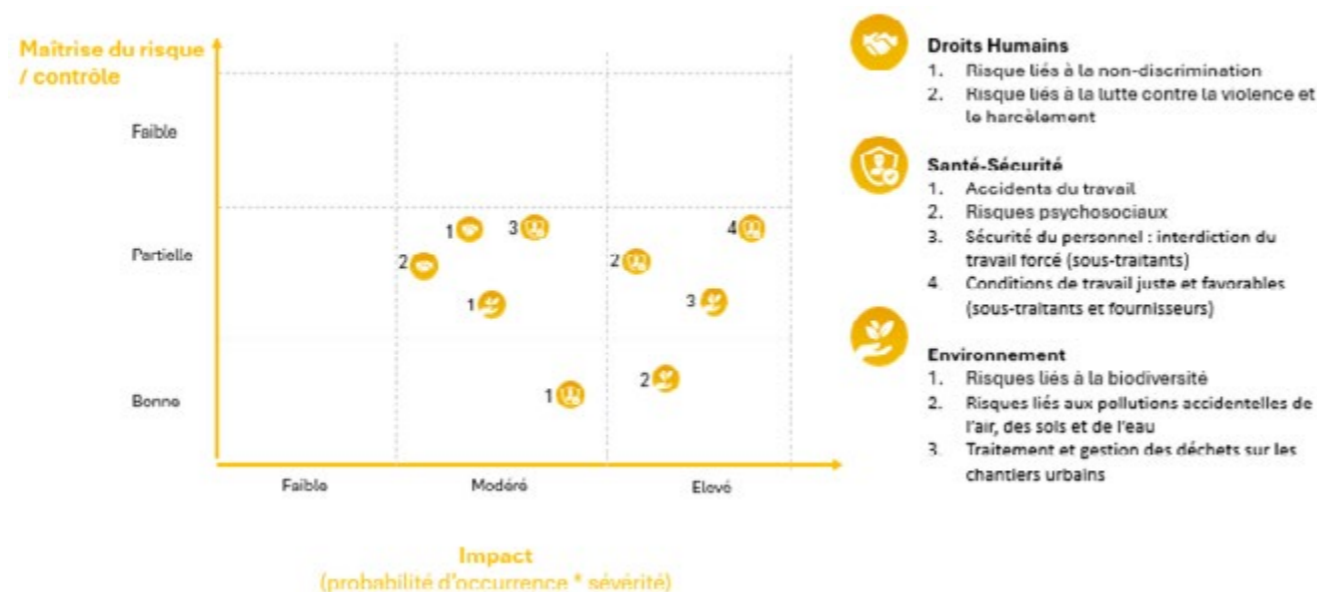
Ces entités reflètent les grands métiers, domaines d'intervention du Groupe :

- Construction : conception, construction neuve, réhabilitation, aménagement intérieur, travaux d'entretien et de maintenance, travaux de proximité ;

Les activités internationales du Groupe ont été partiellement intégrées à l'exercice 2025 et ont été analysées dans le cadre des filiales des cartographie des filiales françaises intervenant à l'international.

- Génie Civil : travaux souterrains, ouvrages d'art, projets industriels ;
- Fondations : pieux, parois moulées, injections ;
- Routes : dispositifs de retenue, fabrication et mise en œuvre d'enrobés, carrières et centres de recyclage, laboratoires routiers ;
- Terrassement : études et remaniement de sols, plateformes, fouilles, dépollution, canalisations ;
- Énergie : génie électrique et climatique, réseaux d'énergie, infrastructures ferroviaires, fluides industriels, maintenance multi-technique ;
- Immobilier : montage et promotion immobilière.

## MATRICE DES RISQUES NETS



## GESTION DES RISQUES

Sont présentées ci-après une synthèse des actions déployées au sein du Groupe contribuant à la maîtrise des risques identifiés. Ces actions recouvrent les politiques, processus, dispositifs d'évaluation et mécanismes de suivi associés à chaque enjeu. Les principales avancées réalisées au cours de l'exercice 2025 sont également exposées.

## 4.1 DROITS HUMAINS ET SANTÉ- SÉCURITÉ DES PERSONNES

La politique de prévention des risques du Groupe, déployée depuis plusieurs années, s'inscrit dans ses valeurs et fondamentaux. Elle est animée conjointement par la Direction des Affaires Sociales et la Direction de la Prévention des risques Santé-Sécurité-Environnement.

Un réseau structuré de préventeurs s'articule autour d'un Comité Sécurité-Santé-Environnement réunissant l'ensemble des responsables prévention des entités du Groupe, avec une fréquence moyenne de réunion de six semaines. Ce dispositif s'appuie également sur près de 80 collaborateurs intervenant quotidiennement sur les chantiers et se réunissant trimestriellement.

### PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS

#### Risques liés à la non-discrimination

Risques de pratiques discriminatoires à l'égard de collaborateurs fondées sur des critères ethniques, sociaux ou religieux.

professionnels, de mixité dans les métiers et d'inclusion du handicap, afin d'assurer une approche cohérente à l'échelle du Groupe.

- ➔ En matière de handicap, l'année 2025 a été marquée par l'instauration d'une journée annuelle dédiée au handicap, conçue comme un temps d'échange et de sensibilisation au sein des entités.
- ➔ En 2025, deux accords consacrés à l'égalité des chances, à l'inclusion et à la qualité de vie au travail ont été finalisés à l'issue d'un travail mené avec les représentants du personnel.

#### ACTIONS DE MAÎTRISE DU RISQUE

- Politique RH visant à prévenir toute forme de discrimination dès la phase de recrutement ;
- Procédure de traitement des signalements RH
- Formation e-learning « Prévenir la discrimination à l'embauche » ;
- Diffusion de la Charte Éthique intégrant les principes de non-discrimination à tous les nouveaux collaborateurs embauchés ;
- Accord Groupe relatif à la QVCT comportant des engagements en matière d'égalité femmes/hommes (formation, carrière, articulation des temps de vie) ;
- Politique handicap favorisant une meilleure prise en compte du handicap et l'évolution du taux d'emploi ;
- Guide Handi'Cap ;
- Présence de référents Handicap dans chaque entité et organisation d'une journée Groupe dédiée à la sensibilisation.

#### Risques liés à la lutte contre la violence et le harcèlement

Risques liés aux pressions managériales et au stress subi par les collaborateurs.

#### ACTIONS DE MAÎTRISE DU RISQUE

- Présence de Référents harcèlement, interlocuteurs ressources ;
- Formalisation d'une procédure de traitement des signalements RH
- Formation du réseau RH et des référents harcèlement sexuel et moral ;
- Formation des DRH à la prévention du harcèlement moral et sexuel ;
- Déploiement d'une formation dédiée à la prévention des risques psychosociaux à destination des managers et des équipes RH.

#### PLAN D'ACTIONS 2025

- ➔ L'accord Groupe « Bien-être au travail & QVCT » 2026-2028 a été négocié en 2025. Ce dernier définit des principes communs en matière d'organisation du travail, d'environnement de travail, d'accompagnement des salariés, de conciliation des temps et de santé au travail (incluant notamment la prévention des addictions).
- ➔ L'accord Groupe « Égalité des chances & inclusion », a également été formalisé et définit les principes partagés en matière de diversité des recrutements, d'équité des parcours

#### PLAN D'ACTIONS 2025

- ➔ En 2025, le Groupe a renforcé ce cadre en se dotant d'une procédure spécifique de prévention et de traitement des situations de harcèlement, discrimination ou comportements sexistes. Ce dispositif complète la ligne d'alerte du Groupe qui permet de signaler tout manquement grave aux règles internes ou à la loi dans un cadre sécurisé et sans risque de représailles.

## ■ Santé et sécurité

Risques d'accidents du travail, aggravés notamment par le stress, la consommation d'alcool ou de stupéfiants, ou encore l'insuffisance de qualification des intérimaires.

### ACTIONS DE MAÎTRISE DU RISQUE

- Réseau de préventeurs intervenant en amont et en phase d'exécution pour accompagner, formaliser et évaluer les dispositifs ;
- Poursuite du déploiement de l'Attitude Prévention (9 comportements clés) visant l'objectif Zéro Accident ;
- Organisation des « Minutes Spie batignolles » sur chantiers ;
- Parcours de formation « Objectif Zéro Accident »
- Formation sécurité intégrée au parcours « Découverte »
- Utilisation de l'application Sb Prévention ;
- Suivi via le Comité de Prévention et activation des lignes d'alerte « Événement grave » ;
- Formation sur la gestion des consommations d'alcool et de stupéfiants ;
- Consolidation des indicateurs Groupe et entités.

### PLAN D' ACTIONS 2025

→ L'année 2025 a été marquée par le déploiement de la version 1.5 de Sb Prévention, outil central de pilotage des pratiques sécurité, comportant des fiches leviers coconstruites avec les équipes terrain pour faciliter l'appropriation des gestes et réflexes attendus. Ce renforcement méthodologique a permis une progression nette des rituels de prévention sur les chantiers.

## 4.2 ENVIRONNEMENT

Afin d'adapter ses interventions en milieux naturels et de préserver les écosystèmes, Spie batignolles réalise des analyses environnementales en amont des projets (incluant, si nécessaire, une cartographie de sensibilité environnementale) et entretient un dialogue avec des experts (écologues, administrations, associations locales). Ces démarches permettent d'intégrer les spécificités de chaque projet et d'ajuster les mesures de prévention et de protection.

→ Le programme Culture Prévention a formé 630 collaborateurs en 2025, portant à plus de 1 400 le nombre total de collaborateurs formés depuis son lancement en 2024. Trois nouvelles filiales ont rejoint le programme et 9 comités de direction sur 11 ont été formés à fin 2025, contribuant à homogénéiser les pratiques en matière de prévention.

## ■ Risques psychosociaux

Risques affectant la santé mentale des collaborateurs, amplifiés par la pression externe et le rythme des chantiers.

### ACTIONS DE MAÎTRISE DU RISQUE

Déploiement de plusieurs accords et dispositifs :

- Accord Groupe relatif à l'évaluation et à la prévention du stress professionnel ;
- Plan d'action relatif à la prévention de la pénibilité ;
- Accord QVCT ;
- Accord GPEC 2021 devenu GEPP (renégocié en 2024) ;
- Accord de couverture des frais de santé (2021, suivi annuellement) ;
- E-learning « Prévention des risques psychosociaux ».

### PLAN D' ACTIONS 2025

→ L'accord Groupe « Bien-être au travail & QVCT » 2026-2028, négocié en 2025 inclut dimensions relatives aux conditions de travail, à la santé globale et à la prévention des risques psychosociaux.

Membre de l'Union Professionnelle du Génie Écologique (UPGE), le Groupe développe, au sein de son pôle Travaux Publics et Environnement, des projets conjuguant performance infrastructurelle et valeur environnementale.

Les activités du Groupe sont conduites dans le respect de la réglementation environnementale applicable, notamment la loi GEMAPI relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.

Spie batignolles a ainsi été reconnue « Entreprise engagée pour la nature ».

## PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS

### ■ Risques liés à la protection de la biodiversité

Risques associés aux interventions sur des sites naturels.

### ACTIONS DE MAÎTRISE DU RISQUE

- Démarche « Attitudes Environnement » ;
- Outil d'analyse environnementale préalable au démarrage des chantiers ;
- Animation par le réseau de préventeurs (visites et audits)

### PLAN D' ACTIONS 2025

Poursuite des actions relatives à la gestion des déchets, au réemploi, à la prévention des pollutions et à la protection de la biodiversité.

Référence dans la DPEF :

- Les engagements rendus publics par Spie batignolles s'inscrivent dans la trajectoire définie par le cadre de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030.
- Les orientations du Groupe en matière de biodiversité sont définies dans le « Book Biodiversité ». Leur suivi est assuré au sein des instances RSE, avec l'appui du Comité Biodiversité créé en 2023.
- L'année a été marquée par un usage systématique des dispositifs internes de diagnostic écologique, notamment l'outil CASE, mobilisé lorsque des enjeux étaient identifiés. Cette analyse croise les éléments essentiels d'un site : sensibilité hydrologique, présence potentielle d'espèces, continuités écologiques, habitats, et usages du terrain.
- En 2025, la préparation des chantiers a intégré de manière plus systématique l'identification des phases susceptibles de générer un risque environnemental : effluents, manipulations de produits dangereux, anciens usages pouvant affecter les sols, etc.

Les équipes ont également poursuivi le déploiement d'outils opérationnels simples et accessibles :

- Les kits antipollution, positionnés au plus près des zones sensibles (postes béton, espaces de maintenance ou points de ravitaillement) garantissent une intervention immédiate en cas d'incident.
- La fiche réflexe « Déversement accidentel », affichée en base vie, offre un repère clair et immédiat pour agir rapidement.
- Les « Minutes » Pollution, diffusées en 2025, ont rappelé les gestes essentiels.

### ■ Risques liés aux pollutions accidentelles de l'air, des sols et de l'eau

### ACTIONS DE MAÎTRISE DU RISQUE

- Déploiement plus systématique de capteurs SMART ;
- Déploiement plus systématique de capteurs SMART ;
- Visites de sites et contrôles du système de management environnemental ;
- Élaboration d'un Plan de Respect de l'Environnement avant démarrage des chantiers ;
- Déploiement de la démarche « Attitude environnement – Pollution ».

### ■ Traitement et gestion des déchets

Risques liés à la production et au tri des déchets, notamment en contexte urbain..

### ACTIONS DE MAÎTRISE DU RISQUE

- Nomination d'un spécialiste dédié ;
- Actions de sensibilisation (décret tertiaire, suppression des bouteilles plastiques, Track déchets, REP, etc.) ;
- Développement de l'éco-conception et du réemploi ;
- Collaboration avec des plateformes digitales de réemploi ;
- Participation au « Club du Réemploi » (objectif 15–20 %) ;
- Partenariats pour recyclage et réemploi ;
- Formulation de béton moins carboné à base de granulats recyclés.

## 4.3 GESTION DES RISQUES LIÉS AUX FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Signataire depuis 2019 de la Charte « Fournisseurs Responsables », Spie batignolles promeut des pratiques d'achats responsables fondées sur la confiance et la performance durable.

La démarche d'achats responsables s'appuie sur plusieurs leviers opérationnels et notamment l'évaluation des fournisseurs : selon la nature des risques ou du marché, le Groupe utilise des outils permettant d'apprécier la solvabilité (Creditsafe), la conformité éthique (Viacco) ou encore la maturité RSE (ACESIA).

Des formations Achats Responsables sont dispensées aux membres du Comité Performance des Achats. Les contrats-cadres intègrent des critères extra-financiers, notamment des clauses pénales relatives au non-port des EPI.

Les contrats cadres permettent ainsi de stabiliser la relation et de formaliser les exigences attendues, y compris en matière d'éthique et de conformité.

Des indicateurs clés sont suivis trimestriellement, et un tableau de bord Achats permet de piloter l'utilisation des contrats-cadres.

### PRINCIPAUX RISQUES IDENTIFIÉS

#### ■ Sécurité du personnel

Risques liés au non-respect des règles de santé-sécurité par les sous-traitants.

#### ACTIONS DE MAÎTRISE DU RISQUE

- Application des dispositifs santé-sécurité Groupe aux sous-traitants ;
- Utilisation de l'application Sb Prévention ;
- Diagnostics sécurité sur chantiers.

L'année 2025 a été marquée par le déploiement de la version 1.5 de Sb Prévention, outil central de pilotage des pratiques sécurité, comportant des fiches leviers coconstruites avec les équipes terrain pour faciliter l'appropriation des gestes et réflexes attendus. Ce renforcement méthodologique a permis une progression nette des rituels de prévention sur les chantiers.

#### LIGNE D'ALERTE DU GROUPE

La ligne d'alerte est accessible à toutes les parties prenantes du Groupe (collaborateurs, fournisseurs ou sous-traitants, actionnaires, représentants et salariés des cocontractants etc.) ayant connaissance d'un manquement à la loi sur le devoir de vigilance. Elle est également ouverte à toute personne externe disposant d'une connaissance personnelle des faits signalés.

Toute personne souhaitant émettre un signalement peut s'adresser au Référent Éthique et Conformité de sa filiale ou transmettre son signalement par écrit via la Ligne d'Alerte du Groupe, accessible grâce au formulaire dédié « Alerte » :

<https://www.spiebatignolles.fr/lancer-une-alerte/>

#### ■ Conditions de travail justes et favorables

Risques liés au non-respect des droits fondamentaux au travail par les fournisseurs et sous-traitants.

#### ACTIONS DE MAÎTRISE DU RISQUE

- Application aux sous-traitants des dispositifs santé-sécurité et prévention décrits ci-dessus.

#### PLAN D' ACTIONS 2025

Poursuite de la réflexion relative aux conditions de travail des intérimaires avec les ETT.

Ce dispositif permet de recueillir tout signalement — anonyme ou non — relatif à des faits contraires aux engagements du Groupe en matière de devoir de vigilance.

Le traitement des alertes est effectué conformément au RGPD et dans le respect de la confidentialité, selon la procédure d'alerte en vigueur. Mise en œuvre par le Référent Éthique et Conformité en charge de la ligne d'alerte, cette procédure comprend plusieurs étapes :

- Accuser réception de l'alerte et informer la personne à l'origine du signalement de ses droits et obligations ;

### BILAN DES ACTIONS CONDUITES EN 2025

La Direction Juridique et Conformité du Groupe en charge du pilotage du devoir de vigilance a travaillé en 2025 sur les axes de travail suivants :

- La communication sur le dispositif d'alerte auprès des parties prenantes ;

- Revue des documents/référentiels Groupe (Charte Éthique, Charte Fournisseurs Sous-traitants, clause éthique et conformité).



**RAPPORT D'ASSURANCE LIMITEE D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**PORTANT SUR UNE SELECTION D'INFORMATIONS ESG**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**



**I CONNEXIONS INVESTISSEMENT**

157, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly sur Seine

**RAPPORT D'ASSURANCE LIMITEE D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**PORTANT SUR UNE SELECTION D'INFORMATIONS ESG**

**I EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Au gérant,

En notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons mené des travaux visant à formuler une conclusion d'assurance limitée sur une sélection d'informations ESG (listées en annexe) déterminées et établies volontairement par Connexions Investissement (ci-après « l'Entité »), au regard des critères ad hoc définis par l'Entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (ci-après les « Informations »), présentées dans le document joint au présent rapport (ci-après le « l'Etat déclaratif ») et établies dans un cadre volontaire.

Notre intervention ne porte pas sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentes dans le Rapport Extra-Financier, autres que celles objet de notre rapport.

**1. CONCLUSION D'ASSURANCE LIMITEE**

Sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Nous n'exprimons pas de conclusion sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentées, dans le Rapport Extra-Financier, autres que celles objet de notre rapport.

**2. OBSERVATIONS**

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Base de préparation » de l'Etat déclaratif qui décrit la base générale retenue par le groupe Spie Batignolles pour la préparation du Rapport Extra-Financier :

- Le périmètre de reporting n'inclut pas les sociétés étrangères et certaines entités en France comme indiqué dans le paragraphe « *Entités à contribution limitée* » ;
- Le groupe Spie Batignolles s'inscrivant dans le périmètre de la Vague 2 de la CSRD, l'Etat déclaratif a été préparé volontairement en se référant aux normes ESRS simplifiée de l'EFRAG. La conformité aux normes ESRS est néanmoins partielle pour 2025, les informations sur la taxonomie se limitent à un diagnostic d'éligibilité.

### 3. PREPARATION DES INFORMATIONS

---

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité avec celles d'autres entités et au fil du temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel disponible sur demande auprès de la Direction RSE dont les éléments significatifs sont présentés dans l'Etat déclaratif.

### 4. LIMITES INHERENTES A LA PREPARATION DES INFORMATIONS

---

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines données sont sensibles aux options méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

S'agissant des informations prospectives, qui présentent par nature un caractère incertain, leurs réalisations futures différeront parfois de manière significative des informations prospectives présentées dans le Rapport volontaire de durabilité.

### 5. RESPONSABILITE DE L'ENTITE

---

Les Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations (i.e. le Référentiel) ;
- préparer les Informations en appliquant le Référentiel ;
- concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### 6. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

---

Il nous appartient de :

- planifier et réaliser les travaux pour obtenir une assurance limitée sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel et ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;
- formuler une conclusion indépendante basée sur les travaux que nous avons mis en œuvre et les éléments que nous avons collectés ;
- communiquer notre conclusion à la Direction de l'Entité.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne pouvons pas être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

### 7. DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

---

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention qui s'appuie sur la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Ils ne constituent ni un audit ni un examen limité au sens des normes d'exercice professionnel (NEP) applicables en France. Ils ne constituent pas non plus une certification conformément aux lignes directrices de la Haute Autorité de l'Audit (H2A).

### 8. INDEPENDANCE ET CONTROLE QUALITE

---

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce, par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité comprenant des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables ainsi que de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

### 9. NATURE ET ETENDUE DES TRAVAUX

---

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Dans le cadre de notre prestation d'assurance limitée et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons :

- mis à jour notre connaissance de l'Entité, de son environnement y compris des éléments du contrôle interne pertinents pour la préparation des Informations ;
- apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- apprécié si les méthodes utilisées par l'Entité pour établir les Informations sont appropriées au regard du Référentiel ;
- vérifié que les Informations ont été établies sur le périmètre indiqué dans le Référentiel ;
- sélectionné sur la base de notre jugement professionnel les informations que nous avons considérées les plus importantes, pour lesquelles nous avons :
- mis en œuvre des procédures analytiques consistant à vérifier la cohérence de leurs évolutions et demander à la Direction, le cas échéant, des explications concernant des éléments inhabituels identifiés ;
- réalisé des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection consistant à vérifier la correcte application des méthodes de calcul et hypothèses décrites dans le Référentiel et à rapprocher les données sous-jacentes des pièces justificatives ;
- pris connaissance des méthodes de calcul des données estimées et apprécié le caractère approprié et la correcte application de ces méthodes ainsi que le caractère approprié des sources d'informations utilisées ;

- pour les informations qualitatives, consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour les corroborer.
- réalisé une lecture d'ensemble du rapport extra financier 2025.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance limitée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

## 10. RESTRICTIONS SUR LA DISTRIBUTION ET L'UTILISATION

---

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Les diligences mises en œuvre dans le cadre du présent rapport ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les tiers ayant eu communication de ce rapport pourraient par ailleurs mettre en œuvre, et nous ne portons pas d'avis sur leur caractère suffisant au regard de leurs propres besoins.

En notre qualité de commissaire aux comptes, notre responsabilité à l'égard de cette dernière et de ses actionnaires est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers. Nous ne pourrions être tenus responsables d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de Connexions Investissement ou de ses filiales.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Fait à Paris, le 21 mai 2026

BM&A  
Commissaire aux comptes

*Marie-Cécile Moinier*

Marie-Cécile Moinier  
Associée

Inscrite sur la liste visée au II de l'article L.821-13 du code de commerce

**spie batignolles**

[spiebatignolles.fr](http://spiebatignolles.fr)

157 AVENUE CHARLES-DE-GAULLE — 92200 NEUILLY-SUR-SEINE



[@spiebatignolles](#)



[@spiebatignolles](#)



[@spiebatignolles](#)